

BULLETIN

DE

L'ACADEMIE DU VAR

SPARSA COLLIGO.

— LXXXVIII^e ANNÉE

— 1920 —



TOULON
IMPIMERIE A. BORDATO
7, Rue Chevalier-Paul

1921



ACADEMIE DU VAR

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 02475170 4



—0-0-0—

L'ACADEMIE DU VAR, *fondée en 1800*
a été autorisée en 1811

Depuis 1832, elle publie un Bulletin Annuel

—0-0-0—

BULLETIN

DE

L'ACADEMIE DU VAR

SPARSA COLLIGO.

— LXXXVIII^e ANNÉE

— 1920 —



TOULON
IMPRIMERIE A. BORDATO
7, Rue Chevalier-Paul



—
1921

Académie du Var

BUREAU POUR L'ANNÉE 1920

MM. Le Général CASTAING, C. *, Q, C. ♀, *Président.*

D^r REGNAULT, *, Q, O. ♀, *Secrétaire Général.*

DANOY, O. *, Q, O. *, *secrétaire des séances.*

D^r MOURRON, *, Q, *, *, *Trésorier.*

PARÈS A.-J., I. Q, *Bibliothécaire-archiviste.*

PRÉSIDENTS HONORAIRES

MM.

1900 BOURRILLY Louis, I. Q, ♀, *, **.

1901 GISTUCCI, Léon, I. Q.

1914 DRAGEON, Gabriel, I. Q, ♀, C. ♀, O. **.

1920 GONDOIN Jules, *, I. Q, O. ♀, O, *, **.



Liste Générale

DES

MEMBRES DE L'ACADEMIE DU VAR

MEMBRES D'HONNEUR

- 1901 Jean AICARD, O *, I, ♀, *, *, de l'Académie Française, La Garde, près Toulon.
- 1917 Raphaël DUBOIS, *, I, ♀, *, *, docteur en médecine, Professeur de Physiologie à la Faculté des Sciences de Lyon, Directeur - fondateur du Laboratoire maritime de Biologie, à Tamaris-sur-Mer (Var).
-

MEMBRES HONORAIRES

MM.

- 1901 F. FABIÉ, O *, I, ♀, Directeur de l'École Colbert, en retraite, villa «Les Troënes», La Valette, (Var).
- 1909 GISTUCCI, I, ♀, Inspecteur d'Académie des Côtes du Nord, Conseiller général de la Corse, 18, rue Duguay-Trouin, St-Brieuc.
- 1910 BOURRILLY, I, ♀, *, *, Inspecteur honoraire de l'Enseignement primaire, Sainte-Marthe, Marseille.
-
-

MEMBRES TITULAIRES

(à la date du 1^{er} Décembre 1920)

MM.

- 1881 LAURE, avocat, rue Henri-Pastoureaux, 2.
- 1883 MARTINENG (J. de), propriétaire, quartier Val-Bertrand, Toulon (Var).
- 1893 ARMAGNIN, I. ♀, publiciste, chef de bureau à la Mairie.
- 1896 DRAGEON (Gabriel), I. ♀, C. ♀, O. ♀, vice-consul de Norvège, 7, rue Revel, Toulon, (officier d'administration, 3^e Sous-Intendance, Clermont-Ferrand).
- 1898 VIAN, ♀, docteur en médecine, boulevard de Strasbourg, 44, Toulon.
- PERRETTE Gaston, I. ♀, professeur adjoint au Lycée Rollin, Avenue Trudaine à Paris (Seine).
- LASCOLS, docteur en médecine, rue Racine, 7, Toulon
- PRAT-FLOTTE, ♀, docteur en médecine, rue Victor-Clappier, 47, Toulon.
- ROUSTAN Fr., I. ♀, architecte, rue Victor-Clappier, 27, Toulon.
- 1903 REGNAULT, *, ♀, O. ♀, docteur en médecine, rue Peiresc, 14, Toulon
- 1904 CHARRAS, pharmacien, membre de la Société Botanique de France, Saint-Cyr (Var).
- MOURRON Edmond, *, I. ♀, ** *, médecin en chef de la Marine, avenue Vauban, 17, Toulon.
- MAGGINI ♀, homme de lettres, Les Sablettes-près, Toulon.
- 1906 HONORAT Victor ♀, quartier des Mouisséques La Seyne, (Var).

MM.

- HAUSER Fernand, I. ♀, *, publiciste, 58 bis Chaussee d'Antin, Paris.
- GALL J., professeur d'allemand, Ollioules (Var).
- 1908 LOUDET, ♀, ♀, capitaine d'artillerie coloniale, boulevard Gambetta 4, Hanoï, (Tonkin).
- 1911 BOYER Jacques, ingénieur, bd de Strasbourg, 56, Toulon.
- 1913 CLAPIER Louis (L'Abbé), curé-doyen, La Seyne (Var)
- ROUSTAN Jules ♀, Architecte, r. Dumont d'Urville, 2, Toulon.
- DUROCH Henri, enseigne de vaisseau, Toulon.
- 1914 PARÈS Jacques I. ♀, membre de la société des Auteurs et Compositeurs de Musique, bibliothécaire du «Vieux-Toulon», r. Gimelli, 50, Toulon.
- DANIEL Lucien, pharmacien, bd de Strasbourg, 32, Toulon.
- RAT Jean. *, *, chef de Bataillon en retraite, rue de Chabannes, 14, Toulon.
- MORAZZANI Victor, O. *, *, capitaine de vaisseau, avenue Marceau, 24, Toulon.
- DANNOY, O. *, I. ♀, C. *, ***, mécanicien inspecteur de la Marine, boul. de Strasbourg, 54, Toulon.
- SPARIAT (l'abbé), ♀, majoral du Félibrige, aumônier du Cercle Catholique, rue Mirabeau, Toulon.
- 1916 BERTRAND Paul, rue de Rennes, 29. Paris (V^e).
- 1917 FONTAN Pierre, rue Antoine-Bonnet, quartier St-Roch, Toulon.
- ARDOIN (chanoine) archiprêtre de Toulon.
- GONDON Jules. *, I. ♀, ♀. O. **, Préfet de l'Ardeche (Privas).
- CHARREL, professeur libre, botaniste, rue Cathédrale, 7, Toulon.
- GIRARD, Docteur en médecine, Pierrefeu (Var).
- 1918 ISNARDON, professeur au Conservatoire à Paris, St-Cyr (Var).
- BLANCHENAY, O. *, *, intendant général, villa «La Tourelle» Brégallion, La Seyne-sur-Mer (Var).

MM.

- 1919 BOYER, O. *, ** *, Colonel d'Infanterie, 8, place Gustave-Lambert, Toulon.
- DAVELUY, O. *, I. ♀, ** *, Amiral. Pré-Sandin, St Jean-du-Var, Toulon.
- AUTIN, professeur au Lycée de Marseille
- GIRARD, Jean Valmont, banquier, Draguignan.
- CASTAING, C. *, ♀, C. ♀, ** *, général. villa Gomer quartier Ste-Anne, Toulon.
- VIDAL, *, docteur en médecine, 39, avenue Alphonse-Denis, Hyères.
- PRADEL, I. ♀, professeur au Lycée de Toulon.
- 1920 MATHIS, professeur au Lycée de Toulon.
- BOURGES Emmanuel, hommes de lettres, 52, rue Picot, Toulon.
- DESTELLE, C. *, ♀, C. ♀, C. ♀, C. ♀, O. ♀, O. ♀, colonel en retraite, 26, rue Victor-Clappier, Toulon.
- JOUVENEL Emile. ♀, ♀, ♀, villa Caretti, boulevard Jouve, quartier Darboussèdes, Toulon.
- AMORETTI, artiste peintre, 6, rue Dumont-d'Urville, Toulon.

MEMBRES ASSOCIÉS

MM.

- 1875 CERCLE DE LA MÉDITERRANÉE, boulevard de Strasbourg, 15.
- 1879 BERTRAND, ancien notaire, rue Molière, 6, Toulon.
- 1889 CERCLE ARTISTIQUE, rue d'Antrechaus, 1, Toulon.
- 1882 GIRARD, professeur à l'école normale en retraite, Solliès-Toucas (Var).
- 1893 CHAMBRE DE COMMERCE, boulevard de Strasbourg, Toulon.

MM.

- 1894 DAUPHIN, *, peintre du Ministère de la Marine, Avenue Colbert, où Villa Paradis au Cap-Brun. Toulon.
- MICHEL, *, Professeur à l'école Rouvière, 51, rue Victor-Clappier, Toulon.
- 1895 LAURET, ♀, professeur de musique à l'école Rouvière, route de La Valette, 16, Toulon.
- 1897 M^{me} DE MARTINENG, campagne Val Bertrand, Toulon (Var).
- VIDAL Aristide, O. ♀, directeur d'école en retraite, Solliès-Toucas (Var).
- 1900 LAFAYE, I. ♀, professeur-adjoint à la Faculté des Lettres, Boulevard Raspail, 126 à Paris.
- ROSSI, I. ♀, Conservateur du Musée des Beaux-Arts, rue des Marchands, 6, Toulon.
- 1902 MICHEL, Gabriel, *, I. ♀, procureur général, chef du service judiciaire en Indo-Chine, Saïgon. (Tonkin).
- COURET, Antoine, notaire, rue Racine, 9, Toulon.
- 1904 MAYBON, ♀, Directeur de l'école Française, Boulevard Brunat à Chang-Haï (Chine)
- 1905 BLANC (l'Abbé) curé de Montmeyan (Var)
- 1908 BOURRILLY Joseph, ♀, chef de Bureau des Services administratifs du Protectorat, Résidence Générale, Rabat (Maroc).
- 1909 BONIFAY, publiciste, à Bandol (Var).
- DOLIEULE, avocat, ancien magistrat, rue Sylvabelle, 116, à Marseille (B.-D.-R.)
- 1915 HADJIDAKIS, professeur, Athènes.
- 1917 Mme BERTAUD-CHATEAUMINOIS, 69, Boulevard de Strasbourg, Toulon.
- 1919 Mlle AUROUS (Mme BORDENAVE) rue Peiresc, 7, Toulon.
- Mme GERMON, rue Emile-Zola, 5, Toulon.
- M. PELLERANO, rue de Lorgues, 7.
- 1920 Mlle VARATGES, St-Cyr-sur-Mer (Var).

Concours Littéraires de l'Académie du Var

Prix « Jean Aicard »

(Poésie)

250 vers au maximum

Sujet pour 1921 :

Glorification de la Provence

Prix « Admiral Sénès »

(Prose, éloquence)

Sujet pour 1921 :

LA
FRANCE GARDIENNE DU DROIT
DE LA JUSTICE ET DE
LA CIVILISATION
(20 à 30 pages in-4')

Pour chaque prix il y a à décerner une *Médaille d'argent* et deux *Mentions honorables*.

Les manuscrits **non signés** devront être brochés ; ils porteront une devise qui sera reproduite sur une enveloppe scellée contenant le nom de l'auteur et la devise ; ils devront être envoyés en double exemplaire avant le 31 Mars 1921 au Dr REGNAULT, Secrétaire général de « l'Académie du Var », 14, rue Peiresc, à Toulon.

Les manuscrits ne seront pas rendus. — Ceux qui n'auront obtenu ni prix ni mentions seront brûlés avec l'enveloppe scellée contenant le nom de l'auteur, qui, dans ces conditions, restera inconnu.

Tout concurrent qui se ferait connaître d'avance serait exclu du concours.

La proclamation des lauréats sera faite à la séance annuelle, le troisième jeudi d'avril 1921 (16 avril).

Les membres honoraires ou associés de « l'Académie du Var,

Sociétés Savantes

CORRESPONDANTES DE L'ACADEMIE DU VAR

SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- ABBEVILLE (Somme). — Société d'Emulation.
- AIX (B.-du-Rh.). — Académie des Sciences, agriculture, arts et belles-lettres.
- AIX. — Faculté de droit et des lettres, Bibliothèque de l'Université.
- AIX. — Faculté d'Etudes provençales.
- ALGER. — Société historique Algérienne.
- AMIENS (Somme). — Académie des sciences, lettres et arts.
- AMIENS. — Société des Antiquaires de Picardie.
- ANNECY (Hte-Savoie). — Société Florimontane.
- ANGERS (Maine-et-Loire). — Société nationale, d'agriculture, sciences et arts.
- ANGOULÉME (Charente). — Société archéologique et historique de la Charente,
- ARRAS (Pas-de-Calais). — Académie des sciences, lettres et arts.
- ARRAS. — Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.
- AUTUN (Saône-et-Loire). — Société éduenne des lettres, sciences et arts.
- AUXERRE (Yonne). — Société des sciences historiques et naturelles.
- AVESNES (Nord). — Société archéologique.
- AVIGNON (Vaucluse). — Académie de Vaucluse.
- BARBEZIEUX (Charente) - Société Archéologique, Historique et Littéraire.
- BAR-LE-DUC (Meuse). — Société des lettres, sciences et arts.
- BEAUNE (Côte-d'Or). — Société d'archéologie, d'histoire et de Littérature.
- BEAUVAIS (Oise) — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.
- BESANÇON (Doubs). — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
- BÉZIERS (Hérault). — Société archéologique, scientifique et littéraire.
- BLOIS (Loir-et-Cher). — Société des sciences et lettres du Loir-et-Cher.
- BOULOGNE (Pas-de-Calais), — Société académique.
- BOURG-EN-BRESSE (Ain). — Société des Sciences Naturelles et d'archéologie de l'Ain.

- BOURGES (Cher). — Société historique, littéraire, artistique et scientifique du département du Cher.
- BREST (Finistère). — Société académique.
- CAEN (Calvados). — Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
- CAHORS (Lot). — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.
- CAMBRAI (Nord). — Société d'émulation.
- CARCASSONNE (Aude). — Société des Arts et Sciences.
- CHALON-SUR-MARNE (Marne). — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.
- CHALONS-SUR-SAÔNE (Saône-et-Loire). — Société d'histoire et d'archéologie.
- CHALONS-SUR-SAÔNE. — Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
- CHAMBERY (Savoie). — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la Savoie.
- CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme). — Académie des Sciences Belles-Lettres et Arts.
- COLMAR (Alsace-Lorraine). — Société d'histoire naturelle.
- CONSTANTINE. — Société archéologique du département de Constantine.
- DIGNE (Basses-Alpes). — Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes.
- DIJON (Côte-d'Or). — Syndicat d'Initiative de Bourgogne.
- DIJON. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
- DIJON. — Commission des antiquités de la Côte-d'Or.
- DOUAI (Nord). — Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord.
- DRAGUIGNAN (Var). — Société d'études scientifiques et archéologiques.
- DRAGUIGNAN. — Bibliothèque municipale.
- EPINAL (Vosges). — Société d'émulation du département des Vosges.
- GAP (Hautes-Alpes). — Société d'études historiques, scientifiques artistiques et littéraires des Hautes-Alpes.
- GRENOBLE (Isère). — Société de statistique des sciences naturelles et des arts industriels de l'Isère.
- GRENOBLE. — Académie de Dauphiné.
- GUERET (Creuse). — Société des sciences naturelles et archéologiques.
- LAON (Aisne). — Société archéologique.
- LA ROCHE-SUR-YON (Vendée). — Société d'émulation de la Vendée.
- LA ROCHELLE. — Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure.
- LE HAVRE (Seine-Inférieure). — Société Havraise d'études diverses.

LE MANS. — Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe
LE PUY (Haute-Loire). — Société d'agriculture, sciences et arts
et commerce du Puy.

LILLE (Nord). — Commission historique du département du Nord
LILLE. — Université et Académie.

L'MOGES (Haute-Vienne). — Société archéologique du Limousin.
LYON (Rhône). — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

LYON. — Société d'agriculture, sciences et industries.

LYON. — Bulletin historique du diocèse de Lyon.

LYON. — Société littéraire, historique et archéologique.

MÂCON (Saône-et-Loire). — Académie des sciences, arts et belles
lettres.

MARSEILLE (Bouches-du-Rhône). — Académie des sciences, lettres
et beaux-arts. [Archives départementales] Préfecture.

MARSEILLE. — Société de statistique.

MARSEILLE. — Société archéologique de Provence, bd. Long-
champs, 63.

METZ, — Académie de Metz.

METZ. — Société d'histoire naturelle.

MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne). — Académie des sciences, belles-
lettres et arts.

MONTBÉLIARD (Doubs). — Société d'émulation.

MONTBRISON (Loire). — *La Diana*, société historique et archéolo-
gique du Forez.

MONTPELLIER (Hérault). — Académie des sciences et lettres.

MONTPELLIER. — Société pour l'étude des langues romanes.

MONTPELLIER. — Société archéologique.

MOULINS (Allier). — Société d'émulation et des beaux-arts du
Bourbonnais.

NANCY. (Meurthe-et-Moselle). — Société archéologique lorraine
et du musée archéologique lorrain.

NANTES (Loire-Inférieure). — Société académique de Nantes et
de la Loire-Inférieure.

NARBONNE (Aude). — Commission archéologique de Narbonne.

NEVERS (Nièvre). — Société Nivernaise des lettres, sciences et arts.

NEVERS. — Société départementale d'agriculture de la Nièvre.

NICE (Alpes-Maritimes). — Société des lettres, sciences et arts
des Alpes-Maritimes.

NIMES (Gard). — Académie de Nîmes.

ORLÉANS (Loiret). — Société archéologique et historique de l'Or-
léannais.

PARIS. — Bibliothèque d'art et d'archéologie, rue Spontini, 19.

PARIS. — Société nationale des Antiquaires de France, musée du
du Louvre.

PARIS. — Revue Epigraphique, rue des Tricots à Clamart (Seine)

PARIS. — Société d'anthropologie de Paris, rue Gimelli, 84.

PARIS. — Société de protection des paysages de France, rue de
Grammont, 26.

PARIS. — Société philotechnique, rue de la Banque, 8 (Mairie du
11^e arrondissement).

- PARIS. — Société d'ethnographie, rue Mazarine, 28.
- PAU (Basses-Pyrénées). — Sociétés des sciences, lettres et arts.
- PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales). — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.
- PERTUIS [Vaucluse]. — Société de l'Athénée.
- POITIERS (Vienne). — Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts.
- POITIERS. — Société des antiquaires de l'Ouest.
- RAMBOUILLET (Seine-et-Oise). — Société archéologique.
- REIMS (Marne). — Académie nationale.
- ROLEZ (Aveyron). — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
- ROCHECHOUART (Haute-Vienne). — Société des amis des sciences et arts.
- ROCHEFORT (Charente-Inférieure). — Société de géographie et d'agriculture, lettres, sciences et arts.
- SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord). — Société d'Emulation des Côtes-du-Nord.
- SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savoie). — Société d'histoire et d'archéologie.
- SAINT-LÔ (Manche). — Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle.
- SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine). — Société historique et archéologique.
- SAINT-OMER (Pas-de-Calais). — Société des antiquaires de la Morinie.
- SENS (Yonne). — Société archéologique.
- SOISSONS (Aisne). — Société archéologique, historique et scientifique.
- STRASBOURG. — Sociétés de sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin.
- TOULON (Var). — Société d'agriculture, de viticulture, d'aviculture, d'horticulture et d'acclimatation du Var.
- TOULON. — Société des Excursionnistes Toulonnais.
- TOULON. — Société Botanique du Var, 7, rue Cathédrale.
- TOULOUSE (Haute-Garonne). — Société archéologique du Midi de la France.
- TOURS (Indre-et-Loire). — Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.
- TROYES (Aube). — Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.
- VALENCE (Drôme). — Société d'archéologie et de statistique.
- VALENCIENNES (Nord). — Société d'agriculture, sciences et arts.
- VANNES (Morbihan). — Société polymathique du Morbihan.
- VENDÔME (Loir-et-Cher). — Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.
- VERSAILLES (Seine-et-Oise). — Société des sciences morales, des lettres et arts de Seine-et-Oise.
- VERSAILLES. — Société des sciences naturelles et médicales.
- VIENNE (Isère). — Société des sciences naturelles de Vienne.
- VITRY-LE-FRANÇOIS (Marne). — Société des sciences et arts.

SOCIÉTÉS ETRANGÈRES

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

BUENOS-AYRES. — Academia nacional de cincias.

BELGIQUE

BRUXELLES, — Société Royale Malacologique.

ETATS-UNIS

DAVENPORT. — Academy of natural sciences.

MADISON. — Wisconsin Academy of sciences, arts and lettres.

MISSOULA. — The University of Msntana.

COLOMBUS OHIO. — State University. N. S. A.

WASHINGTON. — Nacional Academy of sciences.

CINCINNATTI. — The Lloyd Library, 224, West Court Street Ohio,
U. S. A.

ILLINOIS. — University of Urbana.

ITALIE

ROME. — Academia Reale.

TURIN. — Alli della R. Academia della serenze.

NORVÈGE

CHRISTIANIA. — Videnskablige instituter og Litteraire.

RUSSIE

MOSCOW. — Société Impériale des Naturalistes.

SUEDE

STOCKOLM. — Antiquarisk tidskrift fort Sverige.

UPSALA. — The geological institution of the University.

SUISSE

BERNE. — Institut géographique international.

URUGUAY

MONTÉVIDEO, --- Museo Nacional.



L'Académie du Var est affiliée à l'Association Française pour l'avancement des Sciences, Paris, 28, rue Serpente.

Le service du *Bulletin* est fait à : M. DAURAY, commissariat de la Propagande (*Anglo-french Society*), 3, rue François-1er, Paris, ou à Anglo-french Society, Scala Housse, Charlotte street W1, Londres, et à la Bibliothèque Municipale de Marseille.

PREMIÈRE PARTIE

Procès-Verbaux des Séances

7 janvier 1920. — Le nouveau bureau, élu à la séance de décembre 1919, prend ses fonctions. M. le Professeur Pradel analyse l'ouvrage de M. le Général Castaing : *Méditations et Pensées de Guerre*. M. Gondoin lit une pièce en deux actes : *La Fumée*. M. Pradel dit un poème.

4 Février. — M. Honnorat lit une poésie : *Une bonne Fortune d'Etudiant*. M. François Fabié offre à l'Académie son livre : *Fleurs de Genêts*. M. le Commandant Morazzani analyse le livre de M. l'amiral Daveluy : *Les Enseignements Maritimes de la guerre antigermanique*.

Séance publique du 12 Février. — Allocution du Président ; M. Jean Aicard, causerie ; M. François Fabié, poésies ; M. le Dr Mourron : *Une Aventure de Diogène* ; Madame Germon, *France Desqui* (lecture) ; M. Danoy, *La Voix* (poésie) ; *Un Diner chez Lamoignon* (vers de M. Jules Gondoin, lus par M. Pradel) ; M. l'abbé Spariat, *Mirage* (poésie provençale).

3 Mars. — Organisation de conférences (en particulier conférences de M. le Commandant Rat sur *La Genèse du Monde Solaire*) M. le Commandant Morazzani analyse le livre de M. André Balsen : *Après la Victoire, Haut les Coeurs*. M. le Commandant Rat fait un exposé détaillé de la méthode bolcheviste pour le gouvernement des hommes et la transformation de la société actuelle. M. Maggini lit une poésie : *Salut au Soleil*. M. le Dr Regnault communique les résultats d'une étude expérimentale sur *La baguette des sourciers et les influences magnétiques*. M. Rat présente la candidature de M. le Professeur Mathis. M. Blanchenay présente celle de M. Bourges.

7 Avril. — M. le Professeur Mathis et M. Emmanuel Bourges, sont élus membres titulaires. M. le Général Castaing présente la candidature de M. le Colonel Des-

telles. M. Honnorat lit une poésie : *La Légende du bon Curé*. M. le Colonel Boyer analyse le livre de M. André Castaing : *Les Alpes françaises*. M. le Professeur Raphaël Dubois fait une causerie sur *Le Mal de Mer*.

Séance publique du 6 Mai. — M. Jean Aicard expose son projet d'organiser à Solliès des fêtes commémorant le rattachement de la Provence à la France ; il lit un fragment de sa pièce : *Forbin de Solliès*. Réception de M. le Professeur agrégé Mathis ; le récipiendaire traite de *l'Influence de l'histoire sur l'éducation générale des enfants*. Dans sa réponse, M. le Commandant Rat établit le *Parrallèle entre l'Histoire et la Science*. Réception de M. Emmanuel Bourges qui, dans son discours, traite de la bonté, de la charité et de la tolérance. Réponse de M. l'Intendant général Blanchenay. M. Maggini lit des poésies.

2 Juin. — Le Président adresse des félicitations à M. Autin qui vient de recevoir de l'Académie Française un prix pour son livre : *La Maison en Deuil*. M. le Colonel Destelle est élu membre titulaire. M. Emmanuel Bourges évoqué dans une lecture, les souvenirs de la Catastrophe du Mont-Pelé, à la Martinique. M. le Professeur Autin expose le plan général et lit un chapitre de son livre en préparation : *Autorité et discipline en matière d'éducation*. M. Parès conte une histoire d'escroquerie au trésor caché, dans laquelle un député de Toulon fut mystifié pendant la période de la Révolution. M. Maggini lit une poésie : *La Voix de la Douleur*.

7 Juillet. — Mademoiselle Varages envoie deux poèmes : *L'Humble Moisson* et *L'Amertume des heures* ; elle est élue membre associé. M. le Dr Regnault lit une étude sur « le moi et le non moi », qui servira d'introduction à un travail sur les Théories modernes de la Physique. M. de Martinenq lit une étude documentée sur *La succession de Provence*. M. le général Castaing lit un passage de sa pièce en vers : *L'Alsacienne*. M. Maggini dit une *Ode à l'Italie*.

6 Octobre. — M. Emile Jouvenel est élu membre titulaire. M. le Professeur Pradel lit un fragment d'un ouvrage qu'il prépare et dont le titre sera : *Culture de la Volonté*.

3 Novembre. — Le Président propose de reprendre l'ancienne tradition des concours littéraires ; grâce à des

dons, l'Académie du Var peut dès maintenant annoncer l'ouverture de concours pour deux prix: prix Jean Aicard (poésie); prix Amiral Séniès (prose). M. le Mécanicien inspecteur Danoy donne l'analyse d'un livre offert par M. le Dr Prat-Flottes: *Principes de Sociologie contemporaine*. M. Maggini lit une poésie: *Les Rochettes*. M. le Général Castaing, donne lecture de lettres qu'il a écrites d'Athènes, au moment de la fuite du Roi Constantin. M. le Dr Mourron lit une poésie: *Immersion*, évoquant la scène qui se déroule à bord au moment où on va faire glisser sur la planche, le cadavre d'un jeune combattant décédé. M. Jouvenel déclame une de ses poésies: « *Dernière épopée* ». M. le Colonel Desfelle présente la candidature de M. Amoretti; la Commission nommée pour examiner les titres du candidat, comprend: MM. François Fabié, Armagnin, Colonel Desfelle.

Séance publique du 18 Novembre. — Réception de M. le Colonel Desfelle. Discours du récipiendaire, qui, évoquant des souvenirs, fait le portrait du grand libérateur de la Crète, M. Venizelos. Réponse de M. le Mécanicien inspecteur Danoy. M. François Fabié dit deux poèmes *Le Retour du Berger* et *Ames Sœurs*.

Réception de M. Emile Jouvenel. Discours du récipiendaire, qui établit les rapports de la poésie et de la Vérité. Réponse de M. le Général Castaing. M. l'abbé Spariat dit une poésie provençale: *La Francô*. M. le Dr Girard dit deux sonnets: *Le Loup méchant* et *Le Blessé glorieux*.

Le Président remercie publiquement M. Jean Aicard et Madame Séniès (femme de l'Amiral Séniès, mort au champ d'honneur), donateurs de rentes avec lesquelles seront institués les prix Jean Aicard et Amiral Séniès.

1^{er} Décembre. — L'Académie du Var émet le vœu que soit érigé à Toulon, le monument projeté en l'honneur des Marins et Soldats morts en mer pendant la guerre, et elle donne son appui au Comité récemment organisé pour l'érection de ce monument à Toulon.

M. le Colonel Desfelle lit son rapport sur la candidature de M. Amoretti, artiste peintre. M. Amoretti est élu membre titulaire.

M. Parès lit une étude sur *Deux Survivants de la prise de Toulon en 1793*.

Il s'agit de deux sycomores que les autorités firent planter à l'occasion de la prise de Toulon et qui se trouvent encore en bordure du chemin de Versailles, à Chaville, sur le terrain dit : « Les Berlisettes ».

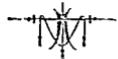
M. le Dr Mourron lit deux pièces : *Le Promontoire* et *Sonnet sentimental*. M. Emmanuel Bourges lit des extraits du discours qu'il a prononcé au cours d'une mission à Donchery, cité dont Toulon est la ville marraine et dont M. Bourges est le parrain.

M. Armagnin lit un sonnet : *Invocation à la Marne*. M. le Dr Regnault fait hommage d'une étude présentée à la Société de Pathologie comparée de Paris, *Phénoménines, Vibrations et Théorie électronique*; M. le Commandant Rat se charge d'analyser ce travail.

Ouvrages, Brochures, Articles reçus

MM. André BALSEN : *Apres la Victoire, Haut les Cœurs !* ; André CASTAING : *Les Alpes Françaises* ; François FABIÉ : *Fleurs de Genêts* ; Jacques PARÉS : *Une Visite à l'Hôtel Méjanes* ; Dr PRAT-FLOTIES : *Principes de Sociologie Contemporaine* ; Dr REGNAULT : *La Sorcellerie au XX^e Siècle* (Le Moniteur Médical) ; *Le Diagnostic précoce du Cancer par les réactions électroniques des reflexes viscéraux* (Congrès de Chirurgie 1919) ; *Phénoménines, vibrations et théorie électronique..*

Bulletins de Sociétés Correspondantes.



Discours

DE

M. le Professeur MATHIS

Récipiendaire

Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier du grand honneur que vous m'avez fait, en m'admettant dans votre Société. Je ne pouvais invoquer que peu de titres pour solliciter une place parmi vous ; en effet, si je suis l'auteur de quelques travaux historiques, je suis l'auteur bien ignoré, car mes œuvres sont restées, jusqu'ici dans une ombre aussi complète que prudente : je n'en ai encore publié aucune. Il n'y avait donc pas là matière à poser ma candidature à l'Académie du Var. Et je n'aurais pas eu cette audace, si l'un de vous, en me témoignant une confiance amicale dont je lui suis profondément reconnaissant, ne m'avait si vivement encouragé à solliciter vos suffrages, qu'il a triomphé de mes légitimes résistances ; et je vous dois aussi, messieurs, une reconnaissance non moins vive, puisque votre indulgence a suppléé à mon mérite.

C'est que, je crois pouvoir l'affirmer, vous avez beaucoup plus songé, en acceptant ma candidature, au grand corps auquel j'appartiens qu'à ma personne elle-même ; et c'est uniquement le titre de membre de l'Université qui m'a valu l'élection si flatteuse dont vous m'avez honoré. Vous avez voulu réservé une nouvelle place à l'un de ceux qui ont assumé la lourde tâche de former la jeunesse et de la préparer aux luttes de la vie. Il y a là certes une œuvre ingrate, méconnue bien souvent, mais combien pleine de responsabilités ! L'homme de demain ne sera-t-il pas tel que l'école l'aura formé — Jules Ferry aimait à répéter que « c'était le maître d'école prussien qui avait vaincu à Sadowa et à Sedan » ; n'est-ce pas aussi un peu le maître d'école français qui a vaincu sur la Marne et à Verdun ? — Et aujourd'hui, après la victoire si durement achetée, au moment

où la France doit se replier sur elle-même dans un immense effort de travail pacifique pour la reconstitution nationale, n'est-ce pas également au maître d'école que le pays doit demander de préparer de bons artisans pour cette œuvre gigantesque ?

Toutes les branches de l'enseignement contribuent à faire de l'enfant, naturellement léger et insouciant, un homme intelligent, énergique et actif. Mais, c'est à l'étude de l'histoire que revient, sans aucun doute, la plus grande valeur éducative. Car, au contraire des autres sciences que l'on fait apprendre aux enfants pour leur donner des connaissances précises qu'ils auront à utiliser par la suite, l'histoire ne doit pas leur être enseignée pour meubler leurs cerveaux de faits plus ou moins ennuyeux, d'anecdotes plus ou moins exactes, et de dates que l'on oublie aussitôt après les avoir apprises. D'ailleurs, n'est-il pas recommandé au professeur d'histoire de faire le moindre appel possible à la mémoire, mais de solliciter surtout le jugement et le raisonnement ?

Et, dans l'étude de l'histoire ainsi comprise, ce qui doit avant tout impressionner l'esprit de l'enfant, ce sont les traits généraux de l'évolution de l'humanité. Il verra comment, de la barbarie primitive, du moment où rien ne distinguait la vie humaine de la vie animale, sont sortis les premiers germes de progrès ; comment l'homme incapable au début de vivre autrement que de la cucillette des fruits, s'est peu à peu procuré des armes pour se défendre et pour chasser, des ustensiles et des outils ; ceux-ci furent d'abord en pierre taillée, puis en pierre polie, puis en métal ; et, à une certaine époque, arrive la découverte essentielle du progrès humain : l'homme préhistorique a connu le feu. Cette évolution, commencée aux époques qui pour nous restent enveloppées de ténèbres, l'homme historique l'a continuée. Nous le voyons, au cours des âges, adapter plus intelligemment sa vie aux conditions que lui offre la nature et en tirer des ressources qu'ses ancêtres ignoraient. Et déjà commence à briller cette splendide civilisation chaldéenne d'où nous sont venues toutes nos sciences et nos premiers principes juridiques, si bien que l'on a pu dire que si l'on faisait scrupuleusement l'analyse de quatre de nos phrases françaises, on y trouverait au moins une pensée d'origine babylonienne, et peut-être deux. Puis ce sont les rives du Nil, où s'élevait Memphis et Thèbes, qui deviennent le centre de la civilisation ; avec les Phéniciens et avec les Grecs, elle s'étend en même temps qu'elles s'affine ; l'empire

de Rome la régularise et la codifie ; les invasions barbares, qui au premier abord apparaissent comme un recul, ont en définitive comme conséquence d'étendre encore son champ d'action ; l'essor de la Renaissance la revivifie aux sources mêmes de la culture antique ; dès lors elle avance, comme à pas de géants : les découvertes succèdent aux découvertes ; la civilisation européenne pénètre dans tous les recoins du monde. Et, lorsqu'au point où nous sommes dans cette évolution magnifique de l'humanité, nous reportons ainsi notre pensée vers l'effort ininterrompu, accompli au cours des siècles, pour réaliser un mieux matériel et moral, n'est-ce pas la constatation de la puissance et de la grandeur du travail, du travail condition indispensable du progrès, qui s'impose à notre admiration ! Et voilà une première leçon que l'étude de l'histoire apporté à l'enfant : elle lui montre que l'homme, pris soit individuellement, soit en société, ne vaut que par son travail ; elle lui montre que les nations qui se laissent engourdir par les vagues de paresse, sont impitoyablement destinées à périr ; elle lui montre que le travail est le levier qui soulève le monde.

L'étude de l'histoire doit se proposer un second but. En même temps qu'elle apprend à l'enfant comment s'est constitué le patrimoine commun de l'humanité, elle doit lui apprendre plus particulièrement la longue suite des efforts, soutenus par ses ancêtres directs, pour constituer le cadre même de sa vie ; l'étude de l'histoire doit être la base du patriotisme. « Enfants du peuple, écrit M. Lavisse, sachez que vous apprenez votre histoire, non pour mettre dans votre mémoire quelques faits et quelques dates, mais pour graver dans vos cœurs l'amour de votre patrie. »

Mais l'enseignement de l'histoire, ainsi compris, ne nuira-t-il pas à la valeur même de la science historique ? La valeur de toute science consiste en effet en ce qu'elle est vrai ; l'histoire, qui est une science, doit donc être l'expression de la stricte vérité. Pour en faire l'école du patriotisme, le professeur ne sera-t-il pas souvent amené à altérer, à mutiler ou même à fausser complètement la vérité historique ? Certes, la s'est produit : et non pas seulement dans des cas isolés, mais trop souvent même dans un système voulu et appliqué méthodiquement ; l'enseignement de l'histoire en Allemagne a, pendant près d'un siècle, tendu uniquement à montrer que le peuple allemand était destiné à dominer le monde.

et que le Slave était trop inférieur, et le Français trop corrompu pour l'en empêcher.

Je ne crois pas qu'une pareille déformation soit possible de la part de maîtres français ; car, si comme tous les peuples d'ailleurs, nous nous illusionnons fréquemment au point de considérer notre pays comme le centre unique du monde, il n'en est pas moins certain que, au contraire de ce qui existe partout ailleurs, nous sommes naturellement portés à nous dénigrer nous-mêmes et à admirer, parfois à l'excès, ce qui se passe chez nos voisins.

D'autre part, même à supposer que, dans un but d'enseignement patriotique, le professeur fut tenté de jeter un voile sur certains faits ou de modifier l'aspect réel de certains autres, il irait au contraire du but qu'il se proposerait. Car la supercherie apparaîtrait, un jour ou l'autre, à l'esprit de celui qu'enfant l'on aurait voulu tromper ; et alors le résultat obtenu serait l'opposé du résultat cherché par le maître.

Et si, chez d'autres peuples, le besoin se peut faire parfois sentir d'altérer la vérité historique, nous, Français, n'avons-nous pas une histoire assez belle, dans sa vérité la plus scrupuleuse, pour ne pas être tentés de nous abaisser à de tels expédients. Nous avons, c'est vrai, comme tous les peuples, nos pages sombres ; nous avons, c'est vrai, comme tous les peuples, des tâches qu'il nous est pénible de trouver ça et là dans notre passé ; mais elles sont noyées dans un ensemble si loyal, si noble et si grandiose, qu'elles y disparaissent complètement ; et, de notre histoire, qui à chaque page voit surgir un nouvel idéal, idéal de foi, de justice, de liberté ou d'humanité, il se dégage un appel puissant à l'élosion chez l'enfant des plus sublimes passions, en même temps que la plus forte leçon de patriotisme.

Voilà déjà deux grands buts des études historiques. Il en est un autre, à mon sens de beaucoup le plus important : l'histoire est l'instrument indispensable de la culture sociale. Sous nos régimes démocratiques, la valeur individuelle joue un rôle essentiel dans la vie du pays ; et cela surtout, quand l'individu occupe par son intelligence ou son énergie un échelon plus élevé de la hiérarchie sociale. Or, c'est l'étude de l'histoire qui seule peut vraiment former le citoyen ; elle lui montre dans un passé lointain ou très rapproché, dans son propre pays ou dans tous les autres, l'action diplomatique et militaire, la vie politique, économique et sociale ; il verra ainsi comment, et pour quelles raisons, telle

politique a échoué ou réussi ; et il en tirera une leçon. Certes, dans la vie sociale, les mêmes causes ne produisent pas forcément les mêmes effets, car nulle part n'est plus grande l'action des impondérables ; mais il n'en est pas moins vrai, que, tout en écartant la possibilité d'établir des lois rigoureuses d'ordre politique et social, le souvenir des exemples du passé est quand même le plus sûr élément d'appréciation pour les événements et pour les actes du présent.

Mais, là encore, un danger peut se présenter. Le professeur, qui s'est fait à soi-même une doctrine, ne sera-t-il pas tenté de vouloir l'imposer à ses élèves, soit ouvertement, soit de façon détournée et indirecte. Ne voudra-t-il pas faire une sorte d'apostolat ? S'il agissait ainsi, il ne serait plus digne du titre d'historien ; car, par sa partialité, il serait inévitablement amené, peut-être même à son insu, à altérer la vérité historique. « Le bon historien n'est d'aucun temps, ni d'aucun pays, » a dit Fénelon ; il aurait pu ajouter : « ni d'aucune école politique ou sociale, ou du moins, car en tant que citoyen il est libre de sa pensée et de ses actes, il doit comme historien, ainsi que l'écrivait Fuseli de Coulanges, « faire complètement abstraction de soi-même ».

Mais, surtout, ce qui fera éviter au professeur cet écueil dangereux, c'est la compréhension très nette, que lui donneront ses premiers mois d'enseignement, que l'enfant et le jeune homme ne sont pas une pâle maléable, que l'on peut modeler à son gré ; mais que, bien souvent, par un sentiment de réaction, fréquent chez la jeunesse, il serait amené à prendre le contre-pied des idées et du système dont il sentirait qu'on veut l'imprégnier. Le résultat obtenu serait donc, là encore, tout l'opposé du résultat recherché.

L'enseignement historique doit être de la plus absolue impartialité : c'est de l'exposé précis des événements, sans les juger, ou, quand il s'agit d'une question particulièrement discutée, de l'exposé sincère des diverses opinions, qu'il faut seulement escompter un résultat de valeur éducative. C'est au jeune homme lui-même de se faire sa doctrine, au contact de la vie, suivant son tempérament. Mais il ne faut pas oublier que, beaucoup plus importante que telle doctrine politique ou sociale, domine l'intelligence des doctrines et des systèmes ; et c'est elle qui résulte vraiment des études historiques.

Tels sont, Messieurs, rapidement esquissés, les but généraux de l'enseignement de l'histoire. Et, dans les

graves circonstances que nous vivons, au lendemain d'une guerre qui a tendu à l'extrême tous les ressorts d'énergie de la nation, au moment où il nous faut restaurer les ruines accumulées, rétablir l'équilibre économique et social, et donner à notre pays la place qui lui revient dans le monde; les buts logiques des études historiques n'acquièrent-ils pas une importance toute particulière dans la formation de notre jeunesse. Il faut qu'elle soit pénétrée avant tout de l'amour de la patrie; mais à quoi servirait-il si les générations nouvelles n'étaient pas intimement convaincues de l'absolue nécessité du travail. Et, de plus, pour qu'elles puissent utiliser ces deux grandes forces, n'est-il pas avant tout nécessaire que la France de demain possède une intelligence publique qui lui permette de ne pas gaspiller ses efforts. Cela, à quoi servirait l'amour de la patrie, si l'il n'était pas suffisamment éclairé; et à quoi servirait le travail s'il restait imprudent pour le peuple qui l'aurait donné?

C'est de cet esprit qu'il faut imprégner la jeunesse. Et c'est en compréhendant ainsi son rôle, que l'historien-éducateur apporte sa pierre à l'édifice de la société.

Je termine, Messieurs, en vous renouvelant l'expression de ma gratitude, en vous remerciant de m'avoir accueilli parmi vous et de m'avoir donné ainsi le droit de participer aux travaux de votre compagnie.

Professeur MATHIS.

Discours du 6 Mai 1920

(Réception de M^e MATHIS)

Monsieur

En me désignant pour vous recevoir et pour répondre à votre discours, l'Académie du Var connaîtait toute la sympathie que je professe pour votre personne, et tel a été sans aucun doute le motif du choix qu'elle a ainsi fait. Mais si cette première raison n'avait pas suffi, il en aurait existé une seconde encore plus importante pour nous placer l'un à côté de l'autre : c'est que nous appartenons tous les deux à une même classe d'intellectuels ; nous sommes l'un et l'autre des « scientifiques ».

L'histoire que vous cultivez, est en effet une science, celle des sociétés, et ses enseignements se répètent à travers les âges comme les phénomènes qui constituent les manifestations du monde physique. De là, résulte pour l'histoire comme pour le savant la nécessité des mêmes qualités fondamentales. Ce sont la curiosité et la probité ; la curiosité qui n'est autre chose que le désir de connaître et qui constitue le levier le plus puissant des investigations et des découvertes ; la probité, qui est cette vertu sans laquelle nous ne pouvons travailler en toute indépendance à la recherche de la vérité. Ainsi donc l'historien et l'homme de science doivent posséder, pour remplir leur rôle intellectuel, les mêmes qualités morales, et l'un et l'autre rencontrent autant de difficultés pour les mettre en pratique. De même que le savant doit renoncer, le cas échéant, malgré tout l'amour-propre qui lui en coûte, aux idées préconçues d'une théorie brillante mais en désaccord avec les faits, l'historien lui aussi dans bien des circonstances doit faire bon marché de ses préjugés et de ses convictions antérieures pour se borner uniquement à la constatation objective et à l'interprétation logique des événements.

C'est en accomplissant intégralement ce devoir que l'histoire nous manifeste son utilité ; elle nous garantit ainsi de ces dangereuses illusions dont les hommes d'Etat, aussi bien que les peuples sont trop souvent le Jouet et qui en les égarant sur le sentier parfumé mais bordé de précipices des rêves et des vaines utopies, retardent leur marche sur la route abrupte du progrès.

Mais si l'historien et l'homme de science ont besoin des mêmes qualités essentielles, on aurait tort de penser que dans leurs déductions ils doivent user constamment des mêmes procédés. L'histoire est en effet, une science morale qui se distingue en plus d'un point des sciences purement expérimentales. Le principe fondamental de la philosophie des sciences physiques et naturelles, c'est qu'elles sont basées sur le déterminisme. Les savants considèrent les lois du monde comme invariables, bien que la possibilité de leur variation au cours des âges ait été envisagée par certains philosophes. Mais on n'a pas encore constaté une pareille variation et, si elle existait, elle serait tellement lente à notre époque que nous serions en droit de la négliger jusqu'à nouvel ordre. Aux mêmes causes correspondent toujours les mêmes effets : tel est l'acile de foi du déterminisme auquel tous les savants souscrivent sans réticence. Toutefois, un grand nombre de philosophes et d'hommes de science se résusent à appliquer une telle doctrine aux événements où l'homme entre en jeu et où sa volonté devient l'un des facteurs dominants ; c'est sur ce point en particulier que les sciences morales diffèrent des sciences physiques et naturelles.

Je ne suis pas de l'école de ces physiologistes éminents, représentants autorisés de la science biologique, mais dangereux philosophes, qui assimilent hardiment les sociétés à des organismes matériels, qui suppriment la volonté humaine, qui nient notre libre arbitre et que le développement logique de leur doctrine conduit même à refuser toute valeur à notre raisonnement. Comme l'a fort bien dit un illustre penseur, H. Poincaré, ce n'est pas à cause de leurs opinions philosophiques que ces physiologistes peuvent se considérer comme des savants. Nous respectons leur science, mais ce n'est qu'à l'intérieur de leur laboratoire. Je suis de ceux qui croient que dans une certaine mesure l'homme est maître de ses destinées. Nous sommes tous convaincus que nous agissons comme des hommes libres et non comme des automates, et c'est là, à mon avis, un fait

dont notre raison a une intuition directe, mais qui ne peut être contrôlé par aucune expérience. L'histoire ne saurait donc, à l'exemple des sciences purement expérimentales, être soumise d'une manière absolue à l'axiome fondamental du déterminisme! Je ne citerai à l'appui de cette thèse qu'un seul fait bien caractéristique.

Dans un récent article paru dans «La Revue des Deux Mondes», le Général Mangin rapporte que le Général allemand Von Klück, interrogé par des journalistes neutres sur les causes qui ont fait perdre à nos ennemis la bataille de la Marne, répondit à l'un de ses interlocuteurs: « Nous avons été peut-être trop savants », et à un autre, un Suédois: « Il y a une raison qui prime les autres, une raison qui est entièrement décisive; car elle a permis aux autres de se manifester. C'est l'aptitude tout à fait extraordinaire et particulière du soldat français à se ressaisir rapidement. c'est là un facteur qui se traduit difficilement en chiffres et qui par conséquent déroute le calculateur le plus précis et le plus prévoyant. Que des hommes se fassent tuer sur place, c'est là une chose bien connue et escomptée dans chaque plan de bataille. On prévoit que telles et telles compagnies doivent se sacrifier sans reculer à tel endroit précis pendant tant et tant de temps et on en tire des conclusions utiles. Mais que des hommes ayant reculé pendant dix jours, que des hommes qui couchent par terre et qui sont à demi-morts de fatigue puissent reprendre le fusil et attaquer au son du clairon, c'est là une chose avec laquelle nous n'avons jamais appris à compter; c'est là une possibilité dont il n'a jamais été question dans nos Ecoles de guerre ». L'Etat-Major Allemand a donc avoué qu'à la bataille de la Marne il avait été trop déterministe dans ses conceptions et que telle fut la cause de sa défaite. Dans les données du problème qu'il avait à résoudre, il n'a pas tenu compte de l'élément le plus important, le facteur psychologique qui dans la circonstance était le moral du soldat français. Ce facteur dont l'action est plus ou moins efficace dans tous les événements de l'histoire, est, il est vrai, mobile, insaisissable, intraduisible en chiffres; il dépend sans aucun doute des états antérieurs des collectivités qui sont en jeu; il est peut-être aussi fonction dans certains cas d'autres impondérables que nous ne connaissons pas encore et auxquels pour ce motif nous donnons la vague dénomination de hasard; en tout cas, il semble qu'on ne saurait en prédire ni la direction ni l'intensité et qu'il ne puisse être fixé

qu'au moment où il se manifeste pour orienter définitivement le sens des événements.

C'est pour ce motif que la tâche philosophique de l'historien est encore plus difficile que celle du savant. Quand on a dit de l'histoire qu'elle n'était qu'un perpétuel recommencement, on a exagéré sans aucun doute ses qualités positives. Si certains événements historiques ont été jusqu'alors toujours suivis des mêmes conséquences, ce résultat tient apparemment à ce que dans des conditions matérielles et morales identiques, les mêmes collectivités ont une tendance à agir toujours de la même façon ; mais ce n'est pas là un principe immuable auquel on pourrait donner la valeur de telle ou telle loi scientifique. Dans l'histoire les mêmes causes produisent souvent les mêmes effets ; mais cette vérité n'est pas générale et elle comporte de nombreuses exceptions, qu'on ne saurait prévoir.

Il faut donc à l'historien une largeur de vues et une indépendance encore plus grandes qu'à l'homme de science. Outre les qualités d'observation, de généralisation et de déduction qu'il doit partager avec le savant, il lui est indispensable de bien connaître les réflexes plus secrets du cœur humain, et cette connaissance il doit la posséder, soit qu'il s'agisse de l'homme isolé, soit encore qu'il y ait lieu de disséquer ces collectivités qui sont si différentes de celles des unités qui les composent. C'est l'étude encore bien rudimentaire de ces éléments psychologiques de l'humanité qui devra former de plus en plus les conclusions philosophiques de l'histoire, et c'est elle qui peut-être nous livrera dans l'avenir le secret des lois sociologiques, beaucoup mieux que ces théories inventées de toutes pièces qui éblouissent si facilement les esprits superficiels, mais qui n'ont qu'un seul et grave défaut, c'est de ne pas être basées sur l'expérience. L'histoire et sa fille, la sociologie, ne peuvent s'inventer ; elles doivent inscrire elles-mêmes leurs gestes sur les tablettes du temps.

A notre époque que dominent tant de soucis matériels, les nations ont besoin plus que jamais d'esprits pratiques et d'hommes d'action. Pour former de tels sujets, peut-on trouver des moyens plus efficaces que l'étude des sciences expérimentales et celle des sciences morales ? Plût à Dieu que certains hommes d'Etat qui ont dirigé dans ces dernières années les destinées du Monde, eussent mieux connu les enseignements de l'histoire ! Nos diplomates auraient pu faire de la meilleure besogne ; la paix

et le relèvement de l'Europe auraient reposé sur des bases moins fragiles. Malheureusement, les illusions ont encore conservé un rôle prépondérant dans la conduite des peuples et l'homme paraît devoir être encore longtemps la victime inconsciente de ces rêves chimériques...

Quoiqu'il en soit, vous représentez ici, Monsieur, dans le domaine de l'esprit l'une des branches les plus importantes de l'éducation contemporaine, et c'est une raison pour que notre Société se réjouisse de vous compter parmi ses membres. Les qualités qui sont nécessaires au bon historien, vous avez montré que vous les possédez, en écrivant diverses œuvres remarquables, malheureusement encore inédites, mais que nous espérons vous voir publier bientôt. Dans votre mémoire sur « Chateaubriand au Congrès de Vérone », vous avez fait preuve non seulement de probité et de courage, mais encore d'un réel talent d'observation et de jugement, et c'est ainsi que vous n'avez pas craint de vous attaquer à une légende accréditée depuis longtemps et de représenter sous son vrai jour politique, celui d'un ambitieux et d'un intrigant, l'idole que fut ce grand écrivain dont seul le génie littéraire mérite l'admiration de la postérité. Dans votre « Etude sur le Sénat Romain, au temps d'Auguste » où vous avez essayé de démasquer l'énigmatique figure du premier Empereur Romain, en rectifiant sur plusieurs points importants la chronologie de son règne, dans votre « Etude sur le *portorium vini* (les droits de douane sur le vin), en Gaule Narbonnaise sous la République, vous avez su habilement tirer de divers documents épigraphiques, paléographiques et philologiques les conclusions les plus sûres d'un esprit positif. Enfin vous avez montré par votre conduite dans la grande guerre, que votre cœur n'était pas au-dessous de votre intelligence. Réformé pour maladie grave pendant votre service militaire, vous n'avez pas hésité à vous engager en août 1914, et après 49 mois de front, vous êtes revenu lieutenant d'artillerie et décoré de la Croix de Guerre. Vous avez ainsi mis en lumière vos qualités ataviques. En prouvant que chez vous l'intellectuel se doublait d'un patriote et d'un homme d'action, vous vous êtes proclamé le digne fils du Chef d'Escadron d'Artillerie Mathis, un héros de la guerre de 1870.

L'Académie du Var, croyez-le bien, apprécie pleinement tous vos mérites et c'est à l'unanimité qu'elle vous a élu. Prenez donc place en notre compagnie au nom de laquelle je vous souhaite la bienvenue. Quant à

moi, qui ai eu l'honneur et le plaisir de vous adresser ces paroles, je suis, heureux que les sciences morales nous aient envoyé en votre personne un distingué et sympathique représentant ; car l'histoire est la sœur de ces sciences exactes ou purement expérimentales qui ont contribué à former mon esprit, et elle exige chez ceux qui la cultivent les mêmes vertus qui se résument dans le goût de la méthode et dans l'amour permanent et désintéressé de la vérité.

Commandant RAT

Toulon, le 6 mai 1920.

Discours

de

M. EMMANUEL BOURGES

Récipiendaire

Messieurs, En 1735, le 30 novembre (Oh ! ce n'est pas d'hier), Voltaire, écrivant à l'abbé d'Olivet, membre de l'Académie Française, terminait sa lettre de cette façon plaisante : « Adieu, mon cher Abbé. Je vous aime et je vous estime de tout mon cœur quoique vous soyez académicien. — Vous êtes digne de ne pas l'être »... Eh bien ! moi, j'avoue humblement ne pas mériter d'être de votre Société, qui contient tant de talents, tant de capacités, tant de personnalités. Je vous salue tous profondément, mes chers confrères, et particulièrement vous, Monsieur le Président, aussi vaillant général devant l'ennemi que père stoïque devant la douleur (1). Pourtant, vous m'avez dit : « Dignus es intrare » — Que penser ? Sinon, qu'à travers ma modeste personne, vous avez voulu approuver, encourager ceux qui s'occupent d'œuvres de charité et d'éducation populaire par devoir et qui se sont mis, avec leur cœur, au service de la cité, de la Patrie et de l'Humanité.

Je vous sais un gré infini de l'hommage rendu ainsi au bien. Je dirai qu'on n'a pas grand mérite à être charitable et dévoué, quand on a le bonheur d'être Français, d'appartenir à une famille chrétienne et d'avoir de bons parents. D'ailleurs, « *Homo sum et nihil humani a me alienum puto* », a dit Térence. (Je suis homme et rien de ce qui touche à l'humanité ne doit m'être étranger.) De plus, tout Français a le devoir de se montrer digne de ce nom et fier d'appartenir à notre nation, « émancipatrice et initiatrice du genre humain, nourrice des idées générales du Monde », —

(1) Général Castaing.

(selon la belle expression du grand tribun, Gambetta) Servons passionnément et glorifions notre belle Patrie, cette mère chérie, qui a été si odieusement agressée et blessée, en août 1914, par un ennemi barbare, mais qui a été sauvée et guérie à jamais (espérons-le) par l'héroïsme de ses fils et aussi de ses filles ! Le rôle de la Femme Française, pendant ces dernières années, a été sublime. La femme, être de douceur et de bonté, ange du foyer, s'est élevée par amour, par charité, par sacrifice, aux plus hauts sommets. Admirons-la sur le piedestal, qu'elle a su se dresser elle-même ! Et pourquoi ne pas lui donner dans la paix, les droits et les priviléges de l'homme, puisqu'elle a été son égale dans la guerre ?

Je vous entretiendrai, Messieurs, de ce que je connais le mieux, de ce que j'aime le plus — et ma tâche en sera d'autant facilitée — je veux dire ! la charité, l'éducation populaire, le bien public, l'amour de l'Humanité.

Ah ! que je regrette de ne pas savoir parler en vers ! Un tel sujet mériterait un beau poème. Il faudrait la langue des dieux pour m'exprimer dignement et vraiment. Ici-même, le 26 janvier 1870, notre éminent frère, Jean-Aicard, que je me plaît à citer en prose, disait dans son discours de réception à la Société Académique du Var, (il avait vingt ans à peine) : « Puisque c'est au titre, encore trop peu justifié, de poète que je dois l'honneur que vous me faites, j'en veux montrer quelque reconnaissance à la poésie même, à cette beauté des êtres et des choses, à cette splendeur du vrai ».

Il est parmi vous, Messieurs, un autre poète, bien modeste, mais bien grand, et des « lauriers nous passons aux troènes », c'est le maître aimé et vénéré François Fabié, qui a si bien chanté la Terre et magnifié le paysan et la paysanne de France pendant la guerre :

... « Car jamais ne tarit et jamais ne se fane
La tige sur laquelle, en un temps tout pareil,
Comme une fleur des blés lorrains apparut Jeanne ;
Et l'on a beau saigner la France paysanne,
Jeaques Bonhomme tient debout sous le soleil

... « Aussi, quand nous aurons chassé l'envahisseur,
Et que nous fêterons la sainte délivrance,
Je voudrais qu'on te mit, toi, mère, ou veuve ou sœur,
Au milieu des héros à la place d'honneur,
Gardienne du sol, paysanne de France ! »

L'Académie du Var a l'avantage de posséder encore d'autres poètes ; les uns, délicats et charmants ; les autres vibrants et sonores.

Parlant après le cher Maître, si acclamé (1), et après nos deux confrères, si intéressants et si appréciés (2), mon émotion est grande et je crains de n'être pas assez académique. Je n'ai pas encore l'habitude... Je m'exprime donc simplement, dans la langue qui est la plus ordinaire, en ajoutant des citations — et chacun y gagnera, — mais avec mon âme de poète et mon cœur de Français.

Tout en redoutant ce discours de réception, imposé par la coutume, je m'en réjouis, puisqu'il me permet d'acquitter envers vous, Messieurs, ma dette de reconnaissance, par amour pour votre bienfait.

J'ai dit « amour », mais l'amour n'est-il pas le premier mouvement de l'âme, le premier sentiment du cœur ? Aimer pour nous, aimer pour les autres est le but unique de la vie. Envers autrui, c'est la charité, la fraternité, la solidarité et l'amour de l'Humanité, qui est la plus belle et la plus grande manifestation de l'âme. Nous voudrions voir tous les hommes libres, égaux et frères. Aussi, travaillons de notre mieux à cette noble tâche, par bonté ! sachons être bons ! Nous le sommes foncièrement.

Certes, il y aura toujours, quoiqu'on fasse, des heureux, des riches et des malheureux, des pauvres ; mais ces derniers de moins en moins, si nous le voulons sincèrement. On ne peut, à la vérité, songer à la répartition parfaite de la félicité, pas plus qu'au partage intégral des biens, au communisme.

« Car » comme a dit superbement Victor-Hugo :
... « Dieu mit ces degrés aux fortunes humaines.
Les uns vont tout courbés sous le fardeau des peines ;
Au banquet du bonheur bien peu sont conviés.
Tous n'y sont point assis également à l'aise
Une loi, qui d'en-bas semble injuste et mauvaise,
Dit aux uns : jouissez ! aux autres : Enviez ! —
— Cette pensée est sombre, amère, inexorable,
Et fermenté en silence au cœur du misérable.
Riches, heureux du jour, qu'endort la volupté,
Que ce ne soit pas lui qui des mains vous arrache

(1) M. Jean Aicard ; (2) M. Mathis et le Commandant Rat.

Tous ces biens superflus où son regard s'attache :
Oh ! que ce soit la charité ! »

Il n'y a pas que la charité qui consiste à être bon, généreux, pitoyable pour les infortunés, les déshérités, je ne dis pas qui nous pousse à faire l'aumône — car partager l'or, les biens dont nous sommes les simples dépositaires, est une dette sacrée.

Il en est une autre, obligatoire aussi, qu'on ne pratique presque pas, c'est la charité « intellectuelle et morale ». Efforçons-nous d'établir le juste équilibre de l'argent et de l'esprit, guidés uniquement par notre bon cœur !

Ceux qui savent, doivent partager leur science avec ceux qui ignorent, de même que les riches doivent partager leur trésor avec les pauvres.

Chacun a droit ici-bas à sa part de bonheur matériel et de bonheur moral. « Donner son or, c'est bien, mais donner son cœur c'est mieux ». Lui seul, en effet, peut soulager les âmes et dans les âmes, il y a aussi des souffrances cruelles, des larmes amères.

Pour l'égalité de l'esprit,... donnons à ceux qui en ont besoin notre savoir, nos connaissances, nos capacités ; développons, si nous sommes vraiment supérieurs par le travail, si nous sommes mieux doués, les facultés intellectuelles et morales d'autrui. Mais que ce soit charité ou éducation faisons-le avec désintéressement et par devoir !

.... « Le premier des devoirs, c'est de croire au devoir.

Et pour y croire, il faut la foi qui nous enflamme
Et nous fait accepter de croire sans savoir ».

Ces beaux vers sont du général Bruneau, un combattant de la grande guerre.

Autant il est doux, réconfortant de faire son devoir simplement, autant il est cruel, affreux, d'être injustement accusé de ne pas le remplir !

Nous serons récompensés du bien causé à notre prochain, non par la reconnaissance, l'ingratitudo et l'oubli existant malheureusement, mais par un sentiment tout intime, le sentiment du devoir accompli. Cette satisfaction, intérieure, est la plus grande de toutes et la plus enviable. La joie de faire du bien est autrement touchante, croyez-moi, que celle de la recevoir. C'est

un plaisir qui ne s'use point et qui se renouvelle à chaque bonne action.

On s'accoutume véritablement à la charité, au dévouement, au don de soi et on ne peut se passer de pratiquer ces vertus impérissables de notre race, tant il est vrai que l'habitude (la bonne comme la mauvaise) — est une seconde nature. Si nous devons de la gratitude à ceux qui nous aident, nous consolent, nous soulagent, n'ayons pas de haine pour ceux qui nous font souffrir, nous méprisent.

Pourtant, souvenons-nous toujours du mal causé par nos ennemis d'hier et de demain, et flétrissons à jamais les abominations allemandes ! Il y a par trop de deuils, de ruines, de misères ! Secourons, autant que nous le pourrons, les victimes de la guerre, les régions dévastées, les villes anéanties et que Toulon aide grandement l'onchery, sa chère filleule — martyre des Ardennes. Mais taisons cette légitime révolte de notre âme et revenons à l'éducation. Le Comte Louis de Clermont Tonnerre, descendant d'une illustre famille du Dauphiné, commandant de zouaves, tué au champ d'honneur, a dit avec raison et éloquence : « Le noble, aujourd'hui, c'est l'éducateur, c'est celui qui met en valeur le capital concret ou abstrait qu'il a reçu, qui s'en sert pour améliorer l'état matériel ou moral de ses frères, qui leur tend une main généreuse pour monter, pour gravir d'échelon en échelon ; le noble, c'est le social. Pour faire cet office, il n'a pas besoin d'ancêtres ; il est lui-même un ancêtre et il ne lui faut que du cœur. »

L'éducation doit être générale. Il semble qu'actuellement on s'attache trop à l'éducation physique — en dehors de la préparation militaire, indispensable chez nous — au préjudice certain de l'éducation intellectuelle et morale de la jeunesse. N'ayons garde, cependant, d'observer l'adage latin « *Mens sana in corpore sano !* »

Messieurs, une voix très autorisée a montré récemment, les difficultés des ouvriers de l'esprit pour vivre et la bienveillance des pouvoirs publics pour les ouvriers manuels et a proclamé la nécessité de rétablir l'équilibre, car il ne faut pas oublier que c'est surtout des hommes exerçant les professions dites libérales que le pays attend à la fois, et son développement intellectuel et sa renaissance économique.

Nous avons parlé de la grandeur de l'éducateur, mais quel beau rôle aussi que celui du professeur, de l'ins-

tituteur, qui pétrit l'âme, qui forge le caractère de l'enfant à lui confié. Un instituteur de village a pu dire, avec juste fierté, au lendemain de notre admirable mobilisation de 1914 : « C'est pourtant nous qui avons fait cette France-là ! » Et les professeurs, les instituteurs ont donné l'exemple à leurs élèves, en mourant très nombreux sur le champ de bataille ! Honneur à eux !

En dehors de ces « instructeurs » de profession, il y a et il faut qu'il y en ait d'autres, volontaires, ceux-là (ce sont les éducateurs populaires, pour les humbles, pour les ouvriers, dont on doit toujours cultiver l'intellect, le moral et le besoin d'art. Après leur pénible labeur, il leur faut un délassement quelconque, littéraire ou artistique, ils ont soif de beauté et d'idéal. C'est pourquoi, il est bon, il est salutaire qu'ils aillent au théâtre, au concert, voire au cinéma, qui vulgarise l'art, la science, l'industrie, fait connaître la belle nature et les curiosités mondiales. En dehors de ces saines distractions, le peuple a droit à des cours gratuits sur toutes les branches de l'enseignement et à des conférences sur tous les sujets politiques et sociaux. Il ne sait pas, ce peuple, au bon sens inné et au jugement sûr, ou du moins il ne sait pas assez, ou alors il sait mal et il veut apprendre, être instruit, se perfectionner, connaître le vrai, le bien, le beau, et le plus souvent hélas ! il entend tout le contraire, mensonges et utopies. Sont bien coupables, les « responsables », ceux qui pouvant l'éclairer, l'avertir, améliorer son sort, ne le font pas...).

La presse, les écrivains doivent aider puissamment à cette bonne éducation populaire. Il y a encore des œuvres sociales, des groupements de toutes sortes à développer, des patronages, à multiplier et le comte Albert de Mun, le créateur des cercles catholiques d'ouvriers a été un grand apôtre.

De même, le pape Léon XIII ! Imitons ces exemples !

Rien n'est plus beau que de se vouer tout entier à la défense d'une noble cause, d'une sainte cause et d'être un apôtre du bien, un bienfaiteur ! Le bienfaiteur est celui qui rend service à quelqu'un, à son pays, au genre humain. Plus encore que dans l'airain, le bronze ou le marbre, le titre de bienfaiteur « d'amis du peuple » est gravé dans le cœur de toutes les générations. Et ici, permettez-moi, Messieurs, de me rappeler avec vous, quelques insignes bienfaiteurs de l'humanité : Nous,

Français, bénissons particulièrement la mémoire de St-Vincent-de-Paul, qui institua les admirables sœurs de la Charité et l'Établissement des Enfants trouvés. L'Abbé de l'Epée, fondateur de l'Institut des Sourds-Muets, auxquels il apprit à se faire comprendre au moyen de signes conventionnels. Valentin Hauy, fondateur de l'Institut des Jeunes Aveugles et inventeur des caractères en relief avec Braille, aveugle lui-même depuis l'âge de trois ans. Puis, le grand Pasteur, si bon, si simple, si désintéressé, qui un jour, à Dôle devant sa maison natale, pauvre boutique de tanneur, s'écria en sanglotant : « O mon père et ma mère ! O mes chers disparus, qui avez si modestement vécu dans cette petite maison, c'est à vous que je dois tout ! » Pasteur qui a vaincu la rage, qui a triomphé de la mort ! Joignons-lui son éminent premier disciple, le docteur Roux, inventeur du traitement de la diphtérie, sauveur de milliers et de milliers d'enfants du terrible croup. Tout près de nous, Branly, qui inventa la télégraphie sans fil, complétée par l'Italien Marconi. Ainsi combien de vies humaines épargnées ! Combien de sombres drames de la mer évités ! Grâce à la T. S. F., pendant la guerre, les torpillages allemands n'ont pas produit tout le mal que voulaient nos sauvages ennemis.

Il est d'autres bienfaiteurs, d'autres hommes qui ont bien mérité également et de leur Patrie, et de l'Humanité ; ce sont les grands vainqueurs, les sauveurs de la civilisation contre la barbarie, les « Poilus » de 1914-1918 ! Les académiciens admettront, certainement, ce mot dans leur dictionnaire, car les « Poilus » sont immortels eux aussi.

Notre passage ici-bas est très court. C'est pourquoi, aimons-nous les uns les autres, selon l'Evangile, et, par amour, faisons le plus de bien possible ! Tentons tout pour être heureux et donner du bonheur à ceux que nous aimons ! Voir ses semblables heureux par soi-même est une joie immense et la seule vraie. Le bonheur de chacun doit être notre bonheur ; les douleurs, les misères d'autrui doivent être nos douleurs ; nos misères et le cœur de tous doit ne former qu'un seul cœur, battant pour le bien. Ayant le même cœur, nous aurons le même esprit et, par suite, le même moral, la même conscience. Voilà l'Union sacrée, la plus intime !

Pendant cette guerre, la conscience et le moral français qui étaient uns, n'ont jamais failli et cela à con-

tribué grandement à la Victoire. Continuons dans la Paix, si difficile, ce qui nous a sauvés dans la guerre !

La charité, inséparable du dévouement et de l'abnégation, se perfectionne par le sacrifice. La plus grande marque d'amour est de se sacrifier, de souffrir et de mourir pour ceux qu'on aime, pour son pays. Donner sa vie, est véritablement, le comble de la charité.

Ceux qui le font pour une religion, une doctrine, une cause quelconque, pour le progrès de la science, le bien de l'humanité sont des martyrs. En parlant de sacrifice, de martyre, notre devoir n'est-il pas d'adresser un souvenir ému et reconnaissant à nos frères de France, qui au nombre de 1.400.000 viennent de mourir pour la grandeur de la Patrie et le bonheur de l'humanité ?

Gloire à nos morts, immortels comme la France !

J'ai fini, Messieurs, Je crains, je le redis, de n'avoir pas été assez à la hauteur de ma tâche, j'entends assez académique. Mais c'est mon cœur de patriote et mon amour du bien qui m'ont seuls dicté mon discours. De plus, je suis un débutant ici et vous m'avez déjà excusé....

Je laisse la parole à un plus digne, à celui qui a bien voulu, il y a un mois, faire le rapport qui a entraîné votre vote et qui, aujourd'hui, me fait le grand honneur de me répondre (1). Il sait mon amitié aussi respectueuse que sincère. De même, mes deux distingués parrains savent ma sympathie profonde: l'un l'apôtre du bien (2), l'autre le civique par excellence (3).

M'inspirant d'un ancien Président de l'Académie du Var, je dirai, et ce sera ma conclusion: Mon ambition, Messieurs, sera pleinement satisfaite si vous pouvez penser de moi, lorsque je m'assierai sur le fauteuil que vous m'avez offert, en modifiant la phrase de Voltaire: « C'est un académicien maintenant, il est vrai, mais il l'est si peu qu'on doit lui pardonner » :

Emmanuel BOURGES.

(1) Intendant général Blanchemain.

(2) Commandant Morazzani; (3) Inspecteur Danoy.

Réponse

de M. l'Intendant Général G. BLANCHENAY

Monsieur,

Vous avez été présenté à l'Académie du Var par deux hommes, qui jouissent dans la cité, de l'estime la plus grande pour leur haute valeur sociale: Le Commandant Morazzani et Monsieur Danoy. Chargé moi-même de faire le rapport d'usage sur votre candidature, je disais: « Monsieur Emmanuel Bourges possède les qualités précieuses, qui font d'un homme du monde. Aimable, avenant, serviable, un apôtre du bien, toujours prêt à servir par ses dons d'organisateur, de poète et de diseur, les œuvres humanitaires et généreuses. »

Aussi, en vous recevant au milieu de nous, l'Académie du Var a voulu témoigner, et le cas qu'elle fait de ces qualités et son affectueuse sympathie à un de ceux qui les pratiquent. Il est de règle, Monsieur, que la personne qui répond au récipiendaire fasse une incursion dans son passé pour le présenter plus intimement, à ceux qui l'ont accepté comme frère. Vous allez donc me le permettre, et j'insisterai sur une partie douloreuse de votre vie, puisqu'elle a donné lieu à des interrogations récentes plus ou moins bienveillantes, auxquelles vous venez de faire vous-même une allusion à laquelle je ne m'attendais pas. Je veux parler de vos services pendant la guerre. Je le ferai en homme très averti, qui ne craint pas d'être démenti et qui a la conviction qu'il rend ainsi service à vous-même, Monsieur, et à l'Académie qui vous reçoit.

Vous avez eu une mère créole qui, digne sœur-aînée de ces femmes françaises, dont vous venez de relater

la conduite pendant la guerre, avait su mériter à Saint-Louis du Sénégal — i aucours d'une terrible épidémie de fièvre jaune — le respect et l'admiration par son dévouement inlassable. Veuf à quarante-trois ans, dans des circonstances épouvantables, votre père, chef de bataillon, officier de la Légion d'honneur, vingt-et-une campagnes, avait devant lui une brillante carrière. Il préféra se consacrer tout entier à ses fils, dont l'un, c'était vous, Monsieur, était déjà d'une santé délicate, pour en faire des hommes de bien. J'entends les principes qu'il vous donnait, si j'en juge par le dévouement dont il a fait preuve tous les jours, ces dernières années, aux œuvres de guerre, notamment celle des Obsèques militaires.

Voilà, Monsieur, si je ne me trompe, les sources de cet esprit d'altruisme et de ce charme un peu créole que nous reconnaissions en vous.

Mais, hélas ! vous avez été moins heureux du côté de la santé, et quand l'heure est venue de faire, avec la classe 1903, votre service militaire, vous fûtes ajourné deux ans de suite et, enfin, définitivement exempté en 1906 pour faiblesse du cœur et faiblesse de constitution. Vous manquiez de cœur, Monsieur, et après le discours que nous venons d'entendre, remarquons combien les mots ont parfois une amère ironie. Vous ne souffriez pas, alors, de cette décision du Conseil de révision, car nul en 1906 ne prévoyait 1914. Mais, incapable de servir votre pays par les armes, vous vous attachiez aussitôt à le servir autrement. A Marseille, « Etudiant en Droit », vous vous dévouez à l'Association Polytechnique et à l'Université Populaire, dont vous êtes secrétaire. Dans cette ville, vous faites une conférence sur la Martinique, le pays de votre mère, et sur le cataclysme de Saint-Pierre, ainsi que deux publications, qui vous valent les félicitations du Président de la République. Vous collaborez à la Provence universitaire, vous publiez des articles sur Reyer et sur le Lavandou où vous rencontrez le maître, l'illustre auteur de Sigurd et de Salambô. Vous vous occupez de toutes les fêtes charitables, à Toulon, celle des blessés russes de la guerre russo-japonaise ; celle de la Goutte de Lait, de la Ligue contre la Tuberculose et bien d'autres ; la liste en serait longue. Bref, vous commencez à avoir la manie de vous mettre toujours en avant, dès qu'il faut payer de sa personne et de toute sa personne, avec son talent et son cœur. Excusez le mot manie, Monsieur, et lisez Larousse. Vous

verrez que: « C'est une surexcitation générale et permanente des facultés intellectuelles et morales ». Tout le monde vous reconnaît là.

La guerre arrive, et voici le moment pénible de votre vie, celui qui vous a arraché des larmes, celui que je vais préciser. Août 1914 ! Vous êtes exempt de tout service militaire, vous, le patriote, vous l'homme du dévouement, vous le fils d'un officier. Oh ! Non, dites-vous. Et vous demandez aussitôt à signer un engagement. Hélas ! Ceà vous est refusé : La France a déjà choisi ses fils pour la défendre et vous n'êtes pas du nombre des élus. On ne veut même pas vous prendre dans un service auxiliaire. Vous êtes exempté tout à fait. Vous devez rester à Toulon inutile. Eh ! bien, vous ne serez pas inutile, et, par un joli geste, vous allez à vos frais, missionnaire volontaire et laïque, courir les hôpitaux, distraire les blessés par des conférences, des récitatifs : vous faites comme Botrel et comme lui, vous êtes spécialement autorisé par les autorités militaires.

Entre temps à Paris, vous repassez devant le Conseil de révision, le 22 décembre 1914. Encore une fois on ne veut pas vous prendre. Alors — vous continuez : bien plus — vous vous faites le porteur de nouvelles entre les blessés et leurs familles. Errant dans les gares et les trains bondés, vous êtes souvent malade de surmenage.

Enfin, en avril 1917, alors qu'à bout de souffle, la France cherche encore avec la fauscuse loi des récupérés du 20 février, dite loi Dalbiez, parmi tous les laissés-pour-compte, ceux qui peuvent être bons à quelque chose, vous êtes — enfin — classé dans le service auxiliaire au 4^{me} Régiment d'Infanterie coloniale et vous avez la fierté de porter l'uniforme français. Mais la classe 1903, à laquelle vous appartenez, doit être gardée dans les dépôts et cependant, vous demandez à partir comme volontaire aux armées ; vos chefs hésitent, puis, sur vos instances, dont la preuve existe, vous êtes envoyé à Nancy et dans la zone militaire de Blénod-les-Toul. Hélas ! Monsieur, si votre cœur était grand, vos forces étaient petites ; car à peine arrivé, le froid vous saisit, vos fonctions vous surmènent, vous tombez malade. Vous entrez à l'hôpital de Toul, puis c'est la convalescence à Toulon ; une nouvelle tentative là-bas et vous êtes condamné à renoncer à vos rêves et à rester — cette fois, sans appel — au dépôt de votre corps, pour y apprendre par les communiqués

journaliers, les belles victoires, où vous réviez de prendre une part.

J'ai fini, Monsieur, le récit appuyé sur des faits contrôlés et sur des dates exactes, de votre rôle pendant la guerre et tout le monde sera d'avis qu'il fut tout à votre honneur.

J'ai tenu, bien qu'il put vous paraître cruel, à le bien préciser. C'est avec une émotion poignante que j'ai pris connaissance de tout cela. Je sentais comme un frère, tout ce que vous éprouviez vous-même et je voudrais, Monsieur, que tous vous tendent la main comme je le fais et aient pour vous l'estime complète et affectueuse que nous vous devons.

Mon discours de bienvenue pourrait se terminer ici ; mais il est d'usage académique, après avoir fait un éloge, d'ajouter quelques critiques et vous m'en fournissez l'occasion que je m'empresse de saisir. En vous écoutant, J'ai entendu avec quelque regret la phrase suivante : « Il semble qu'actuellement on s'attache trop à l'éducation physique au préjudice — certain — de l'éducation intellectuelle et morale de la jeunesse. » Oh ! Monsieur, vous venez de prouver que ce n'est pas seulement avec la beauté de l'âme que l'homme fait tout son devoir, mais qu'il faut aussi un corps vigoureux. Au lendemain de cette guerre, où nous avons tous pu comparer nos petits soldats, si braves par le cœur, à ces robustes anglo-saxons qui combattaient à leurs côtés, quel est celui d'entre nous qui ne désire voir notre race s'améliorer. Et comment ? Si ce n'est par les exercices physiques, par la pratique des sports ; la marche qui donne le souffle ; la boxe et l'escrime qui donnent le courage ; le cheval qui donne la hardiesse, la natation qui donne l'endurance et le calme ; le foot-ball qui fait aimer la lutte.

Certes l'apôtre, le philosophe, le savant font du bien à l'humanité, mais l'homme fort en fait aussi par l'ascendant de sa personne. Si les premiers prêchent et enseignent ; le second, commande. Un ordre, une bonne loi font mieux qu'un long discours. Le résultat est immédiat autant que l'autre est lointain. Faites-nous, Messieurs les éducateurs, une jeunesse robuste, vigoureuse ; qu'elle s'habitue à voir le danger et à le vaincre, soit par la force, soit par l'adresse. Cela la formera à juger sainement, à être brave et elle comprendra mieux la vie, ses luttes et même ses besoins de fraternité et d'altruisme.

Et surtout, cela l'entraînera au travail par l'horreur de la rêverie et de l'inaction, sources néfastes des jalousies sociales, des dissensions politiques, des querelles de pensée, de tout ce qui divise.

Entraîner l'enfant au travail et à l'action, l'action qui pendant toute la vie doit être le but où l'on marche, avec l'enthousiasme de la jeunesse, la vigueur de l'âge mûr et la sérénité de la vieillesse ; l'action qui donne toute joie, soit qu'on la prépare, soit qu'on l'accomplisse, soit qu'ensuite le corps apaisé et l'âme ravie on la revive par le souvenir, dans la délicieuse fatigue de tout l'être.

Agir, c'est vivre, c'est créer et si, se sentant plein de force, l'homme est avec cela l'homme de bien, dont vous venez, Monsieur, de faire un si beau portrait, cet homme fera des choses grandes et utiles. Il vaut mieux être un lutteur qu'un martyr dans la vie, car le premier peut gagner la victoire qui est utile à tous et le second n'aura que la couronne qui est à lui seul. Mais, Monsieur, vous êtes, j'en suis persuadé, tellement de mon avis que vous donnez vous-même l'exemple constant de l'action ; vous êtes orateur, poète en prose tout au moins, organisateur toujours. Vous vous prodignéz. Vous répondez à toutes les demandes de concours qui vous sont adressées pour une belle œuvre. Ce sont ces titres que l'Académie du Var a voulu honorer en votre personne. Elle vous accueille donc avec satisfaction, prêt à faire appel à vos talents charmants pour ses séances, que son si aimable et si distingué président sait rendre chaque jour plus attrayantes. Monsieur, soyez le bienvenu !

Dans les nombreuses réunions où vous vous êtes prodigué cet hiver, pour faire d'une façon toujours généreuse la charité par l'apport de vos talents, vous avez à deux reprises parlé de Rostand que vous aimez, sans doute parce que, par réaction contre le naturalisme et le genre rosse, il a mis sur la scène des personnages enthousiastes qui aiment ce que vous aimez et disent ce que vous venez de dire. Et si vous n'avez oublié ni l'Aiglon ni Chantecler, vos préférences m'ont paru aller surtout à celui qui, au milieu des précieux, des burlesques, des tire-laine, coupe-jarrets et seigneurs frélatés de l'Hôtel de Bourgogne, sait montrer son âme nette et sa conscience propre, qui, aimant une femme se dévoue à son rival, fait ses lettres d'amour et parle pour lui comme il le ferait pour soi-même, moins pas-

sionné qu'amoureux de bien dire, un peu rêveur, un peu naïf, mais toujours épris de belles choses et toujours confiant dans la noblesse de l'âme humaine, vit et meurt avec ses illusions et son panache. Vous voyez qui je veux dire.

Eh ! bien, Monsieur, soyez à l'Académie notre Cyrano ! Vous avez avec lui bien des ressemblances — c'est du moral que je parle, cela s'entend — et comme ici, nous aimons tous et Rostand et Cyrano, comme, ainsi que vous, nous admirons nos chers Maîtres Jean Aicard et François Fabié, nous communierons ensemble avec vous dans la même affection pour l'art d'exprimer noblement de nobles pensées.

G. BLANCHENAY.



Mémoires Originaux



Discours

prononcé à la Séance solennelle, annuelle et publique
de l'Académie du Var,
le 12 février 1920
par
M. le Général CASTAING.

Mesdames, Messieurs,

Je commence par exprimer la vive et traditionnelle joie qu'éprouve l'Académie du Var, lorsque, dans sa séance annuelle, elle se retrouve devant son cher public qui ne lui a jamais mesuré sa souriante sympathie. Une année de séparation, c'était trop long ; — aussi, l'Académie qui a besoin d'épanchements, a-t-elle décidé de vous appeler plus souvent auprès d'elle et de vous donner rendez-vous à d'autres séances trimestrielles.

L'Académie du Var vient aujourd'hui vous apporter quelques-unes des modestes gerbes qu'elle a ramassées et liées dans les champs de l'esprit ; elle n'a certes que la prétention d'y avoir surtout glané, après tant de moissonneurs illustres, comme ses deux vénérés présidents Jean Aicard et François Fabié qui lui ont montré les meilleurs sillons à suivre... Mais dans l'infini domaine de l'idéal, elle a choisi et garde jalousement son paysage de rêve et de lumière au sein duquel vous vivez parmi les grands pins et les oliviers qui ne dépouillent jamais leur feuillage, — paysage rempli de fleurs et de lauriers pour les victoires, — enveloppant le Faron, pareil à l'Hymette, où bulinent les abeilles qui font jaillir des fontaines de miel — courant sur l'Estérel et sur les Maures aux parfums résineux que le soleil distille pour les brises, — se déployant sur le bord de la mer bleue dont les flots vont dans les petits golfes dérouler sur le sable, leur dentelle argénée.

L'Académie du Var n'est pas à plaindre ; ses petites sœurs françaises sont certainement moins fortunées. L'heureuse centenaire, pour rester jeune, n'a qu'à baigner

son front dans l'azur. C'est ainsi qu'elle s'éprend de toutes les beautés et suit le vol de toutes les espérances, aimant la poésie, s'émerveillant d'art et de sciences, donnant son cœur comme sa plume à l'inspiration qui vient, à la pensée qui scintille et au sentiment qui s'émotionne. Oui, voilà comment elle est tout près de vous, pourquoi son cœur bat avec le vôtre, pourquoi son âme s'emplit toujours de votre âme, afin de mieux s'épanouir.

Mais après les joies de la grande Victoire qui fit surgir tant de vibrants poèmes exaltant la Patrie pleine de héros, ne se sent-elle pas envahie, comme vous, par de troublantes craintes ?... Les joies de la Victoire libératrice ! Comme elles furent superbement jaillissantes dans le discours que prononça l'an dernier mon éminent prédecesseur, M. le Préfet Gondoin, qui est allé porter dans l'Ardèche le charme de ses manières, sa finesse d'esprit et la bienveillance de son caractère !... L'Allemagne était vaincue, écrasée, la tête basse, le corps ployé sous le poids de la défaite, d'une défaite qui traînait après elle, tant de honte et tant d'inoubliables crimes. L'armistice du 11 novembre 1918 qui marqua dans l'histoire du Monde, le jour le plus lumineux des délivrances et des résurrections, apparaissait comme la Préface grandiose d'un juste et inflexible traité de paix, donnant à la France le Rhin comme limite jusqu'à Coblenze, avec la Moselle pour continuer le fossé infranchissable, — le Rhin de nos ancêtres où seulement *fini le péril de la Patrie*, suivant la formule émouvante du glorieux Maréchal Foch. On sait ce qui advint.

Et depuis un an, les nuages courent sur le ciel. Le traité de Versailles, baigné de l'idéalisme d'une *Société des Nations*, dont la viabilité est incertaine, se trouve livré à la discussion. La reconstitution des nationalités de l'Europe, si noble et si équitable dans son principe, se fait difficilement, parce que trop d'intérêts égoïstes se sont dressés en face des légitimes restitutions. L'esprit de justice n'arrive pas à calmer partout les convoitises. Le désintéressement est une vertu que la France qui se sacrifice toujours pour les autres, garde trop généreusement pour elle.

Mais l'Allemagne, dont l'unité n'a pas été rompue, reève la tête mal écrasée et ose discuter. Elle ne peut se résoudre à rendre. Les biens qu'elle aime le plus, sont ceux qu'elle a volés : ils ont la bonne odeur du

sang ennemi. Dantzig, Thorn, et la Silésie, sont surtout les conquêtes de Frédéric II, ce génie violent qui jeta la Force contre le Droit, conquêtes sacrées sur lesquelles s'érigea l'orgueil du militarisme prussien dont s'est imprégnée la Germanie. Les 100.000 kilomètres carrés que la Prusse vola à la Pologne, l'Allemagne a du mal à les restituer, comme elle s'est lamentée en restituant l'Alsace-Lorraine, ce précieux morceau de France sur lequel elle avait planté ses griffes.

Pour ressaisir son ancien butin, l'Allemagne songe donc à refaire la guerre. Elle est tentée par son actuel réservoir de forces qu'elle sait devoir s'épuiser de plus en plus, avec l'application du traité qui ne lui laisse plus d'armée, ni de possibilité de réorganisation militaire. Plus ennemie qu'hier, après être tombée de la nuc de son orgueil, elle s'étouffe de rage, menace, puis s'incline faussement en essuyant la bave qui monte du fond de son humiliation « inacceptée ». C'est toujours la même Allemagne devant nous, avec une étiquette démocratique qui n'a pas changé son contenu « militariste ».

Et pour mieux endormir notre vigilance, les voix d'Outre-Rhin ne cessent de faire entendre leurs plaintes : « L'Allemagne se meurt, l'Allemagne va expirer sous le talon de l'Entente qui la prive de ses moyens de vivre... ». Elles ont l'audace d'appeler la pitié ! N'écoutons pas. C'est une ruse... Mais nous écouterons les clamures germanines élevées contre le danger bolcheviste, et nous éventerons leur supercherie ; — car, en vérité, l'Allemagne s'est alliée virtuellement aux terroristes russes, dans le secret espoir de faire, avec l'énorme masse moscovite, la coalition de l'Europe Orientale contre l'Europe Occidentale, en commençant par étrangler dans l'étau, la Pologne à peine ressuscitée.

Il faut bien dire, quoique la vérité heurte la douceur du repos espéré après l'enfer de la guerre, que la mise en action du traité de Versailles ne commence pas sous les plus favorables auspices. Les horizons ne sont pas limpides. Les Etats-Unis discutent toujours ce traité dont la ratification est insaisissable ; — n'est-il pas pourtant la glorieuse consécration de leur course héroïque en Europe ?... Mais la raison politique combat souvent la raison morale. Et c'est la France, leur vieille libératrice, qui se trouve le plus atteinte par l'interminable conflit. Oublierait-ils donc les grands jours de souffrances et de victoires communes, autrefois

sur la Brandywine et sur l'Yorck, hier sur la Marne et sur la Meuse ? Une telle fraternité d'armes comporte des devoirs qui ne s'interrompent pas.

Et tandis que le traité de Versailles joue péniblement avec une perspective de résistances du côté de l'Est, chez nous, des vents contraires soufflent et soulèvent une immense vague de plaisir qui n'est pas favorable à la santé de la Nation. La jouissance, est-ce donc la Paix ? Nous avions toujours cru que c'était le travail. Singulière revanche des privations et des douleurs de la guerre !...

Rallumons vite le flambeau de la raison, souvenons-nous et surtout ne détournons pas un seul instant nos regards de toute la ligne du Rhin. L'Allemagne se refait sans perdre un jour, multiplie ses efforts dans tous les domaines de l'action économique, et reconstitue sous des noms divers qui répondent à de fallacieuses missions d'ordre intérieur et de sécurité générale, des troupes de guerre, qui rapidement groupées en armées, peuvent-être déchaînées brusquement à l'heure qu'elle aura choisie. Nous n'avons jamais eu besoin de veiller davantage.

La France a heureusement ses sauvegardes : l'élasticité de sa race si vite rebondissante et son génie lumineux ; — sa croyance en elle, son cœur aussitôt prêt et battant devant le danger de l'invasion. Elle à ses mères toujours sublimes de ses fils toujours héroïques, — et j'entends le cri de Déroulède :

Le devoir qu'ils ont fait, mère, c'est ton ouvrage.
L'honneur qu'ils en ont eu, c'est, toi qui dois l'avoir.

Les mères françaises sont les grandes victorieuses de cette guerre ; elles en sont aussi les plus éprouvées.

Il est d'autres sauvegardes d'un domaine plus positif, qui ne sont pas moins essentielles :

Une alliance défensive entre tous les alliés occidentaux ne s'impose-t-elle pas promptement ? Il ne suffit pas qu'elle existe dans leur pensée. La sécurité est l'ennemie de la temporisation.

Aujourd'hui, qui donc ferait immédiatement face à l'attaque de la Germanie ? Le bouclier du Monde et de la civilisation, c'est la France encore et toujours. Il faut qu'elle soit assez forte pour elle et pour tous. C'est elle qui gardera la barrière du Rhin et commencera

de nouveau, seule avec l'admirable Belgique, le sacrifice. Sa destinée est d'être toujours à l'avant-garde. Serait-elle secourue à temps ? L'Amérique n'a pas cessé d'être loin et l'Angleterre est toujours une île.

Et tandis que debout, de l'autre côté des Alpes, notre selle et fière sœur latine sera notre gardienne à droite et regardera le Danube, la France criera encore une fois : « Ils ne passeront pas ! » Et les Germains porteurs de tout le péril oriental, ne passeront plus, si ses forces militaires sont suffisantes pour assurer la garde du grand fleuve séparateur, avec une couverture solide sur ses bords, avec une armée assez puissante pour aller battre l'ennemi, chez lui, afin de changer la place des incendies et des ruines.

Et notre armée supérieure protègera cette autre grande sauvegarde, le travail, qui, ennobli par l'effort, saura donner la supériorité de la production. Après les énergies invincibles du champ de bataille, les énergies tenaces du champ économique. Demain, la vague de plaisir déferlera moins fort, en se retirant de plus en plus, et les foyers de la Patrie commenceront à refluer. Les Fils de France sont d'une qualité supérieure : qu'ils croissent en nombre, afin que les découvertes de l'Intelligence et les forces de protection et de travail national soient multipliées. Les familles nombreuses sont la source de vie et d'éternité.

Désormais soyons instruits, en gardant toute notre confiance dans l'avenir, et les distingués membres que l'Académie du Var vient d'élire, ainsi que l'excellent fils de Provence qu'elle vient de perdre, sont de ceux qui la donnent :

M. le docteur Vidal que je vous présente avec une respectueuse admiration, est un robuste et vaillant lutteur. Dans le domaine du bien, sa vie est un remarquable exemple d'infatigable activité et de tenace labeur. Sa claire et souple intelligence lui a permis de se livrer, avec un rare bonheur, à l'étude des questions les plus vitales et les plus protectrices, dans lesquelles il a révélé d'exceptionnelles qualités d'assimilation. C'est un chercheur qui trouve.

Sa carrière médicale restera comme un modèle de dévouement ; les pauvres et les déshérités surtout l'attirent. Il est le médecin qui aime, l'ami qui soigne. Sa bonté est souriante comme sa science est avertie. Son cœur inlassablement généreux s'éveille à toutes les misères et sait découvrir les points où le secours est néces-

saire. Il a l'ardeur et la foi d'un apôtre — les difficultés accroissent son opinionnâtreté...

Il concourt à fonder dans la presqu'île de Giens, l'admirable hôpital Renée Sabran où les infirmités s'enveloppent de tendresses ; — il s'attaque à la tuberculose qu'il s'applique sans trêve à débusquer pour la mieux combattre, en captant d'abord les rayons solaires ; — il s'inquiète de l'hygiène locale et générale qu'il améliore au plus haut point. En faveur de l'être humain, la nature, le climat, l'atmosphère, sont l'objet de ses enquêtes les plus minutieuses, et il devient l'avertisseur de tous les dangers ou l'annonciateur de leurs bienfaits.

Sa philanthropie semée en tous sens, est sans limite.

Il ne secourt pas seulement les hommes, mais il se fait le défenseur des magnifiques forêts de sa chère Provence, qu'il a, par tous les moyens, cherché à préserver du terrible incendie. Ce fils de l'Estérel s'est douloureusement ému, en voyant leurs dômes verts s'embraser sous le cyclone des flammes dévorantes. Le feu est hélas ! un adversaire dont l'offensive est déconcertante !

Sa lutte contre la grêle pour sauver la vigne dont les grappes attendent l'or du soleil, est sans merci. Nouvel Encelade, il attaque l'orage Olympien, emploie à feux croisés pour être sûr de mieux frapper, les fusées et les bombes qui le mettront en déroute.

Qui mieux que lui a compris que le combat est l'essence même, tout l'honneur de la vie ?... la noble et touchante figure française !...

Ses titres honorifiques ne se comptent plus. Il est correspondant, membre ou président de vingt Académies, Sociétés ou Associations de France ; il n'a pas moins de récompenses et de décorations élevées. Il a jeté, dans d'innombrables publications, sa vive et courageuse plume, pour y livrer les plus humaines et les plus valeureuses batailles d'idées. Et son ardeur ne veut pas s'éteindre : il porte superbement sur ses larges épaules, le poids de ses dix-sept lustres et vous démontre encore que la jeunesse n'abandonne jamais les cœurs vibrants et les cerveaux actifs.

Ma charge de Président me vaut encore l'honneur de vous présenter M. le Professeur-agrégré Pradel, dont tout les travaux et toutes les pensées consacrés à l'élévation de la Jeunesse française, se résument brillamment dans

le magnifique Discours des Prix, prononcé le 12 juillet 1919, au Lycée de Toulon.

C'est toute son âme qui s'envole dans ce discours palpitant, où courent les ombres de l'inquiétude, à travers les éclairs de l'espérance, où il appelle à lui la Jeunesse, pour qu'elle l'entende, et sache qu'elle doit rester forte et courageuse, hardie et entreprenante, confiante et illuminée d'idéal, génératrice de la Beauté et souriante au sacrifice, pour qu'elle sache qu'elle doit être, suivant son expression, *une incomparable Elite tendue au bien de la Patrie*.

Avec quelle clarté, il indique le principe d'action et de pensée dont les pures lignes se dessinent éclatantes en sillonnant les obscurités, et tracent toute la perfection morale qu'il faut atteindre. Oui, comme il le clame, ce principe éternel, c'est la France. Il est confié à la Jeunesse comme un Dépôt sacré, enveloppé d'un suprême serment d'amour et de fidélité. Ne vient-elle pas de le tenir avec un invincible héroïsme ?

Ce discours de l'éminent professeur qui a fouillé tout son grave sujet, a l'ampleur d'un beau livre. Il ne s'embarrasse pas sur sa route et prend immédiatement une allure de torrent ; il emporte. Et dans son éloquence, quelle poésie qui fait mieux éclater et sublimement épau- nouir dans les âmes, les plus nobles et les plus entraînantes inspirations ! La prose est lumineuse et scintillante d'images, elle a des ailes de feu, les rimes voltigent sur elle comme pour se poser, comme si la poésie voulait reprendre son bien. La dissertation est vibrante jusqu'à la plus haute émotion et la raison est si lumineuse qu'elle entraîne et couronne la foi.

M. Pradel ne regarde pas jusqu'où va le porter sa course ardente, puisque c'est dans le domaine du vrai qu'elle s'accomplit ; il sort de lui-même pour jeter plus loin sa féconde pensée : c'est le grain de France qu'il sème à toute volée au cœur de la Jeunesse, afin qu'aux heures d'alerte, la Patrie la trouve toujours fièrement debout.

Et je m'incline en terminant devant la mémoire du docteur Brémond. C'était une nature pleine de droiture et de bonté. Il avait une gaîté bien française, parsemée de vives réparties qu'aiguisait son esprit et qu'adoucissait son cœur. Personne ne fut plus sensible, ni plus charitable — il n'avait de loi que le bien. Son intelligence ne cessa d'être impatiente de se dévouer et de produire : aussi, laisse-t-il, après lui des arti-

des scientifiques et d'hygiène sans nombre, ainsi que des ouvrages d'un vif intérêt parmi lesquels il faut citer son *Rabelais-médecin*, un peu scabreux et ses *Préjugés en médecine*, bien railleurs.

Quoique sérieusement atteint par la maladie, il resta le plus fidèle à nos séances de l'Académie du Var, où l'on garde le souvenir de sa courtoise discussion, de sa verve malicieuse et des scintillements de sa belle âme provençale.

Je m'arrête, non sans me reprocher d'avoir trop longtemps retenu votre attention et retardé les meilleurs moments de cette séance littéraire où la modestie de ceux qui vont se faire entendre, s'accompagne du désir de vous plaire.

GENERAL CASTAING.

Le Retour au Soleil

En Provence, par un clair matin de Janvier,
D'un Janvier plus clément encor que de coutume,
Un Janvier sans gelée et sans neige et sans brume,
Qui fait partout fleurir l'imprudent amandier,
Et frétiler les lézards gris sur le sentier.

Le soleil remontant sur l'horizon caresse
Un bon poilu retour d'Allemagne, fourbu,
Fièvreux, en espalier près d'un mur étendu,
Et que l'on dirait pris d'une sorte d'ivresse,
Tant on lit dans son œil d'extase et de tendresse.

— « De quoi donc avez-vous, là-bas, le plus souffert, »
Lui dis-je ; de la faim ? — Non ; la maigre pitance
Suffisait à tenir la Camarde à distance.

— De la brutalité de leurs geôliers d'enfer ?

— Non. — De la foudre vous guettant aux fils de fer ?

— Non, pas même, dit-il... Le tourment, la torture,
Le supplice sans nom, qui n'a point de pareil,
Qui vous suit pas à pas, même dans le sommeil,
Vous pénètre, vous ronge et fait que le temps dure,
C'est le froid, le froid noir, — ou le chaud sans soleil.

— Ils en ont un pourtant ? — Sans doute, un soleil terne,
Morne, brouillé, caduc autant que leur vieux Dieu ;
Un soleil qu'il faudrait asseoir au coin du feu,
Qui se promène au ciel avec une lanterne,
Et jamais ne revêt ce joli manteau bleu. »

Ce disant, il montrait au-dessus des collines
Que maint arbuste en fleur pique de bouquets blancs,
Son ciel, son ciel d'azur traversé d'ailes fines
D'abeilles, son soleil dont les ondes divines
Rendaient vie et chaleur à ses membres tremblants.

Et, comme pour ouir de plus près ce cantique
Du captif qui retrouve enfin son ciel vermeil,
Je faisais, me penchant, de l'ombre à sa tunique,
Il me cria —, tel Diogène-le-cynique :

« Ote-toi donc de mon soleil ! »

Nostalgies hivernales

C'est quand elle est glacée et souffrante et flétrie,
Quoique vivace en son linceul,
Que je voudrais rentrer dans l'étroite Patrie
Qu'est ma paroisse, — y rentrer seul,
A pied, le soir, au temps des longues nuits précoces
Qu'un lourd brouillard avance encor,
Salué, dans les mas, par des abois féroces,
Ou les chouettes à l'essor ;
Ecouteant si les loups hurlent sur la colline,
Comme lorsque j'étais enfant,
Faisant toujours courir le long de mon échine
Ce frisson dont rien ne défend ;
Puis, à certain portail d'une ferme connue
M'arrêter, remerciant Dieu,
M'entendre souhaiter la franche bienvenue,
Et m'offrir un des coins du feu ;
Laisser dehors, avec les loups qui me suivirent,
Tous les mensonges de l'orgueil,
Tous les tristes amours qui longtemps me suffirent,
Et ne plus repasser ce seuil,
Sauf le dimanche pour entendre la grand'messe
A la paroisse, ou, quelquefois,
Quand il neige, aller voir si rien de ma jeunesse
Ne luit dans la splendeur des bois ;
Essayer de traquer quelque fauve à la piste,
De forcer un lièvre, — très fier
Si l'œil est encor sûr, si le jarret résiste,
Si l'on tue aussi bien qu'hier ;
Et le reste du temps, dans un fauteuil d'ancêtre
Qui s'abrite au coin du foyer,
M'asseoir, les yeux ravis de voir flamber le hêtre,
Après l'avoir vu larmoyer ;

Sommeiller ou rêver, au ronron doux et tendre
Des marmites, du chat qui dort,
Ou bien au clair tic-tac d'un berceau, — pour attendre
Que la pendule au grand œil d'or
Qui dans son coin là-bas frappe chaque seconde
D'un coup de balancier moqueur,
M'ait mesuré le peu que garde encor ce monde
De battements à mon vieux cœur,
Et que la cloche, un soir, la vieille cloche sainte
Qui cent ans sonna pour les miens,
Au petit clocher bleu de la paroisse tinte
Pour me dire: « C'est ton tour, viens! »

Ames Sœurs

Sur la place, devant l'église,
Entre l'humble soubassement
De la croix et la pierre grise
D'un vieux mur de soutènement,

Semé là par le vent d'automne,
Un acacia gracieux
Germe, grandit, fleurit, étonne,
Attire et retient tous les yeux.

On se dit : « Il n'a point de terre
A ses racines, il mourra ;
Mais je ne sais par quel mystère
Il grandit encore, il dura ;

Il dura quinze, vingt années,
A chaque avril reverdissant.
Sur les dévotes posternées
Et le curé les bénissant.

Or, dans une maison voisine
Dont son ombre atteignait le seuil,
Grandissait, délicate et fine,
Une enfant rose aux yeux d'azur.

L'acacia, de sa musique
Mêlée aux pieux carillons,
Ravissait son âme mystique,
Paraît de fleurs ses cheveux blonds ;

Mais quand la bise de novembre
Dépouillait les rameaux frileux,
L'enfant s'enfermant dans sa chambre
Les guettait de ses yeux moins bleus,

Et, le front contre la fenêtre,
Sur les ramures gris de fer,
Frissonnante, elle voyait naître
La triste flore de l'hiver.

Un jour, sous les fleurs printanières
De l'acacia reverdi,
Dans les parfums et les lumières
D'un ciel doucement attiédi,

La jeune fille devint femme.
Comme sur l'arbre le pinson.
L'Amour égrena dans son âme
Son exquise et brève chanson.

Puis la guerre éclatant, soudaine,
A pris et gardé le mari ;
Et la veuve, toute à sa peine,
A l'arbre en fleurs n'a plus souri.

Un mal secret l'a consumée,
Et, comme atteint d'un mal pareil,
Devant la fenêtre fermée
L'arbre est triste sous le soleil.

Il laisse tomber feuille à feuille
Sa parure avant les autans,
Il semble dire : « Je m'endeuille
De ton deuil, veuve de vingt ans. »

Enfin, après un hiver rude
Pâques redit l'Alléluia ;
Tout fleurit comme d'habitude,
Tout, — sauf le bel acacia

Et les rustiques, les dimanches,
Lèvent sur lui leurs yeux, surpris
De ne voir sur ses grêles branches
Que du gris et toujours du gris.

L'un dit : « La roche était trop dure,
Et faute de sève il s'éteint. »
Un autre : « Non ; c'est la froidure,
Le mauvais brouillard d'un matin... »

Moi, je crois que voyant la porte
De la veuve ne plus s'ouvrir,
Il a compris qu'elle était morte,
Et, comme elle, a voulu mourir.

*

Nostalgies printanières

Avril aussi met dans mon cœur sa nostalgie,
Et je souffre de ne pouvoir,
Une fois encore, aller voir,
Sur ma glèbe dont il réveilla l'énergie;
Son souffle frais comme l'espoir
Vêtir de vert le sillon brun et le bois noir.

Avril ! le Ségala ! deux mots qui se marient
Dans mon esprit et dans mon cœur,
Deux mots qui chantent et sourient
Et qui font chanter tout le chœur
Des sources, des oiseaux et des cloches qui prient
En un *Alleluia* vainqueur !

Un ciel encor meurtri des dures giboulées
Et tout fraîchement azuré,
Mais plus tendre d'avoir pleuré,
Verse sur les coteaux, les bois et les vallées,
Une ardente tiédeur dont tout semble enivré,
Le seigle jeune et le vieux pré.

Avril ! Tous les chemins bordés de pâquerettes ;
Des nids au haut des peupliers,
Des alouettes par milliers
Trillant et s'élançant de leurs vertes retraites,
Et narguant, de l'azur, les crochets meurtriers
Des vipères dans les halliers ;

Sonnaillies de troupeaux, bourdonnements d'abeilles,
Odeurs de lait, parfums de miel,
Et tant de douceur pour les yeux et les oreilles,
Qu'on croirait que vraiment penché sur ces merveilles,
Jésus ressuscité, souriant, fraternel,
Regrette un peu la Terre, au Ciel...

Ne permettras-tu pas, Dieu que priait ma mère,
Et qu'hélas j'ai si mal servi,
Si ton Paradis m'est ravi,
Que j'aille —, rêveur las de suivre sa chimère —,
Au moins revoir encore, en avril, l'humble ferre
Dont partout soixante ans le regret m'a suivi ?

FRANÇOIS FABIÉ.

La Succession de Provence à la fin du 15^{me} Siècle

Avant d'aborder les détails de l'Union de la Provence à la France, il est bon de se souvenir que cet événement eut lieu à une époque qui fut, ce qu'on appelle *un tournant de l'histoire*. Le moyen âge finissait, la Renaissance, ce vestibule des temps modernes, allait naître; c'est ce qui explique (en partie), les contradictions et les diversités d'appréciation dont furent (et dont sont encore) l'objet les faits qui s'accomplirent alors et les hommes qui y furent mêlés.

En 1474, le Roi René était 1^o Comte d'Anjou et de Provence, comme héritier de son frère aîné Louis III mort sans enfants en 1434. 2^o Duc de Bar (1430), comme héritier de son grand oncle le Cardinal de Bar (1), et 3^o Duc de Lorraine du chef de sa première femme, Yolande de Lorraine.

Nicolas, dernier fils de son fils Jean, était mort sans alliance. Les héritiers directs du Roi René étaient à cette date: 1^o Sa fille Yolande d'Anjou, veuve de son cousin Pierre II, Comte de Vaudémont (branche cadette des ducs de Lorraine). Ensuite, comme issus de ce mariage; 2^o son petit fils René de Vaudémont; 3^o sa petite fille Jeanne, mariée à Charles du Maine, neveu du Roi René (2).

(1) Frère de sa grand-mère Marie de Blois, comtesse de Guise, petit-fille par sa mère du Roi de France, Jean II.

(2) Le Roi René avait une autre fille, Marguerite, mariée à Henri VI, roi d'Angleterre on sait le rôle jouée par elle dans la guerre des 2 roses ainsi que la fin tragique de son mari et de son fils; détenue elle-même à la Tour de Londres, elle n'en sortit qu'en 1475 grâce à l'intervention de Louis XI et mourut sans descendances en 1482. Nous verrons plus loin qu'elle faillit être la cause d'un conflit entre son père et le Roi de France.

Quant à sa parenté collatérale, elle comprenait :

1^o Son neveu, Charles du Maine, marié comme il est dit ci-dessus, à sa cousine Jeanne, petite-fille du Roi René ;

2^o Louise d'Anjou, sa nièce, mariée au Comte d'Armagnac ; Charles et Louise étaient les deux enfants de Charles du Maine, frère cadet du Roi René.

3^o Enfin son autre neveu : Louis XI, Roi de France, fils de Charles VII et de Marie d'Anjou, sœur du Roi René.

Sauf pour les pays pourvus d'une loi formelle de succession, (comme c'était le cas pour la France), le droit public d'alors admettait (surtout dans les pays de droit romain), la transmission testamentaire des couronnes, surtout lorsque ces couronnes réunissaient des populations différentes et éloignées.

On cherchait par là, à conserver, aux différentes branches et ligues des familles, leurs patrimoines d'origine, ce qui, en même temps, corrigeait les conséquences extrêmes du principe d'héritéité, empêchait (autant que possible), les luttes intestines entre héritiers et préservait les peuples de passer dans des mains trop étrangères ; cela n'e risquait pas de se produire avec la loi salique française (1).

On sait que si la Maison de Bourbon règne depuis deux siècles en Espagne, c'est en vertu du testament du dernier Roi de la descendance masculine de Charles-Quint.

Le Roi René partagea donc, de son vivant, sa succession dans les conditions suivantes :

1^o A son petit-fils, René de Vaudemont, il assura les Duchés de Lorraine et de Bar ;

2^o A son neveu, Charles du Maine, époux, comme il est dit ci-dessus, de sa petite-fille Jeanne de Vaudemont, sœur du précédent, il assura les Comtés d'Anjou et de Provence (qui se trouvèrent ainsi assurés, à sa petite-fille), et ses prétentions sur le royaume de Naples ; quant à sa fille Yolande, mère de René et de Jeanne de Vaudemont, elle eut en partage sur la terre de Provence les seigneuries de Lambesc, d'Orgon

(1) A ce point de vue, le partage du Roi René passe, aux yeux de beaucoup d'historiens, très versés dans l'étude de l'ancien droit public, pour un modèle de prévoyance politique.

et d'Aygalières, qui passèrent, plus tard, dans la maison de Guise, branche cadette de celle de Lorraine (1).

Il est donc faux de dire que René déshérita ses petits enfants.

Il est à remarquer que ce n'était pas la première fois que la succession de Provence était l'objet d'une hérédité conventionnelle: Louis d'Anjou, grand-père du Roi René n'était devenu Comte de Provence, en 1389, que par l'adoption de la Reine Jeanne au détriment de Charles de Duras, cousin comme Louis d'Anjou, de la dite Reine Jeanne (2).

Le Roi René mourut le 10 juillet 1480.

Malgré les précautions qu'il avait prises, l'exécution de ses dernières dispositions donna lieu à un commencement de guerre civile.

René de Vaudémont (que nous appellerons maintenant René de Lorraine) et sa mère Yolande, peu satisfaits de leurs parts, bien qu'ils les eussent acceptées, essayèrent de mettre la main sur la Provence.

Malgré le serment de fidélité prêté au Comte Charles par les Etats généraux de Provence réunis à Aix (3), une partie de la haute Provence se souleva en faveur de René de Lorraine, qui avait surtout pour ces opposants l'avantage d'être un Souverain éloigné. René fit appuyer ce mouvement par un corps de troupes lorraines, certains historiens prétendent même qu'il l'apuya de sa personne. René était le vainqueur de Charles le Téméraire à Nancy en 1477.

(1) Les deux premières clauses du partage faillirent amener un conflit entre René et Louis XI qui mettait en avant ses droits de suzerain sur l'Anjou et le Barrois et une cession de Marguerite de ses droits sur l'ensemble de l'héritage de son père. Tout s'arrangea pourtant par l'espérance, dit-on, qu'eut Louis XI d'hériter un jour de l'Anjou et de la Provence par suite de la mauvaise santé de Charles du Maine.

(2) Louis Ier d'Anjou étoit fils du Roi de France Jean II, par conséquent oncle de sa propre femme Marie de Blois, citée plus haut. On voit que nos Comtes de Provence se rattachaient par beaucoup de cotes à la maison de France dont ils étaient issus comme descendants du frère de Saint-Louis. Les Comtes Provence descendaient des Rois de France et ceux-ci descendaient des Comtes de Provence et Louis Ier d'Anjou, lui-même, étoit un Valois, si donc les Valois de France s'étoient éteints au 15^e Siècle, le Roi René devenait Roi de France, sa parenté primait celle des Bourbons.

(3) Les deux délégués de Toulon, à cette assemblée, étoient: Georges de Piasin et Antoine de Cuers, notaire.

Les Lorrains entrèrent en Provence par le Comtat Venaissin et s'emparèrent de Gordes, d'Apt, de Forcalquier, de Manosque, de Guillaume, d'Entrevaux et de toute la viguerie de Grasse. (1).

Aidé par les secours que lui envoya Louis XI, le Comte Charles vint à bout de ce soulèvement ; mais à la fin de l'année suivante, le 11 novembre 1481, ce dernier mourut à son tour, laissant ses Comtés d'Anjou et de Provence à son cousin germain, le Roi Louis XI.

Cet événement paraît, comme on l'a dit, avoir été escompté d'avance vu la mauvaise santé du Comte Charles. Naturellement, le parti lorrain releva la tête. C'est alors que commence la partie la plus importante du rôle de Palamède de Forbin.

Ce conseiller, fort écouté, du Roi René et du Comte Charles, fut investi, par Louis XI, du titre et des fonctions de gouverneur et de lieutenant général du Roi en Provence. Forbin ne perdit pas de temps, il réunit les Etats généraux à Aix (2) et le 21 février 1482 il vint à Toulon pour y faire reconnaître, sans difficulté d'ailleurs, l'autorité royale. Marseille, Arles, Toulon et les principales villes se déclarèrent pour l'union avec la France ; quelques communautés du haut pays embrassèrent le parti de Lorraine, mais cette tentative était de trop peu d'importance pour pouvoir résister aux mesures énergiques prises par Forbin.

Bien entendu le rôle joué par ce dernier dans les événements qui précèdent, lui avait procuré certaines inimitiés et Forbin fut souvent accusé de ne pas s'être oublié dans cette circonstance. Bien qu'il faille toujours se défier des accusations ayant un caractère politique, on peut dire que, dans une certaine mesure, la chose

(1) Au point de vue politique, cette attaque de René de Lorraine était maladroite, vu l'état de santé et le manque d'enfants de Charles III, elle ne pouvait que contribuer à le jeter dans les bras de sa royale parenté française.

(2) Les principales décisions de cette assemblée acceptées par Forbin au nom de Louis XI sont :

1. Usage du droit romain; 2. Obligation pour le prince de se qualifier Comte de Provence; 3. Exclusion des étrangers des charges publiques; 4. Nullité des actes royaux non enregistrés au Conseil éminent d'Aix; la Provence était donc unie mais non livrée à la France.

est possible (1). Quelques que soient leur valeur personnelle, la hauteur de leurs vues et la largeur de leurs idées, les grands hommes politiques résistent difficilement aux tentations de l'ambition. L'histoire réserve une place à part aux rares personnalités d'élite qui, sur ce terrain dangereux, surent rester complètement désintéressées et, celles que l'Eglise a jugé dignes d'être placées sur ses autels, comme exemples aux puissants, ne sont pas en nombre considérable.

Ce qu'il y a de vrai pour Forbin c'est que le Roi de France, tout en le comblant de faveurs, lui et sa famille, le surveilla de très-près dans l'exercice de sa charge de gouverneur de Provence. Louis XI aimait à être bien servi et, ayant reçu des plaintes contre Forbin, il n'hésita pas à l'appeler auprès de lui pour rendre compte de sa conduite et à charger le sire de Baudricourt, gouverneur de Bourgogne, de faire une enquête en Provence. Forbin sortit victorieux de cette double procédure administrative (2). Il est vrai qu'il fut disgracié après la mort de Louis XI, mais cette disgrâce ne fut qu'une disgrâce de cour, conséquence d'un changement de règne; Forbin n'eut ni à subir, ni même à redouter, aucune des poursuites et des condamnations qui frappèrent une partie des anciens conseillers de Louis XI sous la Régence d'Anne de Beaujeu. Enfin, détail important, la chute de Forbin ranima les espérances du parti lorrain et son successeur, le baron de Saint-Vallier, eut à réprimer plusieurs séditions formées par les partisans de René de Lorraine. Ce fait peut expliquer l'origine d'au moins une bonne partie des accusations qui pèsent sur la mémoire de Forbin.

La Réunion de la Provence à la France acheva de rompre le dernier lien légal qui rattachait encore ce vieux débris du royaume d'Arles à la couronne impériale d'Allemagne; son union avec le duché de Lorraine, lui-même fief impérial, aurait au contraire resserré ce lien. La Provence eut alors suivi les destinées de l'Empire d'Allemagne et celles de la maison de Lorraine, devenue au 18^{me} siècle maison d'Autriche-Lorraine par le mariage, en 1737, de François de Lorraine avec Marie-Thérèse, fille de l'Empereur Charles VI qui n'avait pas d'enfant mâle.

(1) Remarquons toutefois que tous les historiens ne sont pas unanimes sur ce point. C'est ce qu'on peut appeler en histoire, une question controversée.

(2) Moreri.

La France aurait-elle pu, au traité de Vienne de 1738, (1) annexer la Provence comme elle réussit à annexer la Lorraine, c'est douteux, cette double annexion aurait paru trop considérable et l'Angleterre, qui, tout en gardant alors la neutralité, aspirait à jouer le rôle de médiatrice entre les cours belligérantes, se serait probablement opposée à ce que cette possession méditerranéenne de François de Lorraine vint grossir le patrimoine maritime de la France.

On a souvent déploré que notre union avec la France nous ait, d'abord sous Louis XIV et, surtout, plus tard sous la Révolution, fait perdre, peu à peu, ce qui constituait notre autonomie. (2) On est en droit de se demander si, au cas où nous serions restés liés à l'Allemagne et à la maison de Lorraine, cette autonomie eut été plus en sûreté sous la main autoritaire de Charles-Quint et, plus tard, sous l'administration tracassière de Joseph II. On peut se demander, aussi, ce que serait devenu, dans ces deux circonstances, notre génie latin sous la botte des garnisaires allemands !. (3).

La Réunion de notre pays à la France fut donc un bien ; la majorité des provençaux du 15^{me} siècle le pensèrent ainsi. On peut dire, d'ailleurs que cette union était en préparation depuis plus de deux siècles. (1234 et 1246).

Le double mariage de Saint-Louis et de son frère, Charles d'Anjou, avec Marguerite et Béatrix, filles du dernier Comte de Provence de la maison de Barcelonne, avait commencé cette union dont Romée de Villeneuve, négociateur de ce double mariage, est en quelque sorte l'initiateur.

La suite des événements avait travaillé pour cette réunion ; malgré des défauts trop réels, Charles d'Anjou fut un homme de gouvernement ; à son avènement la Provence était en pleine anarchie féodale et municipale.

(1) Qui mit fin à la guerre de succession de Pologne.

(2) Et cela malgré les promesses de Louis XI en 1482 et de Charles VIII en 1487.

(3) Il est bon de remarquer que lors de l'Union de la Provence à la France, la maison de Habsbourg-Autriche, après plusieurs essais infructueux, commençait à se stabiliser sur le trône impérial d'Allemagne et qu'au siècle précédent, elle avait donné la mesure de son esprit tyannique par sa conduite à l'égard des populations de l'Helvétie qui réussirent enfin à secouer son joug en 1398.

pale. Nos Pères du 15^{me} siècle savaient que c'était grâce à lui et à la maison d'Anjou, héritière de l'esprit politique des premiers Capétiens, que la Provence dut de ne pas connaître les sanglantes dissensions dont l'Italie fut le théâtre pendant plusieurs siècles.

Lors des Croisades de Saint-Louis et plus tard pendant les guerres que nos Comtes soutinrent pour la possession du royaume de Naples, Angevins et provençaux avaient versé leur sang en commun sur les mêmes champs de bataille ; (1) enfin, le Roi René avait vaillamment combattu, dans la dernière période de la guerre de cent ans, sous les étendards de son beau-frère Charles VII et de Jeanne-d'Arc. (2)

Toutes ces causes, jointes à une incontestable affinité de race, expliquent pourquoi les préjugés, qui, pendant une bonne partie du moyen-âge, divisaient la France du Nord et celle du Midi, avaient presqu'en-tièrement disparus à la fin du 15^{me} siècle.

Voilà pourquoi, ainsi que le disent nos vieux historiens, les délégués de Provence réunis à Aix le 9 avril 1487 sous le Règne de Charles VIII : « *déclarèrent, au milieu des cris d'une joie vive et des bénédictions du peuple, confirmer, ratifier et homologuer l'union du Comté uni de Provence et de Forcalquier à la couronne de France.* »

Forbin était alors en disgrâce, cette dernière et solennelle décision des Etats de Provence, prise en dehors de son influence, mais conforme à celle rendue sous son administration en 1482, nous semble être pour lui la meilleure des justifications.

De nos jours cette justification a été en quelque sorte ratifiée il y a trente-trois ans. On n'a pas oublié, en effet, qu'en 1887, la ville d'Aix a célébré par de brillantes fêtes le quatrième centenaire de l'Union de la Provence à la France. A cette occasion, un de nos

(1) L'Anjou uni une 1^{re} fois à la Provence par Charles, frère de Saint-Louis en 1246, s'en était séparé en 1290 comme dot de sa petite fille Marguerite épouse de Charles de Valois ; ces deux provinces furent-unes à nouveau en 1382 par Louis, grand-père du Roi René dont on a parlé plus haut.

(2) Remarquons en passant que pendant tout le moyen-âge la Provence n'eut jamais de conflit armé avec la France, on ne peut en dire autant de toutes nos anciennes provinces, même de celles qui étaient des apanages de princes capétiens.

anciens collègues de l'Académie du Var, dont l'érudition est bien connue, M. Octave Teissier, publia une notice historique. Cette notice est précédée de la reproduction d'une ancienne gravure allégorique dont le sujet est : *Urbain présentant la Provence à Louis XI.* (1). L'auteur expose ensuite les hésitations et même, disons le mot, *les méfiances* de certains provençaux en présence de l'inconnu qui s'ouvriraient devant eux par suite du testament de Charles III.

Les Etats de Provence n'étaient jamais satisfaits et demandaient toujours de nouveaux priviléges et de nouvelles garanties. Le Roi de France Charles VIII et surtout sa sœur Régente, Anne de Beaujeu, comprirent que l'entente finirait par se faire, mais qu'il fallait agir. En conséquence, le Roi confia en 1485 au sieur de Lubières, conseiller maître à la Cour des Comptes de Paris, la mission de dissiper les malentendus, à la fois par la fermeté et par la douceur, en parcourant toute la Provence. Le résultat de cette mission fut précisément cette décision des Etats de 1487, rendue à la suite de la déclaration royale du 24 octobre 1486 où Charles VIII s'engageait : *à tenir la Provence comme vrai Comte Souverain, l'unissant à sa couronne sans la confondre avec tout le reste du Royaume, laissant vivre les provençaux dans leurs statuts, coutumes, libertés et priviléges.*

La liberté avec laquelle se manifestèrent les sentiments de méfiance cités plus haut, la nature et la durée de la mission du Sieur de Lubières et enfin cette décision finale des Etats de Provence de 1487, ratifiant celle de 1482, nous semblent établir suffisamment que l'Union de la Provence à la France ne fut pas un escamotage politique.

Au cours de sa mission, le Sieur de Lubières était, nous dit cette notice, passé par Toulon ; il y fut reçu par le Conseil communal le 13 janvier 1485.

A la suite d'une harangue, aussi mesurée qu'habile de l'envoyé royal, le Conseil communal prit une décision par laquelle, non seulement il protestait de son amour et de son dévouement pour le Roi Charles VIII ; mais encore « *s'engageait à livrer à son représentant les*

(1) Notice extraite de la Provence ancienne et moderne, par Octave Teissier (*Marseille, publications populaires, rue Breteuil. 1887.*)

opposants à la Justice du Roi ou à les punir lui-même s'il ne pouvait prévenir en temps utile les représentants de l'autorité royale»

Cette décision rapprochée de l'attitude qu'avaient tenue les toulonnais du temps du gouvernement de Forbin, prouve que ce fut sérieusement et, sans arrière-pensée que nos pères se rallièrent à l'acte d'Union de la Provence à la France.

Environ un demi-siècle après, lors des deux invasions de Charles-Quint, en 1524 et 1536, l'énergique résistance, opposée à l'envahisseur par les Provençaux, confirma, d'une façon héroïque, cette union patriotique qui n'a jamais démentie depuis et s'est, au contraire, affirmée à nouveau dans maintes circonstances.

J. DE MARTINENG.





Les Danses publiques à Seillans⁽¹⁾

Échos d'un Procès

La crise du papier et la hausse qui en est résultée, ont incité bien des gens à débarrasser greniers, placards ou caves de toutes les paperasses qui y étaient entassées depuis de longues années ; ainsi sont partis pour l'inexorable pilon, des documents dont les chercheurs ou curieux regretteront, un jour, la disparition.

Parmi toutes ces publications éphémères, ces mille petits imprimés de toutes sortes qui font partie intégrale de la vie courante, voués, par leur petit volume, tôt ou tard, à la destruction, il est une catégorie de brochures sur laquelle je voudrais attirer l'attention des lecteurs.

Dédaignés par les bibliothèques publiques, négligés par les bibliophiles, imprimés à nombre restreint.... pour les besoins de la cause.... et par conséquent, déjà rares dès leur publication, tels sont les « Mémoires Judiciaires », plus communément connus sous le nom de « *Factums* » (2).

Les « *Factums* » sont le complément naturel des chartres, pour l'histoire civile et ecclésiastique des provinces, la généalogie des familles, des seigneurs, fiefs, localités ; pour l'étude des conflits qu'ont soulevés le temporel des paroisses, les droits honorifiques et pour le souvenir des causes criminelles ayant, à un moment donné, passionné une ville ou une région.

Autrefois, dans les procès, on remontait le plus souvent à une époque fort lointaine, pour discuter les droits vrais ou prétendus, on citait des chartes, dont un grand nombre, hélas ! ont disparu dans la tourmente de 1793. Intervient-il une mention erronée, un titre douleux ou falsifié, une généalogie mensongère ? ;

(1) Commune du canton de Fayence (Département du Var).

(2) Primitivement rédigés en latin et ainsi nommés parce qu'ils commençaient par l'exposé du fait.

l'adversaire riposte immédiatement, et de ces contradictions surgissent, pour l'historien futur, plus que pour le juriste, de nombreux et précieux renseignements.

Nobles, gens de robes ou d'épée, prélats, moines, religieux, aventuriers, bourgeois, artisans, paysans, hommes ou femmes, tous pressés et confondus, défilent un instant devant nos yeux, sans fard, mettant à nu leurs passions.

Ces factums nous font pénétrer dans le secret de la vie intime de nos pères, en nous initiant à leurs luttes, à leurs souffrances, à leurs misères comme à leurs joies et à leurs revendications.

Pour ne citer qu'un exemple, entre mille, permettez-moi de vous entretenir aujourd'hui, d'un procès au sujet des

Dances publiques à Seillans

Comme dans toutes les villes et villages de Provence, la danse fut, de tous temps, fort en honneur à Seillans. Les mariages, les baptêmes, les jours de fêtes, les parties de plaisir, étaient autant d'occasions qu'on ne laissait jamais échapper.

Et suivant le témoignage des habitants : « depuis un temps immémorial, la jeunesse de Seillans, de même que les habitants ont dansé toutes les fois et quantes qu'il leur a plu, sans avoir demandé la permission de s'assembler, ni de faire battre le tambour, avec fifres et autres instruments quelconques, soit dans les différentes fêtes, froméages qu'on célèbre en ce lieu, qu'en tems de Carnaval et autres jours, qu'ils ont dansé sans trouble ni permission ; et que cet usage, permanent et habituel, n'a jamais été interrompu, sous aucun prétexte, pas même, en signe de deuil, par suite du décès d'un co-seigneur ».

Ce n'est pas la mort de Mme de Gratian, femme d'un seigneur du lieu, qui, en 1735, fit interdire les danses à Seillans, mais bien parce que les « habitants qui manquaient alors de blé et de grains de toutes espèces », n'élurent pas, dans leur consternation, de Prince de la Jeunesse pendant les années 1733 à 1739.

La suppression de la fête de Saint-Cenis, rétablie seulement en 1776, fut cause qu'il ne fut procéder à aucune élection de « Prince de la Jeunesse », depuis 1758 jusqu'à 1776 ; ce qui n'empêcha cependant pas, le sieur Arnoux, marguillier de Saint-Cenis, de faire venir, en

1760 et 1761, des tambours à Seillans, pour les danses qui eurent lieu suivant l'usage traditionnel.

Ces divertissements n'allaien pas toujours sans quelques désordres. En 1776, les « *Artisans dansaient* », quand « *quelques paysans voulurent troubler leurs plaisirs* » ; ils les attaquèrent à coups de pierres ; le tumulte étant devenu sérieux, les Consuls furent obligés de se rendre sur les lieux et eurent beaucoup de difficulté à ramener le calme. L'année précédente, le jour de la Saint-Cyr, comme on faisait à Seillans, des prières pour obtenir de la pluie, les pères de famille avaient demandé aux Consuls, et obtenu, que l'on fit cesser les danses.

Ces plaisirs innocents auraient pu se continuer paisiblement s'il n'était venu — c'est le cas de le dire ou jamais — un empêcheur de danser en rond, en la personne d'un nouveau seigneur.

La seigneurie de Seillans appartenait jusqu'en 1752 à MM. de Villeneuve-Beauregard et Collomp ; ce dernier ayant deux années de juridiction sur un total de cinq années, les autres années étant à M. de Villencuve-Beauregard. C'est par la division de sa portion de juridiction que le sieur Collomp, fit successivement un nombre infini de Co-Seigneurs (1). En 1783, ils étaient quarante, la plupart artisans ou paysans, dont quelques-uns n'avaient, comme tous droits, que deux ou trois jours de juridiction annuelle. C'est ainsi que le sieur Ignace de Pellicot (2) put, en 1752, devenir, pour une somme de 1920 livres, co-seigneur de Seillans (3).

(1) En 1754, la communauté de Seillans, croyant avoir à se plaindre des prétentions de cette multitude de co-seigneurs, consulta deux avocats distingués, MM. Julien et Latouloubre, sur la conduite qu'elle devait tenir. Les deux jurisconsultes estimèrent que « la Communauté n'a aucun intérêt à disputer aux co-seigneurs certains droits honorifiques, ou à exiger qu'ils se règlent entre eux, pour fixer la manière dont ils doivent en jouir ».

(2) IGNACE DE PELLICOT, né le 1er février 1698, épousa le 24 juin 1716, Anne Rossely, qui mourut le 24 septembre 1732, après lui avoir donné 7 enfants ; le 26 octobre de l'année suivante, il se remariait avec Dorothee Pellicot-Seillans dont il eut 17 enfants, ce qui forme le joli total de 24 enfants ; un grand nombre moururent en bas âge. (Extrait de : *Histoire d'une ancienne famille de Provence*, d'Octave Teissier).

(3) Ignace de Pellicot acheta le 18 septembre 1752, deux mois de juridiction de Seillans ; Mai et Avril. Le 30 novembre suivant, il rapporta le droit de prélation du roi. Le 7 novembre 1753, il acheta encore deux mois de la même juridiction : Septembre et Octobre et finit par en posséder huit mois. (Même ouvrage que ci-dessus).

Jusqu'à sa mort, la jeunesse du lieu continua, comme auparavant, à danser sans demander la permission à aucun seigneur, et, sans qu'aucun d'eux ne se fut jamais formalisé si on dansait ; mais en 1779, son fils, Esprit Joseph (1), avocat au Parlement, qui lui avait succédé, pris d'un besoin de domination, s'avisa de revendiquer les prérogatives appartenant aux Seigneurs Hauts-Justiciers de Provence, et, après l'avoir toléré, en mars et avril 1779, fit, en septembre de la même année « *défense aux habitants de se livrer à la danse* » sans sa permission.

Cette décision ne pouvait être du goût de la jeunesse du village, de cette jeunesse de Provence, dont l'institution était reconnue par le Parlement lui-même et dont les chefs — Abbés ou Princes — jouissaient de prérogatives spéciales qu'ils entendaient défendre (2). Aussi du choc de ces deux puissances devait-il naître, au sein du paisible village, une guerre acharnée, guerre à coups d'épingles, faite « *de persifflages, de jactances, d'épigrammes, de rires moqueurs, de provocations indirectes, charivarisi nocturnes* » avec la complicité d'un « *vieil ivrogne qui s'obstina, jusqu'à dix heures du soir, à danser au son d'un tambour, sous les fenêtres du Seigneur, en poussant des cris et des hurlements* » ; et, cent autres tracasseries journalières à l'encontre du sieur Pellicot, qui, du moins, c'est lui qui l'affirme, « *n'a plus d'asyle, ni à la ville, ni à la campagne* » (3), mille et mille fois, on l'a fait trembler pour ses jours ; la mort même serait une faveur pour lui, s'il devait être livré encore quelques temps aux

(1) ESPRIT-JOSEPH DE PELLICOT, né le 6 février 1788, reçut avocat au Parlement en 1755, mourut célibataire vers l'année 1818. Achard lui a consacré une notice dans la partie réservée aux auteurs vivants dans son *Dictionnaire des Hommes illustres de Provence*.

(2) Les habitants de VIENS (Vaucluse) ayant titre et permission de danser, sans autorisation du Seigneur, furent maintenus dans leurs libertés par l'Arrêt du 27 juillet 1679. M. de Chabane, étant Seigneur de Viens, demanda par une requête, qu'inhibitions furent faites aux Consuls, aux Abbés de la Jeunesse du lieu, de faire battre le tambour, sans son autorité et permission ; la cause fut portée au Parlement de Grenoble, la Communauté de Viens opposeda sa possession immémoriale, et l'Arrêt débouta le Seigneur de sa demande.

(3) Mémoire, page 21.

« horreurs qu'il éprouva depuis quatre années (1). On poussa même la licence, ajoute la Requête, jusqu'à chansonnier M. Pellicot, en termes les plus odieux et les plus sales» ; ce dont nous ne pouvons juger ces chansons n'étant pas parvenues jusqu'à nous.

L'âme de l'opposition semble avoir été les deux frères ; Jean-Baptiste et Jean-Antoine PORRE (2), également co-seigneurs de Seillans, surtout le premier qui, le 5 septembre, au cours d'un joyeux souper à l'auberge d'Auxilé Giraud, paria avec ses amis Chirici et Ourioulan, de conduire une mauresque (3), malgré les défenses, et sur le champ, faisant servir du vin à des paysans attablés dans la même auberge, il les décida à les suivre, si bien que, quelques instants après, le joyeux cortège se déroulait à travers le village, affectant de passer devant la maison de Pellicot.

Telle fut l'origine du procès qui nous occupe aujourd'hui et qui, en 1783, date du Mémoire (4) dont nous extrayons ces détails, n'était pas encore terminé.

On avait jamais tant dansé à Seillans que depuis que c'était défendu ; tous les prétextes étaient bons pour se livrer à cet exercice : le 12 septembre 1779, c'est une danse de paysans ; le lendemain, à propos du mariage du sieur de La Roque, tambourin en tête, une mauresque passe devant la maison de Pellicot ; le 18, c'est le passage à Seillans de « mendians ayant une basse, deux violons et un triangle », dont les accords, plus ou moins harmonieux, ont vite fait d'assembler la jeunesse qui se livre aussitôt au plaisir de la farandole, mais le lendemain « Jour de la Dédicace des Eglises du Diocèse », cela devient de la frénésie !

Dès l'aube, on prévient la servante de M^e Pellicot, qui

(1) Mémoire, page 48.

(2) Leur père avait primitivement deux mois de juridiction dans les 5 années qui formaient une masse commune à tous les co-seigneurs, trente jours dans la 4^e année et la même période dans la 5^e ; mais il vendit ensuite 22 jours dans chacune de ces 2 périodes.

(3) MAURESQUE OU MORESQUE. — Danse empruntée aux Maures d'Espagne et fort usitée au Moyen-Age.

(4) Requête remontrative pour les Srs Jean-Baptiste et Jean-Antoine Porre de Seillans, appellans de Sentence rendue par le Lieutenant-Général Civil et Criminel en la Sénéchaussée de Draguignan, le 26 d'Octobre 1782. Contre M^e Esprit-Joseph Pellicot de Seillans, avocat en la Cour intime. (Aix), chez Jean-Baptiste Mouret fils, imprimeur du Roi, 1783. In 4^e de 72 pages. (Collection de l'auteur).

balayait devant le logis « d'avoir à faire belle place pour y mettre le bal », et, en effet, à l'issue de la messe, *Me Pellicot étant sur la porte de sa maison, le sieur Porre ainé, à la tête des musiciens ambulants, passe fièrement, avec mépris, une canne à la main, disant aux mendiants qui avaient cessé de jouer : jouez donc, jouez toujours — l'après-midi nouveaux branles méprisans* » — après les vêpres, farandole — siège le souper « nouvelle mauresque avec danses singulières » et la nuit venue « ils ne cessèrent de danser que parce qu'ils étaient fatigués !! »

Dans la crainte de faire le même effet à nos lecteurs, nous ne suivrons pas plus longtemps la jeunesse de Seillans dans ses ébats chorégraphiques, nous contentant de signaler, à titre documentaire, quelques-uns des griefs reprochés aux deux frères Porre, tels que :

« d'avoir conduit, eux, bourgeois, une mauresque de paysans, quoique, rétracte la défense, « les bourgeois sont dans l'usage de conduire les farandoules (sic) même celles des artisans et paysans et que l'on a vu fréquemment le sieur de Flotte et le père éd. *Me Pellicot* en conduire !! »

« d'avoir fait, le 26 septembre 1779, avec ses corées (?) plusieurs farandoles et branles, au son d'un galoubet ou d'un mauvais tambour que la Bourgeoisie n'avait jamais employé ! »

« d'avoir mêlé aux danses, un âne sur lequel un des danseurs était perché ! »

(Certes, de tels « enfantillages » ne méritaient pas de devenir les germes d'un procès criminel, et cependant, ce sont sur des bases aussi fuitives que fut entamé celui-ci, dont « l'information, prise avec le plus grand éclat », fit entendre cinquante-quatre témoins, mais phénomène singulier, dont les causes se devinrent aisément — tous, après avoir avoué s'être « un peu trop livrés à la démangeaison de parler », semblaient avoir été frappés subitement d'annésie et s'ils parlent, des danses, ce n'est que pour certifier qu'elles « ont été faites sans affectation, sans indécence, comme de coutume, comme on a dansé de tous les temps et qu'on n'a pas fait à la place de Vallat, sur laquelle est située la maison de *Me Pellicot*, plus de tours qu'à l'ordinaire », mais ils n'ont plus souvenance ni des injures, ni des chansons ; cependant le sieur Pellicot en « homme qui a eu des procès avec tous ceux qui ont eu affaire à lui », avait bien choisi ses témoins, dont seize lui étaient plus ou moins apparentés

ou affidés, tels que son beau-frère, son cousin, sa servante, son secrétaire, son « *Procureur Juridictionnel* », son « *Lieutenant de Juge* », sa commère et son fils « déjà mauvais sujet et condamné ensuite aux galères », jusqu'à son perruquier.

Dans les dispositions de ces témoins, nous ne trouvons rien de nouveau, ni d'intéressant, si nous exceptons celle du sieur Jean Isnard, « *joueur de tambourin du lieu de Bargemon* » qui fit observer que dans cette localité, on ne dansait qu'avec la permission du seigneur et des consuls.

La puérilité des charges relevées contre les deux frères Porre, dont « *les procédés n'ont eu que le seul objet de maintenir les droits ou les libertés qu'un usage antique semblait assurer pour toujours aux habitants de Seillans* », n'empêcha pas le Lieutenant-Général Civil et Criminel en la Sénéchaussée de Draguignan, de condamner l'aîné, le 26 octobre 1782, à une amende de 300 livres, attendu que « *le droit de permettre les danses est toujours attaché à la Juridiction, qu'un usage contraire, quel qu'il soit, ne peut jamais être considéré que comme une simple tolérance ; que cet usage est incapable d'acquérir aucun droit, et qu'il n'empêche pas un Seigneur de poursuivre en coupables, en criminels, ceux qui ne désèrent point aux ordres qu'il trouve bon de donner* ».

Le procès ne s'arrêta pas là ; Jean-Baptiste et Jean-Antoine Porre, peu satisfaits de cette sentence, firent appel devant le Parlement d'Aix : ce qui nous valut le « *Mémoire* » cité plus haut. Malgré toutes nos recherches, il nous a été impossible de découvrir comment se termina cette curieuse affaire, peut-être encore pendante, lorsque la Révolution balaya, avec les Parlements, tous les vestiges de la féodalité.

Si cet aperçu des mœurs de nos aïeux a eu le don d'intéresser quelques-uns de nos lecteurs, nous serions heureux, à notre tour, qu'ils veuillent bien nous aider à dresser la « *Bibliographie des Factums* » intéressant le département du Var, en nous communiquant ceux qu'ils pourraient posséder, connaître ou rencontrer au cours de leurs recherches personnelles ; nous les en remercions d'avance.

A.-JACQUES PARÈS.
Archiviste de la Ville de Toulon.



La Mort de Lamartine

O « Méditations » ! ô saintes « Harmonies » !
Lyres de la pensée aux extases bénies,
Votre chantre immortel, couronné sous les Cieux,
Adresse au genre humain ses ultimes adieux.
Explorant son passé de gloire et d'amertume
Il revoit les lieux où, sur sa divine enclosse,
Il penchait son front ceint d'un laurier triomphal
Pour allumer son rêve et forger l'idéal.

Son souvenir s'en va du ciel bleu de Sorrente
A ce Paris, séjour d'espoir et de tourmente,
Où l'âme d'un grand peuple attise son essor
Pour offrir au Progrès un char de pourpre et d'or.
Son génie est un orgue immense du lyrisme
Que l'Univers écoute et que chaque héroïsme,
En route pour le temple où Dieu doit le bénir,
Applaudira sans cesse au sein de l'avenir.

Le Siècle qui le voit, le Siècle qui l'admiré,
Assiste, avec tristesse, à son dernier sourire ;
Epris du rêve humain qui vivait dans son cœur,
Il s'incline devant le lit de sa douleur ;
Et le psaume attendri que murmure l'histoire
Se grave en lettres d'or dans son livre de gloire.
Les Muses du Parnasse, en prière à leur tour,
Posent sur son grand front un long baiser d'amour.

« Tout m'avertit, dit-il, j'écoute sonner l'heure,
« L'heure sainte du Ciel, l'heure supérieure
« Où la matière tombe au souffle de la mort ;
« Ou vers un meilleur règne assigné par le sort,
« L'esprit s'élance par une invisible voie.
« Je pars dans l'autre vie où l'Eternel m'envoie,
« Et j'espére, en quittant cette cité des pleurs,
« Atteindre un autre port aux rivages meilleurs.

« Adieu Macon, berceau de ma première aurore !
« Ville où le souvenir où chaque écho sonore
« Alimentait mon rêve à ton foyer d'amour.
« Adieu ! l'ombre pour moi voile l'éclat du jour,
« Et je sens, qu'en faisant ma dernière prière,
« Un vent d'éternité vient fermer ma paupière.
« Le Destin, attentif sur la route du temps,
« Ferme chaque feuillet du livre de mes ans.

« Adieu lacs ! frais vallons ! brise au divin murmure !
« Adieu beau firmament ! Adieu sainte nature !
« O mon riant Saint-Pont ! site consolateur
« Où je pouvais, pensif, parler à chaque fleur,
« Accorde à mon sommeil ta solitude aimée.
« Adieu mélodieux chantres de la ramée !
« Adieu bords de la Saône où le matin vermeil
« Venait me saluer à l'heure du réveil !

« O Créateur ! Esprit d'éternelle lumière
« Que ne peut me cacher le voile du mystère,
« Attise dans mon sein la flamme de la Foi
« Pour mieux guider ma marche et m'approcher de Toi.
« Eclaire mon chemin, ô Sagesse profonde !
« Mon âme prends ton vol et quitte ce bas monde !
A ces derniers accents, la mort ferma ses yeux
Et la terre exhala ses regrets sous les Cieux.

JOSEPH MAGGINI.

La Voix de la Douleur

Ici bas la douleur à la douleur s'enchaîne,
Le jour succède au jour et la peine à la peine.

LAMARTINE.

Rien ne nous rend si grand qu'une grande douleur...
L'Homme est un apprenti, la douleur est son maître...

MUSSET.

Moi, la douleur m'éprouve, et mes chants viennent
[d'elle].

VICTOR HUGO.

Puisque, agitant son aile au souffle du destin,
La mort t'a renversé sous l'éclat de tes armes ;
Puisque tu m'as tout pris à ton dernier matin...
Mes yeux, ô bien-aimé ! n'ont pour toi que des larmes

Puisque j'ai vu fermer le livre de tes ans ;
Puisque j'ai vu tomber les fleurs de ta jeunesse
Dans le fleuve éternel où s'engloutit le temps,
O bien-aimé ! pour toi, je n'ai que ma tristesse !

Puisque je ne peux plus dévider le fil d'or
Que tissa notre amour dans les jardins du rêve ;
Puisque le sort errant a brisé tout essor
Je voudrais fuir ce monde où ma plainte s'élève !

Puisque le jour qui naît à l'Orient vermeil
N'écoute plus ta voix me murmurer : je t'aime ;
Puisque son chant ne peut te tirer du sommeil,
J'abandonne mon âme à ma douleur extrême !

Puisque tu ne vois plus s'épanouir la fleur
Qui se balance au vent de la terre bénie,
Je hais la guerre impie au glaive destructeur,
Qui moissonna trop tôt les roses de ta vie !

Puisqu'il m'est défendu, sur le théâtre humain,
D'écouter de ton cœur l'amoureuse romance,
Je maudis le destin qui brisa dans la main,
La coupe où fermentait le vin de l'Espérance !

Puisque, ô mon bien-aimé ! tout est fragilité,
Je me courbe, à genoux, dans l'ombre du mystère
Qui se place devant l'homme et l'éternité,
Et je soumets à Dieu mes pleurs et ma prière !

JOSEPH MAGGINI.





Langue et Patois

(LE VRAI PROVENÇAL)

Le sujet que j'aborde ici, exigerait, pour être traité convenablement, de longs développements et donnerait la matière de plus d'un volume. Je ne prétends donc pas épuiser la série de questionss qu'il comporte, lesquelles ont d'ailleurs fait l'objet d'une foule d'articles, d'études, de brochures, etc., de la part des félibres et des romanistes. Il exigerait aussi des connaissances spéciales beaucoup plus étendues que les miennes. Il serait surtout de la compétence d'un philologue romaniste et je ne suis qu'un félibre et, dans le félibrige, qu'un poète. Aussi, me bornerai-je à indiquer ce qui, parmi les félibres de ma génération, disciples plus ou moins directs d'espiaires, est devenu monnaie courante et lieu commun.

Je veux donc vous exposer seulement ce qui est pour nous autres une opinion définitive, sur laquelle, comme on dit, notre siège est fait, touchant les rapports de la *langue félibréenne*, *Mistralienne* et de son orthographe avec le *parler populaire* plus ou moins justement appelé *patois* par ceux-là même qui prétendent le cultiver.

Or, quand nous abordons encore aujourd'hui une discussion de cet ordre, nous nous rendons compte que nos contradicteurs, *provençalisans non-félibres* envoient généralement tous les points-de-vue auxquels on peut considérer une langue, dans son parler comme dans son écriture. Il faut, si l'on veut s'entendre, distinguer entre ces mots: La *langue provençale* et le *patois*, la *graphie* et *l'ortographie*.

Voici donc ce que nous croyons savoir sur le rapport de la *langue provençale* au parler populaire. La *Langue provençale* quoique on en dise et malgré les prophéties de malheurs, les condamnations à mort et même les anathèmes, la langue provençale existe: elle est

un fait vivant, un fait physiologique. Elle est parlée et écrite par les félibres ; elle est seulement parlée, avec plus ou moins de richesse et de pureté suivant les lieux, mais spontanément et habituellement par la grande majorité du peuple de Provence dans les relations ordinaires de la vie. Il faut dès l'abord reconnaître que ce peuple ne parle pas toujours exactement comme les félibres écrivent, mais cela est beaucoup moins important, et les différences sont beaucoup moins grandes qu'on ne le croit généralement. En fait dans les campagnes, aussi bien du pays rhodanien, que de la mariné ou de la montagne, dès que l'influence des grandes villes s'éloigne, le peuple parle *très purement*, quoique sa langue soit relativement *assez pauvre*.

Cela est normal en tout pays. Ce l'est encore plus en Provence.

Notre langue n'étant pas apprise à l'école, étant souvent combattue par elle, se limite bientôt à l'expression des faits simples et des besoins de chaque pays, de chaque village, même de chaque famille, besoins que satisfait un petit nombre de termes concrets. On sait qu'un paysan n'use guère plus de 300 mots, même, je répète, dans les pays où l'école lui enseigne sa langue. Or, l'instruction provençale du peuple étant nulle celui-ci ne peut avoir de vie littéraire et abstraite que dans le sens de la culture parisienne et de la centralisation administrative. Les abstractions, surtout celles d'ordre politique, lui sont fournies en somme, hélas ! de quelle façon, par le style du journal français ou *francihot*.

Nous sommes donc en présence d'un double phénomène d'appauvrissement de la langue provençale parlée par le peuple : Le vocabulaire des *termes concrets* se limite dans chaque pays aux besoins de la vie matérielle. Le vocabulaire des termes abstraits provençaux est, autant dire, complètement oublié. Ce ça n'empêche pas que la *langue provençale* doive contenir un nombre bien plus grand de termes concrets, que celui employé dans tel ou tel village. Qui pourrait admettre un instant qu'un vocabulaire de trois cents mots soit le moyen d'expression suffisant d'un peuple civilisé ? Et, pour prendre un exemple d'observation facile, chacun comprendra que, si les pêcheurs de Toulon ignorent complètement les mots relatifs à l'élevage ou à la viticulture, ces mots doivent exister quand même et être d'un usage courant chez les bergers des Alpes, ou les gardiens de Camargue, et chez les vignerons du Var. Quant aux termes

abstraits nécessaires à la littérature, aux arts, aux sciences, à la philosophie, etc., même en pensant, ce qui n'est pas prouvé, que la langue provençale n'en soit pas riche, ce n'est pas une raison parce qu'ils sont totalement oubliés pour croire qu'ils n'existent pas. De fait, notre littérature du Moyen-âge, la première en date des littératures modernes, renferme un très grand nombre de formules abstraites, antérieures de trois siècles à celles que les hommes de la *Pléiade* tirèrent du Grec et du Latin.

Enfin, un troisième phénomène de corruption, sinon l'appauvrissement de notre langue naît de l'infiltration dans le langage populaire, d'un certain nombre de mots, (de tous ordres) adaptés du français, généralement inexacts de sens et défigurés de forme, qui supplacent d'excellents vocables du terroir.

Mistral, dans ses « *Mémoire Racomte* » nous apprend comment ayant terminé ses études de droit à Aix et rentrant à son mas, il résolut de vouer sa vie à la Provence. Son père, saluait son retour et, pour terminer, lui disait :

« Aro, moun bel enfant, iéu ai fa moun devé. N'en
« sabes forço mai que noun me n'an après... Es à tu
« de l'entrina ; te laisse libre. — Gramaci, ié res-
« pound'eguère. » « E aqui même, — d'aquelo ouro
« avié vint-un-an, — lou pèd sus lou jindau de moun
« mas p'irena, émé lis iue vers lis Aupiho, entre
« iéu e d'espèr-iéu, prenguère la résoufucioun ; prou-
« mieramen, de releva, de reviéuda en Prouvènço lou
« sentimen de rago, que vesieu s'avalí souto l'éduca-
« cioun contro naturo e fausso de touti lis escolo ; se-
« goundainen, d'esmoure aquelo respelido pèr la res-
« tauracioun de la lengo naturalo e istourico dou pais
« — que touti lis escolo ié fan uno guerro à mort ; tre-
« senscainen, de rendre la vogo au prouvençau pèr l'a-
« flat e la flamo de la divino pouësio ».

Or, pour restaurer la langue provençale, pour écrire des œuvres de poésie divine, ce qui ne peut se faire qu'avec la beauté, la richesse, la force et la noblesse, Mistral comprit qu'il ne fallait pas s'entêter, comme les écrivains patoisants, à se servir uniquement des quelques centaines de mots en usage dans son village natal. Il fallait au contraire prendre tous les mots dispersés, tous les mots perdus même, du vieux et vaste fond commun

à tous les provençaux, de la Mer aux Alpes et au Rhône.

Il fallait trouver les termes de chaque métier, de chaque culture, les noms de chaque objet, de chaque accident géographique dans les lieux mêmes où métier et culture se perpétuent, où l'objet s'emploie ou se fabrique, où l'accident géographique dessine un paysage particulier. Doué admirablement de mémoire, de sens intuitif, de patience, plein de foi et de génie, c'est à cette tâche que Mistral se voua d'abord, et qu'il n'abandonna jamais, de toute sa vie, avec l'aide fervente de Roumanille.

Connaissant à fond et par droit de nature le parler agricole de la Vallée du Rhône ; lisant tous les écrits, de ceux des Troubadours jusqu'à ceux des patoisants les plus médiocres, et les vérifiant, les confrontant ; parcourant la Provence et interrogeant, faisant parler les paysans, *ce qui est souvent très difficile* ; faisant appel à toutes les bonnes volontés et prenant l'avis des moins savants, il est arrivé à regrouper tout ce qui était éparpillé et à posséder, à fixer, à enseigner une langue nombreuse, harmonieuse, souple, complète, à qui personne, savants philologues ou poètes du monde entier ne refuse de reconnaître une perfection que les chefs-d'œuvres ont consacrée. Acquisitions scientifiques, observations positives, usage pratique ont formé ce trésor dont aucun terme étranger n'affaiblit la pureté. Et si l'on peut dire que Mistral a retrouvé une langue, la *Langue Provençale*, il est absolument contraire à vrai de prétendre qu'il l'ait trouvée, qu'il en ait inventé un seul mot ni qu'elle soit en rien artificielle ou académique.

Il est d'ailleurs remarquable que ceux, de plus en plus rares à présent, qui écrivent un patois pauvre, ont recours constamment à l'emploi de mots français estropiés et font ainsi de l'artificiel s'il en est, soient justement les plus ardents à accuser Mistral et ses disciples d'artifice et même d'insincérité linguistique.

Et pourtant qu'ont-ils à opposer, en arguments critiques comme en fait d'œuvres, à cette langue provençale générale ?

Ils disent : « Les félibres emploient des mots archaïques que personne ne dit plus et donc ne comprend plus. » Nous pouvons répondre d'abord : « C'est justement le rôle de toute littérature de veiller à ce que

la langue parlée ne se corrompe pas trop rapidement. Pour cela elle doit maintenir son propre fond de langage et restituer les termes tombés en oubli, ce qui est la meilleure manière de rajeunir périodiquement le vocabulaire. Inutile de rappeler que la Pléiade, les Romantiques, les Parnassiens, les Décadents et d'autres n'ont pas fait autrement pour la langue d'Oui.

Puis, c'est un fait d'observation courante, que tout provençal de bonne foi peut relever, chacun dans sa sphère : ces mots dits archaïques, les mots réputés oubliés, sont très souvent compris de ceux-mêmes qui ne les emploient pas et qui leur préfèrent des synonymes francihots. Bien mieux, non seulement ces mots-là sont compris, mais encore et c'est pour cela qu'ils le restent, ils ne sont pas inusités partout. Comme nous disions que se sont formés nombre de vocabulaires restreints et différents, le patoisant ignore ce qui ne se dit pas chez lui ou à côté. Cependant, le mot oublié, ici, se retrouve plus loin, le terme technique inconnu en Arles, ou en Avignon, sera d'usage courant à Toulon, l'expression jugée archaïque et littéraire à Marseille, sera vivante et populaire à Nice ou à Sisteron. Chacun de nous a eu l'agréable surprise d'entendre un jour, prononcé tout naïvement, tel vocable connu seulement littérairement depuis de longues années. Et l'on concèdera que, dans ce sens mille questions posées sans résultats, des lustres d'observation négative ne valent pas contre une seule découverte positive. Il suffit donc qu'un mot du vrai fond de la langue ait subsisté sur l'un des points quelconques de la Provence pour que nous devions le conserver, l'employer et lui donner le regain de vie dont il a besoin.

Supposons même qu'un mot soit complètement mort à notre époque ; qu'une enquête absolue — qui est d'ailleurs impossible, ait prouvé qu'il en est ainsi depuis des siècles ; qu'aucune œuvre patoisée, qu'aucun chant populaire n'en use et que seul le porte les textes des vieux Troubadours. Devrons-nous lui préférer un à-peu-près sous prétexte que pris isolément il n'est pas entendu ? Devrons-nous surtout le remplacer par un mot français plus ou moins bien adapté, plus ou moins bien déguisé à la mode *mocote* ? Il est clair et logique que c'est au vieux terme qu'il faut avoir recours, sans hésiter ; sans compter qu'il nous apportera souvent un effet rare ou pittoresque, une sonorité agréable, une saveur de terroir, comme un bouquet de vieux vin qui pour-

tout oublié qu'il soit, n'en paraîtra que plus riche d'idée et plus évocateur de rêve.

Nous irons encore plus loin. Avant d'emprunter à la langue française, qui est la plus dangereuse parente de notre langue d'Oc, nous demanderons aide aux autres dialectes du Midi, rameaux du même arbre touflu. Nous irions, s'il le fallait, chercher jusqu'au Piémontais et au Catalan d'Espagne, cousins germains du Provençal, avant d'aborder cette parenté plus distante, plus fière, plus délicate qu'est la *langue d'Oui*. D'ailleurs qu'on se rassure, les adaptations de ce genre sont rarissimes, si même il en existe une que l'on puisse démontrer parmi les milliers de mots dont Mistral a fourni les preuves dans son admirable *Trésor dou Felibrige*.

Ayant dit ce qui forme la langue provençale, je dois indiquer ce qu'il a fallu en rejeter. Ce sera simple et court.

Dans l'évolution de cette langue, entre comme facteurs principaux d'abord, la transformation lente des mots du fond provençal, par le jeu de la simple loi du moindre effort, loi commune à toutes les langues. Les Félibres, bien entendu, acceptent cette évolution tant qu'elle se produit librement, et selon la norme et le génie propre de notre race. Ils usent même de la variété, avantageuse au style, produite par la co-existence de formes d'un stade plus ou moins avancé de cette évolution. Ils n'en exceptent, que quelques effets passagères, dus à des influences passagères ou accidentnelles, dont l'acceptation sans contrôle mènerait rapidement à l'anarchie linguistique et à la cacophonie. C'est là surtout une affaire de goût et de prudence. Et de fait bon nombre de déformations évidemment trop rapides et trop grossières ne prennent pas racine et n'entrent pas dans l'habitude du parler populaire. Nous connaissons bien des déformations de ce genre, notées jalousement ou naïvement par les chantres populaires et les patoisants, et qui, dans le cours de ces trois derniers siècles, ont paru et disparu après une mode plus ou moins courte, sur un territoire plus ou moins étendu.

Ensuite, nous le marquions tout-à-l'heure, pour toute sorte de raisons, un autre facteur important de décadence de notre langue en patois, est l'infiltration de mots français plus ou moins travestis. Ceux-là nous les rejetons absolument, sauf dans un nombre de cas infime où un usage séculaire leur a obtenu des lettres de naturalisation. Nous sommes d'autant plus encouragés à ce purisme que cette infiltration est bien super-

ficielle et facile à combattre. En effet, il y a très longtemps qu'elle a commencé dès le XIII^e siècle, avec les premiers Angevins. Et si ces étrangers, ces *franci-hotugi*, appuyés par le prestige des cours et la force des lois n'ont pas réussi à supplanter les autochtones; c'est que ceux-ci ont la vie dure et la santé gaillarde, c'est qu'ils soutiennent d'eux-mêmes leur droit de nature et nous offrent le plus bel argument d'une résistance à imiter et à soutenir.

Ainsi, dès à présent, avec une grande foi très raisonnée, je crois pouvoir dire :

La langue de Mistral, langue *littéraire*, mais *non du tout artificielle* est formée essentiellement et uniquement de tous les mots populaires, terriens, autochtones. Elle admet, par grand libéralisme, la pluspart des variétés co-existantes du parler naturel en cours d'évolution vivante. Elle ne rejette que les infiltrations étrangères soutenues par la seule ignorance, dont l'accroissement formerait vraiment un patois, un dialecte incohérent et artificiel. En dehors d'elle, il n'y a que dispersion, confusion, misère et anarchie. Elle est seule et vraiment et clairement la *langue provençale*.

Le vocabulaire de cette langue mistralienne étant admis comme uniquement autochtone, reste à examiner la réforme opérée par Mistral dans son *écriture* et à voir la valeur de l'opposition qu'on y a faite un certain temps.

Or, c'est généralement pour ne pas connaître les règles de cette *écriture* que bien des gens, à la lecture comparée des œuvres des félibres et de celles des patoisants croient voir s'augmenter la distance qui sépare cette langue d'avec les indigents parlers locaux. En effet, nous avons vu très souvent les chercheurs d'appellation locale relever comme des particularités dialectales notables les simples différences du mode d'écrire un même vocable. Le trouvant à la fois chez un félibre et chez un patoisant, ils ne se doutaient pas que ces deux combinaisons différentes de lettres devaient à la prononciation donner exactement le même et unique mot.

Or, non seulement les patoisants ignorent les règles mistraliennes, mais encore ils confondent la *langue*, la *graphie* et l'*orthographie*. Il convient de s'entendre : La

graphie est la convention suivant laquelle un certain *son verbal* se notera par tel ou tel signe de l'écriture quelle que soit d'ailleurs la signification de ce son, sa place dans le mot ou dans la phrase. Cette convention établie nous arrivons ensuite à l'*orthographe* qui résulte : et de la *graphie* propre à chaque son (et donc aux combinaisons de son qui forment les mots) ; et de la situation dans laquelle les mots ainsi écrits se trouvent par rapport aux autres mots desquels un ensemble ou phrase sert à exprimer une pensée, un acte, etc. On peut dire croyons-nous, que l'*orthographe* résulte de la *graphie* et de la *syntaxe*.

Mistral a donc établi : *graphie* et *orthographe*. La *graphie*, très simple, s'applique aisément à toutes les variétés parlées non seulement du provençal, mais de toute la *langue d'oc*. Ceja justement parce qu'elle est à la fois logique et pratique, privées de toutes les complications qui surchargent le français écrit. Il la tenu compte dans une juste proportion de l'éthimologie ancienne et de la phonétique actuelle. Et sans entrer dans de longs détails, voici quelques principes des plus clairs où il fait l'arrangement phonétique :

D'abord, pour règle fondamentale, il est admis que toute lettre et plus spécialement toute voyelle, gardé sa valeur propre quelle que soit sa situation dans le mot ; aucune lettre ne perd ou ne change le son qui lui est propre. Par exemple, la réunion d'un *a* et d'un *i* ne donnera pas comme en français le son d'un *è* très ouvert ; mais en provençal, *a + i* formera la diphthongue *ai* sans qu'il soit besoin de tréma sur l'une ou l'autre de ces lettres. De même *è + i + o* formeront *éo* sans qu'il y ait à intercaler deux *l* comme dans le français *veille*.

Ensuite, la voyelle *u* aura, comme dans la plupart des langues, le son *ou*, lorsqu'elle sera précédée d'une autre voyelle : *a + u*, *e + u* feront *au* et *eu*, etc. sans qu'il y ait à intercaler un *o* devant l'*u*, etc.

D'autre part, le *t* garde toujours le son *dur* et ne prend jamais la valeur d'un *s*, comme dans le français *nation* ; Le *P + h = f* est supprimé ; l'*h* n'apparaît que pour séparer en deux syllabes une suite de deux voyelles qui ne doivent pas se combiner en diphthongue comme *filho* et *fio*, etc. Ainsi et, sans aller plus loin dans ces détails arrides, on peut noter qu'il y a sur la *graphie* du français une économie de près d'un tiers et qu'il n'existe peut-être pas un seul cas de ces confu-

sions souvent cités comme : les *poules du couvent couvent* ; — cette *antienne* est *ancienne*, etc., etc.

Quand à l'éthimologie, Mistral avec son sens du pratique, lui fait la part indispensable mais rien de plus. Tenant grand compte de l'évolution naturelle de la Langue, il allège l'écriture de beaucoup de consonnes éthimologiques, surtout les finales, toutes les fois que leur présence serait contradictoire avec la prononciation exprimée par sa graphie. Il les conserve cependant lorsque la *liaison* les révèle à l'oreille, ou lorsqu'il s'agit de différencier par l'écriture des homonymes.

C'est sur ces bases qu'il a pu recueillir dans son admirable *Tresor* toutes les variétés vivantes ou mortes, toutes les nuances locales de chaque mot, se bornant à donner à toutes la forme convenable, aisée à lire et à écrire, le vêtement si l'on peut dire, correct et élégant, dépouillé des ornements inutiles comme des îades scories qui empêchait de reconnaître et faisait considérer comme étrangers les uns aux autres des mots frères ou proche parents, maintenant heureusement groupés en famille.

C'est donc surtout par ignorance, parce qu'on ne veut pas se donner la peine d'apprendre à lire et à écrire, que l'on croit opposer des formes prétendument locales aux formes mistraliennes et que l'on croit que la règle félibréenne ignore, méprise ou rejette certaines de ces formes particulières. Nous prétendons au contraire que dans le *dictionnaire* et même dans les poèmes de Mistral, l'on retrouve en bon usage, tous ces termes variés, trop particularisés par les *patoisants*. Il nous serait facile de citer quantité de félibres marseillais, toulonnais, niçois, etc. qui ont usé des nuances de dialecte propre à leur pays en appliquant absolument les règles du *Tresor*. C'est même là qu'ils ont puisé les moyens de souligner avec bon goût, mais nettement, ces caractéristiques qui font distinguer, à l'oreille même, un toulonnais d'un arlésien ou d'un niçois.

Et qu'après avoir reproché à Mistral d'avoir une langue trop générale ou même *artificielle*, on ne vienne pas ensuite, comme il arrive de la part des mêmes opposants, le critiquer, d'abuser au contraire, des variétés linguistiques spéciales à la plaine d'Arles. Mistral n'a pas été plus clément pour les *patoisants* de la vallée du Rhône, que pour ceux de la côte méditerranéenne. Avant de l'accuser d'un étroit esprit de clocher, on devrait étudier les ouvrages imprimés à Avi-

gnon avant 1855. La première édition même de Roumanille (1847) comporte une graphie qui exagère à plaisir la prononciation comtadine. Elle donne à son parler, d'ailleurs, dru et populaire, l'apparence d'on ne sait quel dialecte bizarre, aussi éloigné de l'harmonieuse langue des *Margarideto* réimprimées dix ans plus tard, que ne l'était le parler de Gélu ou celui de « Maniclo ».

En somme, nous l'avons dit, Mistral a rassemblé tous les mots dispersés de la langue provençale et en a rejeté les apports étrangers inutiles. Il a ensuite fixé une manière de l'écrire qui s'affranchit heureusement des règles phonétiques du français et se rapproche un peu de celle de l'Italien et de l'Espagnol. Il fait à l'éthymologie les retours nécessaires pour conserver, surtout par le maintien des consonnes, l'ossature de chaque mot. Mais il consacre l'état actuel de l'évolution parce qu'il ne veut pas faire une reconstitution plus ou moins artificielle d'archéologue, mais une œuvre de littérature vivante.

Cette méthode a été très attaquée. Mais nous ne l'avons jamais vue critiquée d'une façon savante. Les adversaires de son orthographe n'ont qu'un tort, mais il est capital. Ils n'ont jamais eu un système, nous ne disons pas meilleur, mais quelqueque à opposer au nôtre. De Gélu à Bénédit, de Desanat le tarasconnais au vieil Emmanuel de Nice, jusqu'à Pejse et même à La Sinto, aucun n'a su édifier une théorie quelqueque. Non seulement, aucun d'eux n'a su faire accepter une méthode par les autres, mais même aucun n'a eu pour lui-même quelques principes fixes. En général, ils empruntent à Forthographie (d'ailleurs incertaine) des Troubadours les surcharges de consonnes les moins légitimes, les moins en rapport avec l'état actuel du provençal ; par contre, ils adoptent certaines combinaisons phonétiques françaises, là où les troubadours offrent des combinaisons restées concordantes à la prononciation actuelle.

En particulier, chacun d'eux écrit le même mot de plusieurs façons. Le même auteur, tantôt néglige, tantôt adopte l'r des infinitifs et l's des pluriels. Il hésite entre la diphtongue ei, ou sa contraction en i, pour le pluriel des adjectifs ; entre les triphongues oua, oue, ouo, et leur correspondant le simple o tonique plus employé, dans les mêmes mots, vers Arles et Avignon.

etc., etc. Enfin, des entassements de lettres inutiles, les redoublements de voyelles et de consonnes, la confusion des *r* palatales, des *r* linguales et des *l*, en dépit de l'éthimologie, qui alors éclairerait leurs doutes, rendent leurs textes très pénibles à lire, hérissés de difficultés où le regard s'accroche et hésite.

En cela, dans cette apparence extérieure de la langue, comme dans sa constitution intime, hors des règles miss-traliennes ; c'est encore l'anarchie, le cahot et la misère.

Il faut me résumer et conclure : La langue provençale privée d'école et abandonnée aux classes populaires était tombée dans le mépris. Parlée seulement par le peuple et une petite bourgeoisie peu lettrée, elle s'était éparpillée en un nombre infini de vocabulaires locaux et avait oublié presque tous ses mots abstraits. Par contre, la langue française, pour bien des raisons connues, tendait à y introduire nombre d'expressions inutiles, mal employées et déformées.

Mistral, en patriote et en poète, a voulu mettre sa langue à même d'exprimer toutes les pensées d'un peuple intelligent et civilisé. Il a rassemblé tous les vocabulaires et étudié tous les écrits. Il a admis presque toutes les nuances fournies par la co-existence de stades divers de l'évolution libre de ces vocabulaires et a rejeté tous les termes étrangers. Il a ainsi possédé une langue autochtone complète et particulièrement riche. Il a ensuite établi une méthode logique, claire, légère (si je puis dire) de l'écrire — et qui peut s'apprendre en quelques semaines.

A cela, qu'oppose-t-on ? Quelques expériences négatives sur des points de détails, quelques affirmations dont la preuve n'est jamais faite.

Comme conclusion : que ceux qui doutent, lisent Mistral et étudient son *Trésor*. Comme je l'ai été moi-même après avoir conté, comme l'ont été les neuf-dixièmes de ceux qui doutaient et ont voulu travailler, je suis certain qu'ils seront éclairés et convaincus. Je leur souhaite pour leur conscience littéraire, pour leur satisfaction patriotique et pour leur délectation intellectuelle la plus élevée.

PIERRE FONTAN.

Général Gomer CASTAING

La Victoire

Pièce en un 1 Acte, en vers

Général Gomer CASTAING

LA VICTOIRE

PIÈCE EN 1 ACTE EN VERS



PERSONNAGES

FRÉDÉRIC RHINVAL.

HENRI HOF.

L'Abbé PAUL DE MONTJOIE.

JULIETTE RHINVAL, femme de FRÉDÉRIC.

LA VICTOIRE

C'est le 9 Novembre 1918. L'Alsace qui sait que l'ennemi, toujours battu, se replie de la mer du Nord à la Lorraine, et que la frontière française est bientôt presque entièrement reconquise, salue la Victoire et attend impatiemment son immédiate délivrance. — Des bruits courrent que l'Allemagne va signer l'armistice.

L'action se passe à Illsheim, près du front alsacien. La scène représente un salon donnant accès sur une terrasse d'où l'on aperçoit le village et la cime des Vosges. Une grande Carte de France est fixée au mur, sur laquelle de petits drapeaux marquent les progrès des armées alliées.

SCENE PREMIERE

FRÉDÉRIC, JULIETTE.

FRÉDÉRIC

Vous avez eu raison. Les tourments sont passés,
Nos plus vibrants espoirs ont été dépassés.

Confessant son ancienne erreur patriotique :
Ah ! j'eus de tristes jours ! j'avais perdu confiance
En ne voyant jamais venir la délivrance.
Mais j'avais trop médit. La France, en ce moment,
Sauve l'Alsace et tient son maternel serment.

JULIETTE

La Revanche tardait si longtemps à paraître
Que vous désespériez.... il me fallut remettre,
Souvenez-vous, la foi dans votre âme brisée.

FRÉDÉRIC

Ma foi se ralluma, par la vôtre attisée.
Le voile qui cachait à mes yeux la clarté,
Juliette, éloquemment vous l'aviez écarté.
La France ne meurt pas, elle est utile même
A Dieu dont elle est au monde la main qui sème
La Bonté, la Justice et la Fraternité.

En s'animant.

J'ai compris la raison de son éternité.
J'ai compris la grandeur morale qu'elle incarne
Quand elle a rejeté l'ennemi sur la Marne,
Avec un héroïsme encore insoupçonné
Dès qu'*« En Avant ! »* partout le clairon eût sonné —
Quand, aux champs de Verdun, pour un sublime office,
Elle éleva l'autel du plus pur sacrifice,
Faisant un mur des coeurs de fer de ses soldats
Pour que l'immense flot des Huns ne passe pas.
La France est le courage. — elle sauve le monde.
Un invincible amour, de ses rayons l'inonde.

JULIETTE

Elle porte en son âme un suprême levain
Qui fait plus haut monter la croyance qui vainc.
Quelle vaillance et quelle ardeur elle suscite !
La France a le pouvoir divin qui ressuscite.
Le miracle la suit partout sur son chemin ; —
Aujourd'hui qu'elle tombe, elle est debout demain.
L'amour du sacrifice est sa force éternelle
Et c'est Dieu pour le Droit, qui l'éternise en elle.

HENRI, entrant

C'est vrai....

Voyez là-bas, le ciel a plus d'azur,
Sur les Vosges, ces grands feux...

JULIETTE

C'est un signe sûr.

La Victoire s'approche ; elle va dans nos plaines

Dévaler... et venir enfin rompre nos chaînes.

On entend brusquement le canon.

Le canon tonne... on se bat...:

HENRI, écoutant un moment.

C'est moins violent.

Le bruit d'artillerie est plus intermittent.

JULIETTE

Allez vite au village où tombent les nouvelles
Des avions de France, aux tricolores ailes.
Je respire un air de victoire,... ils sont passés.

HENRI

Nous allons recueillir les suprêmes succès.

Henri et Frédéric sortent par la terrasse.

SCENE II

JULIETTE, FRÉDÉRIC, HENRI.

JULIETTE d'abord seule.

Le jour n'est plus bien loin où les drapeaux de France
Qu'avait enveloppés l'éternelle espérance,
Vont flotter sur nos tours et sur tous nos clochers.
Comme en un tabernacle ils sont tenus cachés,
Prêts à se déployer sur des hampe nouvelles
Qu'élèveront nos mains servant nos coeurs fidèles.

Elle entend du bruit et s'avance au bord de la terrasse.
Quel est ce bruit?... Ce sont des gardes allemands
Qui courent affolés. On dirait des déments.
Plus que jamais leur face est méchante et bestiale;
Ils ont sans doute appris la défaite impériale,
Quelle vengeance rentre en leurs cervéaux germanins?...

Ils ne cesseront pas de rester inhumains.

Elle écoute longuement.

Mais l'on se bat toujours.... Le canon de la France
Est plus près, semble-t-il. La Victoire s'avance.

Extatique, les bras levés

Oui, la Victoire, ainsi qu'une aube à l'horizon;
Sème sa clarté blanche au mur de la prison,
En rayonnant au fond des âmes enivrées
Du bonheur d'être enfin pour toujours délivrées.
Elle est là, s'ployant sur l'orage effrayant
De la bataille, ouvrant la route et la frayant
De son vol triomphal à travers la fournaise,
Elle accourt, la voici, la Victoire française.

FRÉDÉRIC entrant avec Henri.

En effet, la voici :

HENRI

Mais plus belle aujourd'hui,
Plus grande que jamais, car l'ennemi s'enfuit
Et recule partout, battu par la tempête
Qui contre lui se tourne et fait courber sa tête.
Il ne tient plus, il est délogé des forêts
Que défendaient pourtant d'inextricables rêts.
On l'a forcé dans ses repaires comme un fauve
Et plein de rage au cœur, le Hun maudit se sauve.

FRÉDÉRIC

À la pointe du jour, les avions français
Sur nos toits argentés par l'aube sont passés.

JULIETTE

Ils ne volent sur nous qu'avec d'heureux présages,
En descendant du ciel. Que disent les messages ?

HENRI, montrant un communiqué.

Ce long communiqué sur la Place est tombé,

Devant l'église même où priait notre abbé
Qui vint le recueillir.

HENRI

L'abbé Paul de Montjoie ?

HENRI

L'espérance jamais ne porta plus de joie.

FREDÉRIC, désignant la carte de France.)

Avançons nos drapeaux. La Carte les attend.
Pour proclamer jusqu'où la Victoire s'étend.

HENRI

La frontière française est bientôt dépassée.
Elle, d'abord, resta la première pensée
Des soldats de la France: ils savaient la teneur
Du serment éternel de sauver tout l'honneur.
Leur suprême devoir était la délivrance
Des frères envahis que meurtrit la souffrance.
Le Nord respire enfin, malgré son sol broyé
Et la douleur qui vint briser chaque foyer.
Les Ardennes bientôt libres jusqu'à la Meuse,
N'auront plus à subir la bête venimeuse.
La Moselle frissonne, au bruit sourd du canon,
Et Metz appelle et c'est la France qui répond:
« J'arrive ». Son armée est prête dans la plaine
A jeter la bataille au fond de la Lorraine,
A courir, au-delà des Vosges sur le Rhin
En délivrant l'Alsace au cœur doublé d'airain.

FRÉDÉRIC

Pour n'être pas coupé des lignes de retraite,
L'ennemi vainement se retourne et s'arrête...
Il est déraciné comme par les autans.

HENRI

Mais de brûler, il lui reste encore le temps.

JULIETTE, émue et solennelle,

Devant Dieu, le bandit ne trouvera point grâce.
Son crime est continu tout le long de sa trace.
Il a mis Saint-Quentin à feu, comme Cambrai,
Saccagé Laon, pillé sur la Scarpe, Douai.
L'horreur est sur ses pas, parce qu'il est la Haine
Qui ne sème après lui que la terreur humaine.

HENRI, s'avancant vers la carte.

Voyez. Réjouissons-nous et mettons du soleil
Sur nos fronts. Levons-les en ce jour sans pareil.
Foch attaque partout : C'est aujourd'hui sur l'Oise
Et demain sur l'Escaut, sur la Deule lilloise,
Sur la Lys, puis là-bas, au-dessus de Verdun
Où les Américains avec nous ne font qu'un,
Sur la Meuse, en Argonne, et sur les hauts de l'Aisne...
L'ennemi harcelé ne peut reprendre haleine,
Il n'a plus de réserve à refaire accourir,
Et tremble, sans avoir la grandeur de mourir.
Il fuit en se couvrant de nids de mitrailleuses
Qui ne retardent pas nos marches batailleuses ;
Ses canons tonnent moins, roulant sur les chemins
Toujours plus vite, afin d'échapper à nos mains.
Il est désesparé...

FRÉDÉRIC

C'est la pleine déroute.

HENRI

C'est la défaite. Mais il assure sa route
Vers le Rhin, ce fossé qui seul peut le couvrir
Et le sauver surtout du danger de périr.

FRÉDÉRIC

Il redoute chez lui les justes représailles.

JULIETTE

Il craint qu'en ses foyers la guerre ne l'assaille

Et que le mal qu'il fit ne lui soit retourné,
Hélas ! le misérable a tant assassiné !...

HENRI⁵, plus près de la carte, précise et
déploie tout le champ de bataille.

Suivons les traits de feu de l'immense bataille.
En Belgique d'abord, la Victoire se taille
Une sublime part, et c'est Albert le Preux.
Le fier Roi, qui la mène aux assauts valeureux.
Thielt, Ostende et Roulers, longtemps désespérées,
Ont vu tomber leur chaîne : elles sont délivrées.
Bruges la Morte, libre, annonce à son beffroi
Que lui revient la vie, en son cœur sans effroi,
Et sous le ciel clair, Gand, la ville magistrale,
Pavoise, en attendant le roi, sa Cathédrale.
De sa tombe, la Flandre a remonté le bord,
Puisqu'avec l'ennemi s'enfuit aussi la mort.

JULIETTE

O Belgique de tant d'honneur enveloppée !
Elle monte toujours plus haut dans l'épopée.

HENRI

Balayant l'adversaire aux rives de l'Escaut,
Déjà l'armée anglaise entre dans le Hainaut.
Mons qui frémit de joie, en ses fières entrailles,
Voir venir le combat autour de ses murailles.
Jemmapes montre au loin son clocher glorieux
Et, sans repos, Currie y court victorieux.
Horne brise l'obstacle et sème les paniques,
Sous l'ouragan de fer des soldats britanniques.
Ame d'attaque, Byng s'empare du Cateau,
Tourne Maubeuge et tient son dominant plateau.
Raulinson méthodique, avance sur Avesnes
Et rend de l'ennemi les résistances vainces.
Impassible dans la tourmente et plein d'ardeur,
Haig conduit les combats dont il sent la grandeur,
Et tous ses lieutenants qu'active sa pensée
Font partout sur le front ennemi la percée.
L'armée anglaise a pris plus de mille canons.

Pour ses victoires, il n'est plus assez de noms,
Et sa présente gloire est éclatante et telle
Que celle du passé paraît moins immortelle.

FRÉDÉRIC

Honneur à l'Angleterre ! elle vient de semer
Longuement l'héroïsme, et nous devons l'aimer.
Azincourt, Waterloo ! que l'histoire se taise !...
L'Angleterre a suivi l'espérance française.

JULIETTE

De Rouen, Jeanne lui pardonne le bûcher

FRÉDÉRIC

Napoléon, de Sainte-Hélène le rocher.

HENRI, continuant à suivre la ligne de bataille.

Foch conduit la bataille immense avec son âme.
Il est le transporteur sublime de la flamme
Au cœur de tous les chefs et de tous les soldats,
Il est le souffle ardent qui pousse les combats.
A droite des Anglais, sur la ligne française,
Il n'est pas de moment où le canon s'apaise.
Après Guise meurtrie, aux murs encor fumants,
La bataille est en marche à travers bois et champs,
Et la première armée, ardente à la poursuite,
Ne laisse à l'ennemi que le temps de la fuite.
Elle est à la Capelle et voit dans le lointain
Tressaillir la frontière, — elle y sera demain.
De César, aigle prompt, les régions romaines
N'accomplirent jamais d'actions plus soudaines.
Salut aux immortels soldats de Debenedy !

Avec émotion :

Impétueux, Mangin s'élance comme Ney,
Le splendide chargeur du Maître des batailles,
Franchit la Serre et de l'ennemi rompt les mailles.

S'exaltant de plus en plus.

Hirson tombe en nos mains et l'on court sur Chimay

Sans répit, en chassant l'Allemand déci[n]ié.

Résolu, Guillaumat sur la Sormonne arrive.

Il est devant Rocroi, mais la lutte s'avive.... —

Le cœur de ses soldats, au grand nom de Rocroi,
S'enivre encor de gloire et leur ardeur s'accroît.

Triomphalement.

Gouraud, ce pur héros dont le front s'illumine,
Irrésistiblement vers Mézières chemine
Franchit la Meuse sombre à l'Est de Donchéry,
Puis, dans les doux rayons d'un soleil qui sourit,
De l'illustre Cité sans peur et sans reproches,
En stratège accompli dégage les approches.

FRÉDÉRIC

Dans l'Argonne, dix fois renouvelant Valmy,
Gouraud ne vient-il pas de chasser l'ennemi ?

JULIETTE

Sous les Cieux de France, à travers son histoire.
Nous assistons au plus grand vol de la Victoire.

HENRI

Pétain dont l'âme est ferme et l'esprit décisif
Conduit le génial mouvement offensif,
Et, dans sa foi qu'il ancre au sein de ses armées,
Jette le mot sublime aux troupes enflammées.

JULIETTE

Les soldats de la France ont toutes les beautés
Dont vibre l'Idéal qui les a transportés.
Ils viennent d'accomplir des exploits grandioses.
En se déifiant dans les apothéoses.

HENRI, gravement ému et passant à l'épopée américaine.

L'Amérique voulut sur tout le vaste front
De France et de Belgique aller venger l'affront.
Ses soldats, de la Lys aux bords de la Moselle,

Escortent la Victoire et la rendent plus belle.

« Prenez-les, avait dit Pershing, le danger croit,

« Ils ont de la vaillance et leur regard est droit.

« Prenez-les, général de la France et du Monde. »

Et Foch de leur bravoure épandit partout l'onde,

« Revenant à la ligne de bataille.

Dans la fumée au loin, voici vers la Semoy,

L'armée américaine ardente et sans émoi,

De sa plus grande gloire élevant l'édifice

Avec le fier tribut de son lourd sacrifice.

Rien ne l'arrête plus et le succès l'a suivi.

C'est une mission sainte qu'elle poursuit,

Ayant fait le serment plus fort qu'une promesse

De secourir la France en ses jours de détresse.

Pour leur salut, la France et les Etats-Unis

Ont leurs soldats encore une fois réunis.

L'Amérique n'a pas oublié La Fayette

Et de son meilleur sang paye aujourd'hui sa dette,

Oui, ses soldats toujours héroïques sont grands,

La Liberté du Monde ensoleille leurs rangs.

A peine savaient-ils la façon de combattre....

Mais qu'importe ! il suffit que les coeurs sachent battre,

L'ennemi recula, quand il les vit courir

Si hardis pour les vaincre et si beaux pour mourir.

Entraînant la Victoire avec des chants de fête,

Ils ont repris Séダン et vengé la défaite.

Sur les bords de la Chiers bruyants d'éclats d'obus,

A travers la tempête, ils coururent à leurs buts.

La frontière française aiguillonne leur rêve,

Ils la voient devant eux, ils y coururent sans trêve.

Les soldats de Ligett qu'emporte leur ardeur

Sont allés au sommet le plus haut de l'honneur.

Fière de leurs exploits, l'Amérique frissonne

Chaque fois qu'un nouveau nom de Victoire sonne.

Après ceux de la Marne et de Château-Thierry,

Sur son front les lauriers de la Meuse ont fleuri.

FRÉDÉRIC !

Gloire aux superbes fils de la grande Amérique.

Pour venir jusqu'à nous, à travers l'Atlantique,

Ils ont fait un effort suprême et surhumain.

Il fallait que ce fut contre l'aigle germain....

JULIETTE

Contre le crime —

FRÉDÉRIC

Avec plus d'un million d'hommes,
Ils sont venus vers nous, héros comme nous sommes,
Sans craindre les tombeaux qu'ouvriraient sur l'Océan
Les sous-marins cachés sous leurs vaisseaux géants.

JULIETTE

Ils ont aimé la France et sont venus pour elle.

FRÉDÉRIC

Et le Monde, ils l'ont pris aussi sous leur grande aile.

HENRI, déployant l'action vers l'Est.

Les Français sont entrés, couvrant au loin Verdun
Dans Murvaux, Dampvilliers, à la droite de Dun,
Et menacent Étain, face aux Jumelles d'Ornes
Où le Kaiser chanta la Victoire sans bornes
Quand Douaumont «nid d'aigle, inexpugnable fort»,
Tomba violemment sous son immense effort!...
Maintenant Douaumont reconquis, cime sainte,
Qui protégeait Verdun et sauvait son enceinte,
Voit devant lui s'enfuir dans les vallons lointains
Les Huns dont le «Vieux Dieu» tient si mal les destins

Les Sammys vigilants reparaissent encore
Ils font autour de Metz une garde sonore.
La voix de leurs canons annoncé à Mars la Tour
Et jusqu'à Saint-Privat des Français le retour.

JULIETTE

Tous nos héros couchés en ces lieux d'hécatombes
Entendent cette voix qui réjouit leurs tombes.

HENRI

Et voici Castelnau, de la Moselle au Rhin,
Lion prêt à bondir, et dont l'ennemi craint
Les coups prompts et hardis, la superbe maîtrise...

FRÉDÉRIC

Dont il craint l'imminente et suprême surprise.
Castelnau va marcher, l'ordre de Foch viendra
Pour sonner l'halali que l'Alsace entendra.
Il faut que des Germains vaincus, l'armée entière
Coupée avant le Rhin, soit faite prisonnière.

HENRI

L'Allemagne s'effondre et son désastre est tel
Qu'elle laisse tomber son insolent cartel,
Et supplie...

FRÉDÉRIC

Elle sauve en fuyant ses armées
Et ses canons, gardant ses haines allumées.

HENRI

La bête est bien à terre avec tout son orgueil.

FRÉDÉRIC

Sur elle, il eut fallu mieux fermer le cercueil.
Oui, certe, elle est vaincue ; imploré et se lamente...
Avec gravité.

Il faut plus que jamais redouter qu'elle mente.

Ovations de la foule qui passe au-dessous
de la terrasse en acclamant la France.

SCENE III

FRÉDÉRIC, HENRI, JULIETTE se précipitent sur la terrasse.

TOUS TROIS

Vive la France !

Du bas de la terrasse, l'Abbé de Montjoie annonce l'imminence de l'armistice et l'aveu de sa défaite par l'Allemagne.

L'ABBÉ DE MONTJOIE

Amis, nous sommes délivrés.
Les Allemands se sont à la France livrés,
Et conduits par la main de fer de la Justice
Qui venge les forfaits, vont signer l'armistice.

A l'extérieur, les cris de Vive la France redoublent.
L'Alsace se soulève au vent de liberté
Qui souffle et par lequel son peuple est emporté.
L'espérance est restée enfin victorieuse.

FRÉDÉRIC

Notre fidélité ne fut pas oubliéeuse.

L'ABBÉ DE MONTJOIE obtenant d'un signe le
silence de la foule.

Vite éployons partout les triomphants drapeaux
De la France, jamais ils ne seront plus beaux,
Jamais ils n'auront eu des ailes plus vibrantes
Sous la brise qui vient des âmes délivrantes.
Que le Rhin les reflète en ses flots éblouis
Et tende en son miroir leurs plus épanouis.
Le fleuve des destins qui de nouveau les baigne,
Veut que toujours sur lui, la seule France règne.

[Cris multipliés de Vive la France !

Comme les Océans, les âmes ont leur houle,
Leurs suprêmes clamours, — écoutez cette foule.

Henri et Frédéric se précipitent au bas
de la terrasse et rejoignent la foule.

SCENE IV

JULIETTE, entrant dans le salon, seule.

La foule s'éloigne en chantant la « Marseillaise ».

La Marseillaise ! Chant de Victoire et d'amour !

Fille de la Provence et fille de Strasbourg....
Du Rhin, pour son baptême elle avait reçu l'onde.
Elle grandit pour la Liberté... Sa voix gronde
Et monte comme fait sous l'orage un torrent.
O souffle irrésistible ! Enthousiasme enivrant !

La Marseillaise chasse
Les Germains de l'Alsace.

Après le refrain de la « Marseillaise »,
cri de Vive la France !

Vive la France ! C'est le cri que l'ennemi
Sur nos lèvres ne put bâillonner qu'à demi
A travers le bâillon, fouettant sa face blême,
Le cri qu'avait poussé le cœur, passait quand même.
C'était le premier cri qui sortait des berceaux, —
Il résonnait dans l'âtre, évocateur d'assauts,
Et jaillissait devant l'insolence germanine
Dans l'air libre, en raillant la menace et la haine.
C'était le cri d'amour dont n'eut jamais raison
Le juge prussien, même dans la prison.
Il vibrat dans la plaine, aux clochers dans les cloches,
Sur les coteaux, dans les forêts et sur les roches,
Partout insaisissable ainsi que sont les voix,
Tandis qu'aux coeurs flottaient d'invisibles pavois.

Elle écoute.

Enfants de l'Ille, clamez, clamez Vive la France.
Votre amour a vengé cinquante ans de souffrance.

Exaltée.

Sur le monde la France a dressé l'arc-en-ciel
Qui vient baigner son front dans les splendeurs du ciel,
Et sous l'arc de triomphe élancé dans l'espace,
C'est l'Alsace-Lorraine avec Elle, qui passe.
C'est la Serbie au cœur dévoré par les loups,
La Belgique qui ne tomba pas à genoux,
C'est la Pologne qui de nouveau ressuscite
En rayant l'épitaphe où sa mort est écrite.
Ce sont tous les petits sauvés, le Danemark
Que la France conduit au-dessous du grand Arc.

Elle court sur la terrasse en voyant l'incendie
dans le village.
L'incendie ! Ils ont donc mis la torche aux maisons.
Oh ! les horribles gens qui brûlent sans raisons !
Hommes maudits ! « Teutons qui détruisez sans cesse,
« Qui n'avez eu jamais un soupçon de tendresse,
« De douceur, de pitié, de simple humanité !

« Pourquoi de tant de haine avez-vous hérité ?...
« Mais faites, afin que toujours l'on vous haisse
« Et de vous pardonner que jamais l'on ne puisse. »

La fumée sort du clocher de l'église.
Que vois-je ? les brigands ont mis l'Eglise en feu.
Ils brûlent les autels et commencent par Dieu.
Ils s'attaquent d'abord à tous les sanctuaires,
Esperant dans la flamme étouffer les prières.

De violentes clamours arrivent de la place.
On entend des détonations.

Effrayantes clamours !... Sur la Place on se bat.
De notre côté, Dieu, soutiendra le combat.
Je frissonne... Clameurs de sanglante mêlée !
Frédéric doit guider la défense, heure ailée
Où de la France éclot l'auguste vision,
Instants sacrés où luit la résurrection !
Minutes saintes où l'on sait qu'on va revivre,
Le corps désenchaîné, quand l'âme se délivre !...

Bruit des passants. Juliette accourt sur la terrasse.

SCENE V

JULIETTE, L'ABBÉ DE MONTJOIE.

JULIETTE, d'abord seule.

Que disent-ils ?

Elle écoute.

La lutte avec les Immigrés
Et les Gardes, fut chaude... On combattit de près,
Nous, sans fusils, avec nos bâtons et nos âmes,
Eux, les brigands, avec leurs grenades infames.

La voix palpitable.

L'ennemi s'est enfui devant les paysans,
Ces Eternels sauveurs du sol, — les braves gens !
Frédéric avec eux ferait-il la poursuite ?...
D'autres passants viendront me raconter la suite.

L'Abbé [de Montjoie arrive
en pressant le pas sur la terrasse.

Vous seul ! Monsieur l'Abbé. Les Germains sont chassés.
Parlez vite. Avons-nous des morts et des blessés ?
... Je tremble, Frédéric.

L'ABBÉ

Revient.

JULIETTE

Je me rassure.

L'ABBÉ

Il porte au front la plus glorieuse blessure,
Et ses yeux ne voient plus que le scintillement
De la Victoire. Ils sont dans un rayonnement.

JULIETTE, avec anxiété.

Quelle blessure ?

L'ABBÉ

Elle est grave, mais non point telle
Qu'elle vous désespère, elle n'est pas mortelle.

JULIETTE

Ses yeux qui ne voient plus que le rayonnement
De la Victoire...

L'ABBÉ

Ont de la gloire en ce moment

JULIETTE, comprenant.

Frédéric est aveugle !

L'ABBÉ

Oui, pour la cause sainte.
Sa voix ne laisse pas tomber la moindre plainte.

Des éclats de grenade ont déchiré ses yeux.

JULIETTE

O tribut douloureux !

L'ABBÉ

Il l'a payé joyeux.

JULIETTE, apercevant le groupe qui
transporte son mari.

Je vois venir un groupe autour d'une civière,
Frédéric étendu...

Elle descend les marches du perron et se
précipite au-devant du blessé

L'ABBÉ

Que votre âme soit fière.

SCENE VI

LES MÊMES, FRÉDÉRIC, HENRI

HENRI

Frédéric du village a chassé l'étranger.

JULIETTE

Mais à quel prix hélas ! vient-il de nous venger !

HENRI

Au prix du sang.

FRÉDÉRIC dressant brusquement sa tête
Celui qui m'avait fait envie.

L'ABBÉ

Il vient d'avoir l'instant le plus beau de sa vie.

JULIETTE

Il a la fièvre, il faut lui laisser le repos.

FRÉDÉRIC

Juliette, ma main veut toucher tous les drapeaux
Que la vôtre si pieuse a brodés pour la France.

Juliette va chercher les drapeaux
Devant eux, je sentais des frissons de vengeance.

Sur leur soie, ils avaient des étincellements,
Des effluves d'amour et de l'or...

JULIETTE

Doucement.

Les voici.

FRÉDÉRIC

Je les touche et je les vois encore ;
Mon âme les contemple et mon corps s'en décore.
C'est à vous que je dois un cœur plus affermi.
Un jour, je reculai, n'espérant qu'à demi,
Je tremblai — derrière les Vosges le silence
Transperçait mon espoir d'une invisible lance.
J'ai tant souffert, Juliette, ayant désespéré...
Vous accourûtes et vous m'avez rassuré.

JULIETTE

Doucement.

FRÉDÉRIC

Vous m'avez sorti de mon effroi
Et donné toute ma patriotique foi.

JULIETTE

Doucement.

FRÉDÉRIC

Notre Alsace est pour toujours sauvée ;
Sous l'aile de la France, et elle s'est retrouvée.
La Justice divine a dicté son verdict.
De réparation.

JULIETTE

Doucement, Frédéric.

FRÉDÉRIC

La joie a remplacé l'amertume au calice.
Que Dieu veuille accepter le faible sacrifice
De mes regards éteints.

JULIETTE

Le jour quitte vos yeux...

FRÉDÉRIC

Mais non ceux de mon âme à jamais radieux. } || || |

la foule chante la Marseillaise

La Marseillaise ! Allons, le jour de gloire arrive,
Du Rhin Français demain le volleur rend la rive.

Soulevant tout son buste

O suprême Revanche ! Elle a brisé les fers
Qui martyrisaient l'âme et meurtrissaient les chairs.
L'Alsace, mon Alsace est enfin délivrée.
La Foi ne trompe pas, l'espérance était vraie.

énergique et vibrant

Qu'on lève autour de moi les glorieux drapeaux,
La Victoire jamais e les leva plus hauts.
Qu'on me dresse avec eux, je n'ai plus de souffrance,
Et saluant debout les drapeaux de la France,
Mes amis, avec vous, le cœur plein de fierté,
J'acclame le retour de notre liberté.

Cris de vive la France au dehors

Le rideau tombe

- FIN -





NÉCROLOGIE

M. Lazare NICOLINI

M. Lazare Nicolini, Président de la Chambre de Commerce de Toulon et du Var, est décédé le 12 avril 1920.

Né à Toulon en Avril 1863, M. Nicolini commença ses études au Petit Séminaire de Brignoles et les continua au Lycée de Toulon. Entré dans le négoce, il s'intéressa à de multiples questions commerciales importantes pour la Ville de Toulon et la région. C'est à son activité que l'on doit la réalisation de nombreux projets et la mise à l'étude de beaucoup d'autres. Il fut pendant près de douze ans, Président de la Chambre de Commerce ; c'est sous sa présidence et grâce à lui que cette Chambre, sortant d'une période léthargique, quitta les obscurs locaux où elle semblait somnoler pour venir s'installer dans le nouveau palais semi-oriental qu'elle occupe Boulevard de Strasbourg. Il fut chargé de diverses missions commerciales à Paris et en Italie.

Le 12 Août 1914, il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur au titre civil.

M. Nicolini était membre titulaire de l'Académie du Var depuis 1917.

— Ses concitoyens lui ont fait d'imposantes funérailles, une sorte de catafalque avait été dressé à l'Hôtel de la Chambre de Commerce, et le corps y avait été déposé provisoirement. C'est de là que partit le cortège.

M. Jules Gondoin, préfet de l'Ardèche, ancien sous-préfet de Toulon et Président honoraire de l'Académie du Var, qui avait eu M. Nicolini comme collaborateur pendant les années de guerre, était venu pour lui rendre un dernier hommage et témoigner combien, quoique miné par la maladie, il s'était dévoué de toutes ses forces à la cause publique.

TABLE DES MATIERES

Bureau de l'Académie du Var 1920	IV
Procès-verbaux des Séances de l'Académie.....	17
Discours de M. le Professeur Mathis	21
Discours de Réception du 6 Mai 1920.....	27
Discours de M. Emmanuel Bourges	33
Réponse de M. l'Intendant Général G. Blanchenay...	41
Discours de M. le Général Castaing	48
Le Retour au Soleil	57
Nostalgies hivernales	58
Ames Sœurs.....	60
Nostalgies printanières	62
La Succession de Provence à la fin du 15 ^{me} Siècle...	65
Les Danses publiques à Seillans.....	75
La Mort de Lamartine.....	83
La Voix de la Douleur	85
Langue et Patois	87
La Victoire	99
Nécrologie : M. Lazare Nicolini.....	121

Publications de l'Académie du Var

Années 1832 à 1865. — 29 volumes in-8°
1868. — 1 volume in-8° de 358 pages
1869. — 1 volume in-8° de 556 pages
1870. — 1 volume in-8° de 358 pages
1871. — 1 volume in-8° de 391 pages
1872. — 1 volume in-8° de 334 pages
1873. — 1 volume in-8° de 480 pages
1874-75-76. — 1 volume in-8° de 406 pages
1877-78. — 1 volume in-8° de 475 pages
1881. — 1 volume in-8° de 334 pages
1882-1883. — 1 volume in-8° de 534 pages
1884-1885. — 1 volume in-8° de 508 pages
1886. — 1 volume in-8° de 332 pages
1887-88. — 1 volume in-8° de 480 pages
1889-90. — 1 volume in-8° de 508 pages
1891-92. — 1 volume in-8° de 480 pages
1893-94. — 1 volume in-8° de 432 pages
1895. — 1 volume in-8° de 228 pages
1896. — 1 volume in-8° de 180 pages
1897. — 1 volume in-8° de 264 pages
1898. — 1 volume in-8° de 196 pages
1899. — 1 volume in-8° de 198 pages
1900. — Livre d'Or du Centenaire, 1 volume in-8° de 230 pages
1901. — 1 volume in-8° de 258 pages
1902. — 1 volume in-8° de 180 pages
1903. — 1 volume in-8° de 496 pages
1904. — 1 volume in-8° de 264 pages
1905. — 1 volume in-8° de 270 pages
1906. — 1 volume in-8° de 128 pages
1907. — 1 volume in-8° de 156 pages
1908. — 1 volume in-8° de 184 pages
1909. — 1 volume in-8° de 216 pages
1910. — 1 volume in-8° de 144 pages
1911. — 1 volume in-8° de 120 pages
1912. — 1 volume in-8° de 122 pages
1913. — 1 volume in-8° de 128 pages
1914-15. — 1 volume in-8° de 144 pages
1916-17. — 1 volume in-8° de 144 pages
1918. — 1 volume in-8° de 110 pages
1919. — 1 volume in-8° de 96 pages
1920. — 1 volume in-8° de 128 pages

Ces volumes sont en vente, sauf les années 1832 à 1895 qui sont épuisées
S'adresser à M. le Président de l'Académie du Var, 5, rue Hoche, à Toulon